la météo

Généralement nuageux. Risque d'averses. Froid et venteux. Maximum 55. Détails page 6.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

L'unilinguisme scolaire : le débat resurgit au PQ — page 3

Saint-Jérôme | Vol. LXV - No 226 | Montréal, lundi 30 septembre 1974 | 20 CENTS

Le conseil du PQ prend position

Il y aura référendum si Ottawa fait obstacle

par Michel Roy

La direction du Parti québécois — députés et membres du Conseil exécutif — proposeront au congrès de novembre une proposition qui, inspirée en partie de l'étude réalisée par Claude Morin, définit plus clairement les étapes de l'accession à l'indépendance dans l'hypothèse où le PQ serait porté au pouvoir lors des prochaines élections.

Ce texte, adopté à l'unanimité ce week-end au cours de la réunion secrète dans une auberge de Sainte-Anne de Sorel, apporte quelques modifications au programme acutel.

La formule prévoit, après l'accession au pouvoir du Parti québécois, l'adoption d'une loi par l'Assemblée nationale autorisant le gouvernement:

- à exiger d'Ottawa le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs, à l'exception de ceux que les deux gouvernements voudront, pour des fins d'association économique, confier à des organimes communs;
- à entreprendre, en vue de cet objectif, des discussions techniques avec Ottawa sur le transfert ordonné des compétences;
- à élaborer des ententes avec le Canada portant notamment sur la répartition des avoirs et des dettes ainsi que sur la propriété des biens publics, conformément aux règles habituelles du droit international.

Advenant "une opposition systématique d'Ottawa", il est alors prévu qu'un gouvernement péquiste "assumerait méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un Etat souverain, s'assurant au préalable de l'appui des Québécois par voie de référendum".

Enfin, ce même gouvernement soumettrait à la population une constitution na-

Voir page 6 : Un référendum

La révolte du caucus : une "amorce de reprise"

Au terme d'une réunion secrète de deux jours, convoquée dans une auberge de Sainte-Anne de Sorel afin d'enrayer la "crise normale" provoquée au sein du Parti québécois par les tiraillements et les tensions entre l'aile parlementaire et le Conseil exécutif, M. René Lévesque et ses collègues — parlementaires et non-parlementaires — ont surtout insisté hier, d'abord devant les militants de Montréal-Centre, puis en conférence de presse, sur le texte d'une proposition, adoptée à l'unanimité, et qui définit les modalités d'accession à l'indépendance. Mais, sur les problèmes de partage des pouvoirs et d'exercice du leadership qui divisaient les députés et les dirigeants du Parti, le président, les élus et les autres membres du Bureau, apparemment réconciliés à la suite de leurs débats publics, se sont bornés à dire qu'une "amorce de reprise très encourageante avait été faite de ce côté", mais qu'il serait prématuré "d'entrer maintenant dans les détails".

S'adressant aux délégués du congrès péquiste de Montréal-Centre, M. Lévesque a rappelé l'existence "d'un problème évident de relations et de climat qui s'était dégradé". En deux jours, "une amorce très encourageanté" a été entreprise, il reste encore à la compléter et à l'éprouver, a dit le président du Parti qui a été accueilli par une longue ovation dans la salle du congrès.

Il a précisé que les participants à la réunion de Sorel ("une sorte de Lac-à-l'épaule près d'une marina") ont mis en place "des mécanismes" (bien que ce mot lui paraisse un peu fort), ou plutôt "des façons de travailler ensemble permettant de mieux s'entendre".

Désormais, a-t-il annoncé, les dirigeants du Parti et les parlementaires tiendront des réunions au moins tous les deux mois. "Cela devient même statutaire."

Voir page 6 : Le caucus

Plusieurs milliers de Canadiens d'origine grecque ont envahi hier la colline parlementaire, à Ottawa, pour signifier leur désir que le gouvernement fédéral s'engage davantage à Chypre. Les placards dénonçaient la présence de troupesturques dans cette île de la Méditerranée qui souffre les misères de la guerre. (Téléphoto CP)

St-Domingue résiste aux exigences du commando

SAINT-DOMINGUE (d'après AP et l'AFP) — Quarante-huit heures après l'occupation du consulat du Venezuela à Saint-Domingue par un commando gauchiste qui détient six otages, dont Mme Barbara Hutchison, chef des services d'information de l'ambassade des Etats-Unis, la situation apparaissait hier soir au point mort.

Hier, les otages ont pu boire et manger pour la première fois en 24 heures. En effet, l'archevêque Hugo Polanco a reçu du gouvernement dominicain la permission de pénétrer à l'intérieur du consultat pour porter de la nourriture et des boissons aux assiégés et aux membres du commando qu'ont croit être au nombre de six.

Au départ, sept otages étaient détenus mais l'un d'eux a réussi à s'échapper en sautant par une fenêtre.

Le gouvernement dominicain et les autorités américaines ont apparemment décidé de ne pas céder aux exigences du "mouvement du 12 janvier" qui réclament du président Joachin Balaguer la libération de 37 de leurs camarades emprisonnés et de Washington le versement d'une rançon de $1 million contre la vie de Mme Hutchison, première femme diplomate à se trouver dans cette position peu enviable.

Jusqu'à maintenant, du côté américain comme du côté dominicain, on garde un silence total. On sait cependant que l'ambassadeur américain, Robert Hurtwich, s'est longuement entretenu vendredi soir avec le président Balaguer. Ce dernier, toutefois, fidèle à son habitude, est parti en province pour le week-end inaugurer des écoles.

Voir page 6 : Saint-Domingue

Le Parlement entame sa première session

OTTAWA (PC) — Le trentième Parlement canadien, où le gouvernement jouit d'une confortable majorité, entreprend aujourd'hui sa première session. Les parlementaires y auront fort à faire pour disposer d'abondants projets de loi. On ne sait pas par ailleurs quel sera le climat de cette première session.

"Nous tenterons d'avoir une attitude non agressive", a déjà promis un porte-parole du gouvernement.

"L'opposition, s'il n'en tient qu'à nous, sera vigoureuse", a promis le chef de l'Opposition, Me Robert Stanfield.

Quelle sera l'attitude de la Chambre en son entier. On ne le saura sans doute qu'au cours des débats relatifs à quelque 45 projets de loi, qu'annoncera le discours du Trône, document qui contient généralement un sommaire des mesures que le gouvernement entend proposer aux Chambres.

Le discours du Trône, rédigé par le gouvernement, sera lu par M. Bora Laskin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, qui agit à titre d'administrateur général du pays, en l'absence de M. Jules Léger, retenu par la convalescence.

Le discours sera lu à 15:00 hres dans la salle du Sénat.

Cette cérémonie interviendra quelques heures à peine après que les Communes auront officiellement ratifié la nomination du nouveau président de la Chambre, M. James Jerome, porté à ce poste par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, avec l'apparente bénédiction de l'Opposition.

On s'attend à ce que le président adjoint sera M. Gerald Laniel, député libé-

Voir page 6 : Le Parlement

La "majorité" est restée "silencieuse"

Spinola a dû céder devant la gauche

LISBONNE (d'après AP, AFP et Reuter) — Le Portugal a connu samedi sa plus grave crise politique depuis le renversement de la dictature Caetano par le mouvement des forces armées: sous la pression de la gauche, les forces de droite ont dû annuler la manifestation de soutien au général Spinola, après que l'armée ait quadrillé la ville et arrêté quelque 70 personnalités de droite accusées d'avoir voulu organiser un coup d'Etat contre-révolutionnaire.

Ainsi en fin de journée samedi, ce n'est pas la "majorité silencieuse" qui manifestait devant le palais de Belem son soutien au général Spinola, mais bien plutôt des milliers de membres du parti communiste qui scandaient "Mort à la réaction" ou "Le peuple vaincra".

Le grand perdant de cet affrontement est sans conteste le général Spinola, qui sous la pression des éléments marxistes du mouvement des forces armées, a dû annuler, après de nombreuses heures de débats au conseil des ministres, la manifestation de la "majorité silencieuse" qu'il avait lui-même convoquée pour lutter contre ce qu'il a appelé "les forces du totalitarisme qui combattent dans l'ombre".

Le Conseil d'Etat portugais a siégé toute la journée hier, alors que la crise semblait s'apaiser. Les organisations de gauche ont annulé une manifestation antifasciste prévue pour aujourd'hui, et les stations de radio, réduites au silence, ont repris leurs emissions.

Après l'arrestation de plus de 70 personnalités de droite, des camions de troupes et des bandes de gauchistes en colère parcouraient encore les rues durant la nuit mais, dans la matinée, Lisbonne paraissait calme.

Des barrages, occupés par des gauchistes, arrêtaient encore hier matin les voitures, à l'entrée de Lisbonne. Les voitures étaient fouillées, et des tracts re-

Voir page 6 : Spinola cède

les DES

Le dossier n'est pas fermé

NEW YORK (AP) — Selon un scientifique américain, il est peu probable que le DES, cet hormone utilisé pour la croissance du bétail et qui a rendu cancéreux des animaux en laboratoire, puisse être une cause importante de cancer chez les humain.

Dans le dernier numéro du magazine de l'Association médicale américaine, le Dr Thomas Jukes, biochimiste à l'université de la Californie, conclut:

"Nous avons un besoin pressant d'une évaluation comparative des divers cancérigènes de l'environnement. Il apparait invraisemblable que le DES dans le boeuf puisse enrichir cette liste d'agents cancérigènes."

On sait que le Canada, à la suite des expériences faites en laboratoire, a banni toute l'importation de boeuf engraissé au DES.

Selon les extrapolations du Dr Jukes, cependant, le DES peut causer un cancer à toutes les 2,500 années dans la population américaine s'il n'y a pas de "seuil."

Et c'est là qu'on se rend compte que le dossier n'est pas encore fermé. En effet, les scientifiques ne s'entendent pas sur ce seuil: certains prétendent qu'en-deça d'une certaine dose, un cancérigène ne produit pas le cancer tandis que d'autres prétendent que la question du seuil n'a pas d'importance.

Voir page 6 : Le DES

au gré du temps

Les plaideurs

Dans le grand royaume de la chicane, le domaine des procès concernant les accidents automobiles est immense et fort rentable pour les avocats.

Il est normal que par la voix de leur bâtonnier, ils repoussent avec vigueur un projet très pratique qui, abolissant les différends, les priverait d'une source considérable de revenus.

Et pourtant, le Canada ignore la subtilité européenne de la priorité à droite qui alimente tant de procédure entre conducteurs.

Il existe en Allemagne une stèle funéraire sur laquelle on peut lire: "Ci-gît X, tué dans une collision entre deux voitures; il avait la priorité!"

Louis-Martin TARD

Ministres des Finances et experts échangent leurs vues sur l'inflation

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Ministres des Finances et experts de plus de cent pays vont débattre à partir d'aujourd'hui de la situation de l'économie mondiale, que certains jugent au bord de la récession après le quadruplement des prix du pétrole.

Cette réunion, qui se tient à l'occasion des assemblées générales annuelles du Fonds monétaires international (FMI) et de la Banque mondiale, fait suite d'ailleurs à une série de rencontres et de discours de l'administration américaine, qui, en fin de semaine, ont tous traité de l'"ennemi public numéro un"; l'inflation.

Ainsi, dans le plus grand secret, les ministres des Affaires étrangers et des Finances des cinq grand pays riches: Etats-Unis, Japon, Allemagne de l'Ouest, France et Grande-Bretagne, se sont rencontrés durant le week-end au département d'Etat à Washington, et non à Camp David comme prévu, pour tenter de mettre sur pied une attitude commune, ou même un front commun des consommateurs, face aux pays exportateurs de pétrole. Mais absolument rien n'a filtré jusqu'ici du contenu des discussions ni des décisions qui auraient pu être prises.

On a appris cependant en fin de soirée que les ministres français, allemand et anglais des Finances pourraient informer leurs collègues de la CEE de la teneur de ces conversations. En effet, les pays membres de la Communauté européenne qui n'ont pas été invités à Washington ont manifesté quelque aigreur d'avoir été mis à l'écart.

D'autre part, le président Gerald Ford a clôturé samedi le sommet sur l'inflation réuni à Washington en annonçant la création d'un nouveau Conseil de politique économique et la prochaine divulgation d'un programme d'action économique prévoyant notamment un maintien des dépenses fédérales au-dessous du niveau de 300 milliards de dollars pour l'an-

Voir page 6 : L'inflation

Le dernier acte du Watergate devant la cour

WASHINGTON (Reuter) — Le dernier acte de l'affaire Watergate commence cette semaine devant le tribunal fédéral du district de Washington.

Repoussant une demande de report du procès introduite à la dernière minute, le juge John Sirica a fixé pour demain l'ouverture des débats au cours desquels comparaîtront six accusés, dont l'ancien attorney général, John Mitchell, l'ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, Bob Haldeman, et l'ancien conseiller présidentiel pour les affaires intérieures, John Ehrlichman. Tous sont inculpés de tentative d'étouffement de l'affaire du Watergate.

L'éventualité d'une venue de M. Richard Nixon à la barre des témoins, domine ce procès. L'ex-président des Etats-Unis, actuellement en traitement à l'hôpital Long Beach de Californie pour une phlébite, a été cité à comparaître par M. Ehrlichman; une convocation officielle a été envoyée à la requête de ce dernier par le procureur spécial Leon Jaworski.

On s'attend à ce que le juge Sirica décide rapidement si l'ancien chef de l'Exécutif est suffisamment bien remis de son mal pour effectuer le voyage et venir déposer. Le magistrat pourrait désigner des médecins pour l'examiner, si son avocat, M. Herbert Miller, fait valoir que son patient est encore trop fatigué pour subir une telle épreuve, souligne-t-on de source judiciaire.

Le procureur spécial veut que M. Nixon confirme l'exactitude des principales preuves qui seront produites au cours des débats, des enregistrements des conversations que l'ex-président a eues avec ses anciens collaborateurs après le cambriolage en 1972 du siège du Parti démocrate.

M. Jaworski avait envoyé a contrecoeur la citation à comparaître, les avocats de M. Ehrlichman ayant refusé de s'en tenir à une déclaration écrite de M. Nixon. Il voudrait cependant que l'ex-président vienne présenter sa déposition au tout début des débats, qui pourraient durer jusqu'à trois mois, de manière à ce qu'ensuite, les enregistrements puissent être présentés comme des preuves à conviction aux douze jurés.

Il sera particulièrement intéressant de voir si l'ex-président confirmera à la barre que M. Ehrlichman n'a pas su, comme il l'a affirmé, pendant près d'un an, que l'ancien attorney general, John Mitchell était au courant de l'effraction

Voir page 6 : Le Watergate

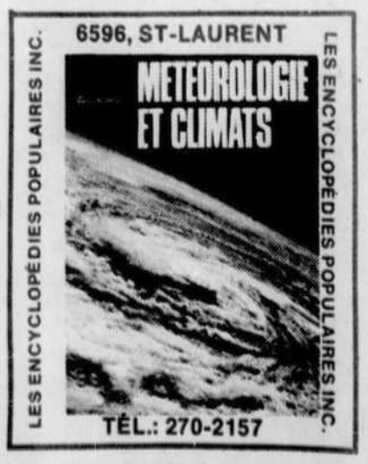

Le NPD aura un congrès de leadership en mars

OTTAWA (CP) — Tout indique que le Nouveau parti démocratique tiendra son congrès de leadership en mars prochain à Winnipeg plutôt qu'en juillet à Montréal, tel qu'il avait d'abord été prévu.

Une recommandation en ce sens, qui a toutes les chances d'être acceptée, sera faite lors de la réunion, la semaine prochaine à Halifax, du conseil national du NPD, a annoncé le leader parlementaire du parti, M. Edward Broadbent.

M. Broadbent a fait sa déclaration au terme d'une rencontre entre le caucus du parti et l'exécutif.

C'est à la demande même du chef actuel du NPD que l'exécutif a décidé d'avancer la date du congrès qui choisira un successeur à M. David Lewis, défait lors des élections générales du 8 juillet dernier.

Pourquoi Winnipeg plutôt que Montréal? Pour des raisons d'ordre pratique: le NPD a moins de difficultés à rassembler ses gens à l'ouest du pays où il possède plus de force.

Le leadership du NPD est remis automatiquement en question à tous les deux ans, lors du congrès du parti.

Selon un porte-parole, M. Lewis, qui a participé à deux élections fédérales en tant que chef du NPD et qui enseigne maintenant à l'université Carleton, est désireux de remettre la présidence du parti à son successeur le plus tôt possible.

D'ailleurs, aujourd'hui M Broadbent, nommé leader parlementaire après les élections, assume une très grande partie des fonctions que devrait normalement remplir M. Lewis.

Les rencontres du caucus et de l'exécutif, qui on pris fin hier, ont duré trois jours. Les deux premières journées, les groupes se sont réunis séparément et, hier, ils ont tenu une réunion conjointe à laquelle a assisté M. Lewis.

M. Broadbent, l'un des principaux aspirants à la succession de M. Lewis, a déclaré que la question du leadership était loin d'être le seul point à l'ordre du jour de ces réunions.

Il fut aussi question de la stratégie du parti pendant la session du parlement qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa. M. Broadbent n'a cependant pas voulu en dire davantage à ce sujet.

Le NPD, qui comptait 31 députés à la dissolution des Chambres, est ressorti des élections du 8 juillet avec une délégation de 16 membres seulement.

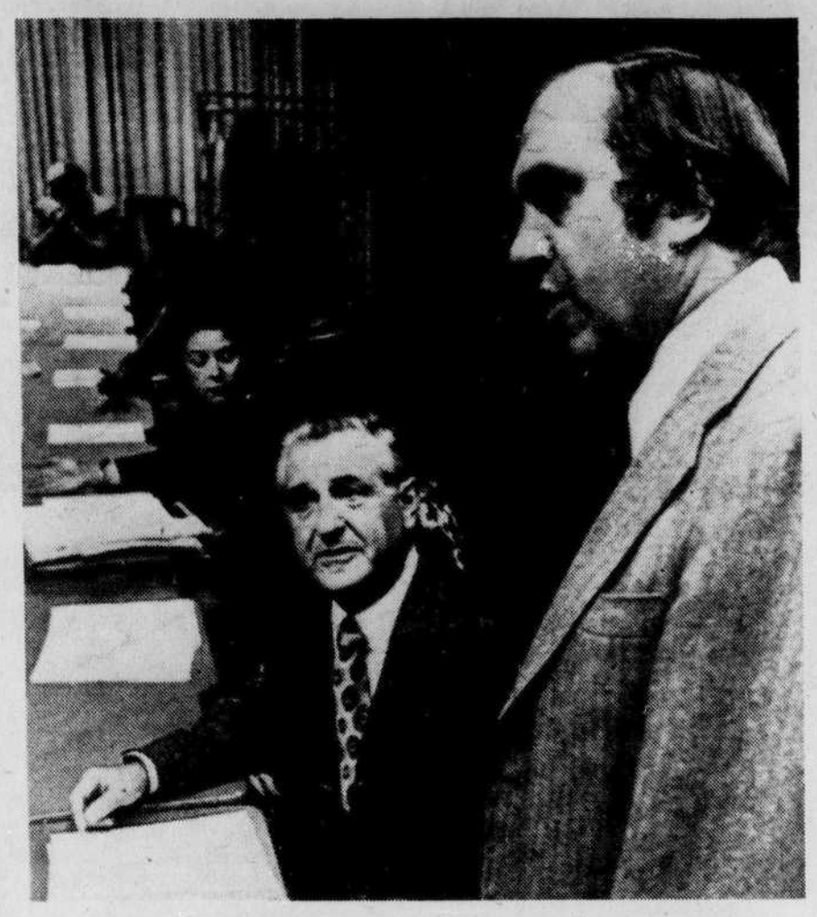

M. David Lewis (à gauche), chef actuel du Nouveau parti démocratique, attend avec impatience le jour où on lui désignera un successeur. Celui-ci pourrait bien être le leader parlementaire du NPD, M. Broadbent, que l'on voit ici en discussions avec son chef. (Téléphoto CP)

Les conservateurs nient au Crédit social le statut de parti

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire du Parti conservateur, M. Gerald Baldwin, a déclaré, en fin de semaine que son parti n'acceptera pas que le groupe des onze membres du Crédit social ait le statut de parti officiel dans le nouveau Parlement qui s'ouvre aujourd'hui.

En vertu de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, il faut un minimum de 12 députés pour constituer un parti officiel.

"Nous n'accepterons certainement pas d'amender cette loi, a déclaré M. Baldwin au cours d'une entrevue. Il y a beaucoup trop de problèmes graves à régler au pays pour que nous nous lancions dans l'un de ces débats pénibles. Mais si le gouvernement veut accorder des fonds aux créditistes, comme aux membres des autres partis, je crois pas que nous y avons d'objections."

Les fonds accordés aux partis officiels servent à défrayer leurs recherches et leur personnel d'appui, ce qui n'est pas offert aux députés indépendants. Les chefs des partis officiels reçoivent $4,000 en sus du traitement annuel de $18,000 et des $8,000 d'allocations de dépenses versés aux députés ordinaires.

Mais c'est au président des Communes de décider si tel ou tel groupe a le statut de parti officiel, ce qui donne à son leader les mêmes privilèges de discussions que dans le cas des autres chefs de partis — par exemple, de parler en premier aux débats des Communes et parfois de passer outre aux limites de temps imposées aux autres députés.

Si le nouveau président des Communes — qui ne sera nommé officiellement que lundi — décidait d'accorder au groupe du Crédit social le statut et les privilèges d'un parti officiel, et si le gouvernement décidait de mettre à sa disposition les sommes d'argent habituelles, M. Réal Caouette deviendrait leader officiel de parti.

M. Baldwin est d'avis qu'une telle façon de procéder serait fort différente d'un amendement à la loi. Ces fonds seraient disponibles sur une base annuelle, dit-il, et le gouvernement pourrait les couper à n'importe quel moment.

M. Baldwin poursuit: "Le gouvernement pense qu'en favorisant le Crédit social, il fera du tort aux conservateurs. Nous ne ferons donc rien de spécial pour leur faire obtenir des privilèges spéciaux. En ce qui nous touche, nous ne les reconnaissons pas comme parti officiel. Mais si le gouvernement veut leur faire une faveur, je ne crois pas que nous provoquions une chicane."

M. Caouette a déclaré récemment qu'il avait l'impression qu'il y avait entre tous les partis un accord pour que son groupe soit reconnu comme parti officiel.

L'ACFO se dote d'un comité d'action politique

par Fay LaRivière

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne-française de l'Ontario s'est donné un Comité d'action politique à tous les niveaux, au cours de son congrès annuel en fin de semaine dans la capitale nationale.

Le vingt-cinquième congrès annuel de l'ACFO, sous le thème de "la prochaine étape", était entièrement consacré, à la politique pour une première fois dans l'histoire de cet organisme.

L'ACFO n'a naturellement pas décidé de faire de la politique en tant que groupe mais bien de sensibiliser ses membres à la nécessité de la participation très active des Franco-ontariens à la vie politique et de leur accession aux postes "où se prennent les décisions".

Plusieurs résolutions du congrès ont précisé le mandat du nouveau comité d'action politique qui se penchera entre autres sur les prochaines élections municipales ontariennes pour assurer une bonne représentation francophone aux divers postes municipaux.

D'autre part, ce comité provincial d'action politique doit présider à la formation d'un "comité d'action politique-jeunesse qui stimulerait la participation des jeunes à tous les niveaux politiques" ainsi que d'une "équipe de personnes-ressources qui serait disponible aux conseils régionaux ainsi qu'aux associations affiliées à l'ACFO pour préparer des ateliers de formation ayant comme objectif d'organiser une équipe locale qui pourrait sensibiliser la population aux affaires publiques".

Les quelque 300 délégués et observateurs ont cependant refusé d'approuver une résolution de l'atelier portant sur le domaine scolaire qui signifiait, pratiquement, l'abolition des conseils scolaires séparés qui "ne répondent pas de façon optimale aux besoins des Franco-ontariens, pour les remplacer par "l'établissement de conseils scolaires publics français qui offriraient l'enseignement à partir de la pré-maternelle jusqu'à la 13ème année".

Plutôt que d'autoriser l'ACFO à entreprendre des démarches en ce sens auprès des services gouvernementaux, les délégués ont préféré référer l'idée à leur conseil exécutif qui devra faire rapport au prochain congrès sur les implications diverses d'une telle restructuration du système scolaire.

L'atelier sur le système judiciaire, de son côté, a demandé à l'ACFO, d'une part, d'étudier "les possibilités d'utilisation du français devant toutes les cours provinciales ou fédérales en Ontario", possibilité que le gouvernement ontarien disait à l'étude déjà en mai 1971, et d'autre part, a recommandé que l'ACFO exige la "mise sur pied par le procureur général, d'un comité d'étude officiel qui examinera le fonctionnement du système judiciaire afin de présenter des recommandations visant un éventuel service en français dans les cours en Ontario".

Le même atelier a demandé à l'ACFO de faire "des pressions auprès du Law Society of Upper Canada pour que l'on obtienne une personne bilingue au niveau des services de l'assistance judiciaire, en commençant par les districts prioritaires énoncés par le discours du Trône du gouvernement ontarien en mai 1971".

L'ACFO a également reçu mandat de "faire pression auprès des autorités pour que le personnel engagé dans les tribunaux administratifs soit bilingue".

Les tribunaux administratifs sont les tribunaux rattachés aux organismes comme la Commission d'assurance-chômage.

Ce congrès de trois jours s'est terminé par un court discours du nouveau président de l'Association, M. Jean-Louis Bourdeau, de North Bay, qui a rappelé à chacun que l'ACFO et ses conseils régionaux ne sont que des outils et qu'il appartenait à chaque membre de faire avancer la cause des Franco-Ontariens.

La Cour suprême du Canada examinera cette semaine l'appel de Morgentaler

OTTAWA (PC) — Les galeries réservées au public dans l'immeuble abritant la Cour suprême du Canada seront bondées cette semaine alors que les membres du plus haut tribunal du pays seront appelés à se prononcer sur la question de l'avortement.

La Cour, en effet, examinera le pourvoi en cassation interjeté par le médecin montréalais, Henry Morgentaler, reconnu coupable d'avoir pratiqué un avortement illégal. La lutte que se feront les curieux pour suivre les débats sera presque aussi dramatique que les débats eux-mêmes.

Parmi les personnes qui se presseront à la porte de la salle d'audience, il faut noter les membres d'organismes tels que la Pro-abortion Foundation for Women in Crisis, et ceux d'un organisme dont la philosophie se situe aux antipodes, l'Alliance pour la vie. Dans les deux camps, les militants sont généralement de sexe féminin.

La moitié au moins de la superficie de la salle d'audience, 41 par 50 pieds, sera occupée par les neuf membres de la Cour suprême et plusieurs autres personnalités judiciaires.

La Cour, présidée par le juge Bora Laskin et ses huit collègues, désignés sous le nom de juges puînés, devra décider de la constitutionnalité des lois canadiennes relatives à l'avortement.

Généralement, le travail des membres de la Cour suprême se poursuit devant un nombre restreint de spectateurs et les savants juges s'inquiètent un peu de l'attention portée à leurs débats.

L'un d'eux, le juge Ronald Martland affirmait au cours d'une interview vendredi: "L'usage veut que nous ne discutions qu'entre nous des affaires qui nous sont soumises."

Un seul des neuf magistrats est célibataire. Les autres sont mariés et ont des enfants. Trois d'entre eux sont de foi catholique romaine, confession religieuse qui s'oppose à l'avortement et aux pratiques dites "du contrôle des naissances". Trois autres sont de foi anglicane, un est presbytérien. Le juge en chef, M. Bora Laskin, est lui-même de foi hébraique.

Suit ci-après une courte description des membres de la Cour suprême:

— Bora Laskin, âgé de 61 ans. Devenu juge en chef de la Cour suprême en décembre 1973, battant en brèche la séniorité de plusieurs collègues. L'an dernier, le juge en chef avait signé un jugement minoritaire dans lequel il affirmait que la déclaration canadienne des droits prévaut contre toute autre loi.

— Ronald Martland, âgé de 67 ans. Siège à la Cour suprême depuis janvier 1958. Reconnu comme une sommité en matières juridiques.

— Wilfred Judson, âgé de 72 ans. Membre du plus haut tribunal du pays depuis 1958. Parle peu, est reconnu pour ses attitudes dites "terre à terre". Sa foi religieuse n'est pas mentionnée dans le Guide parlementaire.

— Ronald Ritchie, âgé de 64 ans. Représente les provinces maritimes à la Cour suprême. Autrefois professeur à l'Université Dalhousie, avant d'accéder à la Cour suprême. Père d'une fille et de foi anglicane.

— Wishart Spence, âgé de 70 ans. Père de deux enfants. Semble appartenir à la même école que le juge en chef. A accédé à la Cour suprême en 1963. De foi presbytérienne.

— Louis-Philippe Pigeon, âgé de 67 ans. De foi catholique et père de six enfants. Ancien conseiller juridique spécial de premiers ministres libéraux, il est membre de la Cour suprême depuis 1967.

— Robert Dickson, âgé de 58 ans. De foi anglicane. Père de quatre enfants. Membre de la Cour suprême depuis 1973.

— Jean Beetz, âgé de 47 ans. Célibataire, de foi catholique. Ancien doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal. A agi à titre de conseiller juridique près le premier ministre jusqu'à 1973.

Louis-Philippe de Grand-Prè. De foi catholique et père de quatre enfants. A accédé à la Cour suprême l'an dernier. Farouche fédéraliste, il estime que les pouvoirs législatifs appartiennent au Parlement et non aux tribunaux.

Communications

Les ministres se concertent face à Ottawa

QUEBEC (Le Devoir) — Les ministres des Communications des provinces se concerteront la semaine prochaine à Toronto, en vue de préparer les négociations qu'ils veulent entreprendre à brève échéance avec le gouvernement central.

En fait, ce sera la cinquième conférence des ministres responsables des communications. Elle vise à préciser les positions des provinces à la deuxième conférence fédérale-provinciale; celle-ci devait avoir lieu au début de l'été, mais elle a été retardée par les élections fédérales. L'on estime maintenant qu'elle aura lieu vers la fin du mois de novembre.

Les représentants des provinces étudieront, lundi et mardi prochain à Toronto, les propositions globales qui seront transmises à Ottawa dans le contexte des négociations relatives à la restructuration des communications au Canada. Ils étudieront aussi un certain nombre de problèmes précis et immédiats. Ainsi, il devrait être question de l'ordonnance récente de la Régie des services publics, qui vient en contradiction flagrante avec celle du CRTC, concernant la câblodistribution dans le Bas Saint-Laurent.

Les provinces ne cherchent pas à adopter des positions identiques, car les priorités et les objectifs sont différents de l'une à l'autre. Elles se concertent plutôt, dans le respect des divergences inévitables, de façon à éviter que les gestes posés par une province aient des répercussions fâcheuses sur les autres.

La télévision admise à filmer les débats ?

OTTAWA (d'après CP) — Le nouveau leader libéral aux Communes, M. Mitchell Sharp, est personnellement en faveur d'autoriser les caméras de télévision à filmer les débats de la Chambre. Des modalités de cette innovation, M. Sharp ne glisse pas mot; il préférerait procéder par consensus, après consultation avec les leaders parlementaires des partis d'opposition.

C'est là l'essentiel des réponses données dans une entrevue faite à l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires extérieures. M. Sharp entre officiellement dans son nouveau rôle aujourd'hui, jour de rentrée parlementaire. C'est le seul jour où, suivant les règles actuelles, les cameramen de télévision peuvent capter et diffuser ce qui se déroule en Chambre.

M. Sharp n'a pas voulu préciser s'il entendait pousser la logique jusqu'à autoriser la télédiffusion de la période des questions — c'est le temps où les députés d'opposition jalonnent souvent les ministres et autres députés du parti au pouvoir.

On semble plutôt s'acheminer vers une déclaration de principe que ferait M. Sharp sur l'admission de la télévision au Parlement. Il s'agira ensuite de filtrer, peut-être dans un comité parlementaire, les nombreuses suggestions qui ne manqueront pas de surgir quant aux règles à appliquer si la télévision devient témoin quotidien des débats, souvent houleux, de la Chambre.

Les adjoints de M. Trudeau tentent de recourir le moins possible au règlement de clôture, sorte de guillotine pour mettre fin aux discussions; ils ont toutefois dans leur arsenal un règlement qui autorise l'imposition d'un temps limite pour les interventions en Chambre, ce dont se plaignent parfois les députés

La Cour d'appel décide de remettre les documents ultra-secrets à la GRC

OTTAWA (CP) — La Cour d'appel fédérale a décidé que des documents ultra-secrets relatifs au congédiement de deux agents de la Gendarmerie royale du Canada devaient être remis à la GRC et ne pas être rendus publics. La cour n'a pas expliqué immédiatement les raisons motivant son jugement mais on s'attend qu'elle le fasse cette semaine.

Les documents en question avaient été apportés en preuve par la GRC lorsque les sergents Gilles Brunet et Don McCleery, de Montréal, décidèrent d'en appeler de leur congédiement.

Mais, une fois les documents produits à l'appui de la cause de la GRC, les deux agents ont résolu, mercredi, de demander à la cour, non seulement le droit de retirer leur appel mais aussi d'ordonner que les documents soient remis au commissaire de la GRC. La cour a agréé à cette double demande.

Celle-ci, faite par le procureur des deux anciens agents, Me Arthur Campeau, n'a pas été sans en étonner plusieurs. En effet, on aurait cru que si quelqu'un avait intérêt à cacher le contenu de ces documents, qui traitent du moins en partie des opérations de sécurité de la GRC, c'était au premier chef le gouvernement lui-même.

D'où la controverse que cette affaire n'a pas manqué de soulever: dans quelle mesure peut-on garder secrets des documents qui pourraient s'avérer embarrassants pour le gouvernement?

Déjà, l'Union canadienne des libertés civiles a fait savoir qu'elle tentera de faire modifier la loi permettant au gouvernement de refuser arbitrairement de produire des documents devant être utilisés devant les tribunaux.

MM. Gordon Fairweather, député de Fundy Royal et critique de la justice pour le parti progressiste-conservateur, ainsi que Alan Borovoy, conseiller de l'Union des libertés civiles de Toronto, ont tous deux déclaré séparément que la section 41 (2) de la loi des cours fédérales est trop large et risque de conduire à des abus.

Kissinger en accusé devant la Chambre ?

NEW YORK (AFP) — Un des membres les plus influents de la commission parlementaire des Affaires étrangères, le représentant démocrate, M. Donald Fraser, a proposé vendredi que le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger comparaisse devant les membres de la Chambre afin de clarifier la position du gouvernement du président Ford vis-à-vis des violations des droits de l'homme au Chili.

Au cours d'une interview publiée par le New York Times samedi, M. Fraser a déclaré que la réprimande que M. Kissinger avait adressée à l'ambassadeur américain au Chili pour avoir demandé à la junte de mettre fin à la torture de prisonniers et aux atteintes aux droits de l'homme, l'a décidé de proposer la convocation de M. Kissinger devant les parlementaires.

Un vin pour toute occasion. Mateus Rosé.

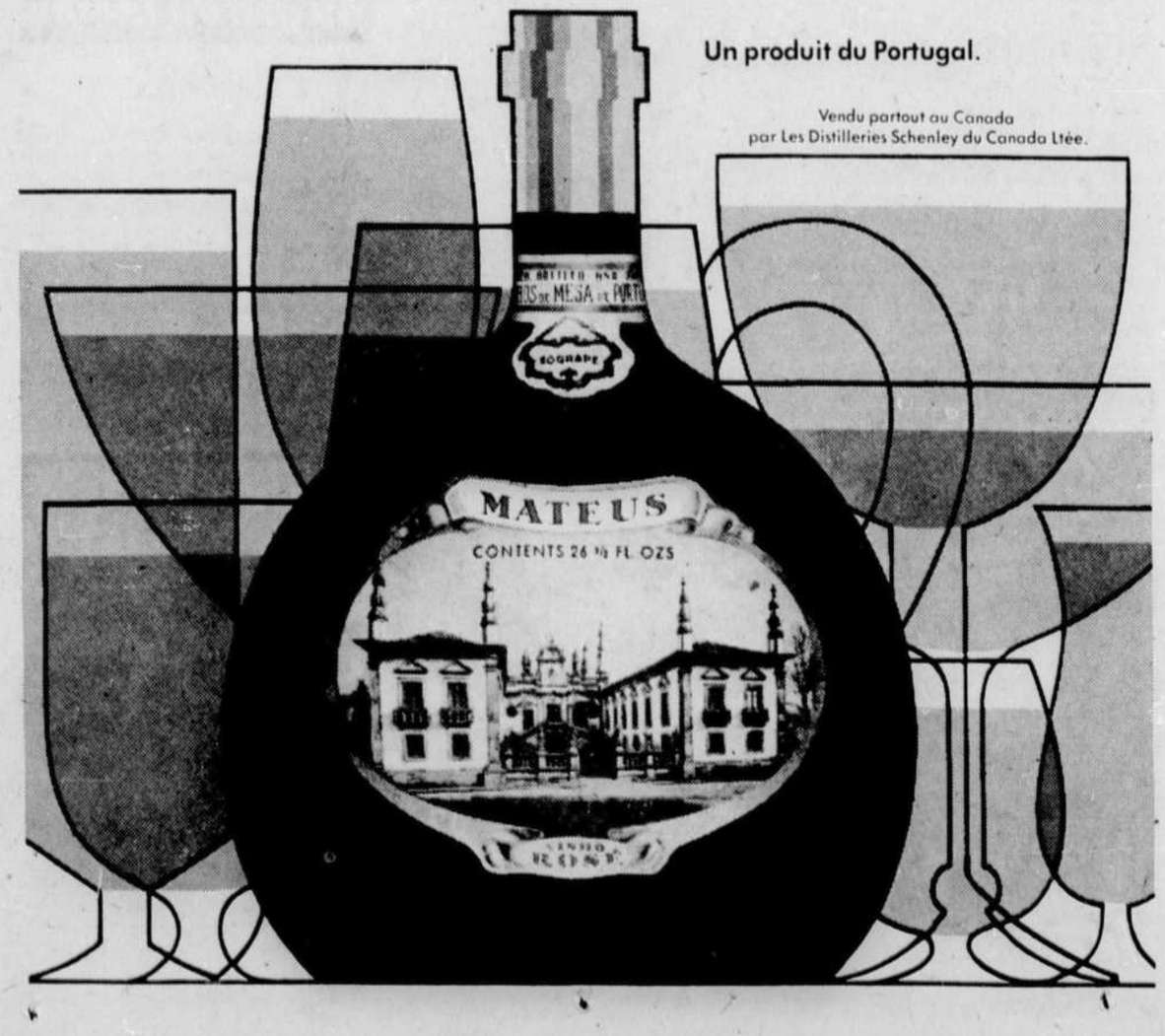

LE DEVOIR

L'activité reprend sur la Voie maritime

Le transport sur les Grands-Lacs et dans la Voie maritime du Saint-Laurent devrait fonctionner à plein d'ici quelques jours.

En effet, 400 mécaniciens en grève depuis le 7 août seront invités mercredi à ratifier une entente de principe conclue entre leurs dirigeants syndicaux et 15 transporteurs maritimes au cours de la journée de samedi.

Le règlement offert aux mécaniciens est similaire à celui qui a été accepté vendredi par 425 officiers de pont. Ceux-ci bénéficieront d'une hausse de salaire variant entre 65 et 75% pendant la durée du contrat de deux ans.

En vertu de leur contrat de travail précédent, les officiers de pont gagnaient entre $3.16 et $4.12 l'heure tandis que les mécaniciens recevaient $3.44 après un apprentissage de cinq ans.

Vendredi, le vice-président de la Guilde de la marine marchande du Canada, qui représente les officiers de pont, avait rejeté à l'avance les prétentions de certains qui pourraient craindre que cette forte augmentation de salaire ne favorise l'inflation.

M. Cook, appuyé en cela par le ministre du Travail, M. Munro, qui a participé à la dernière phase des négociations, a fait valoir qu'une forte partie de la hausse consentie servirait au rattrapage des officiers de pont, beaucoup moins payés que, par exemple, les hommes de métier.

"Nous voulions une hausse de 40% au titre du rattrapage plus une augmentation protégeant les membres contre la montée en spirale du coût de la vie. Nous estimons que le montant d'argent substantiel qui nous a été accordé est un substitut à une clause d'indexation au coût de la vie", a déclaré M. Cook.

Bien que les clauses de l'entente avec les mécaniciens n'aient pas été dévoilées, un porte-parole syndical a déclaré que le contrat de travail ressemblait étrangement à celui des officiers de pont. Ceux-ci recevront environ $1.05 de plus l'heure par année tandis que les mécaniciens, de leur côté, exigeaient $1.

La grève des officiers de pont et des mécaniciens avait immobilisé 145 navires sur les Grands lacs et dans la Voie maritime, retardant ainsi les livraisons de blé, de pétrole et de minerai.

Gardien de nuit trouvé poignardé

M. Alfred Côté, 50 ans, gardien de nuit de son état, est la 43e victime de meurtre à Montréal depuis le début de l'année.

Le cadavre a été découvert hier matin par la femme de la victime et son fils de 18 ans dans la cour à bois de la compagnie Iberville Lumber, rue Laurier, où il travaillait depuis mai dernier.

Pour des raisons que l'on ignore encore, M. Côté a été attaqué et poignardé par une ou plusieurs personnes. Les sergents-détectives Bertrand Audet et André Charette font enquête sur cette affaire.

Dans la nuit de samedi à dimanche, Mme Côté, inquiète du retard de son mari, a fait appel à la police. Celle-ci s'est rendue sur les lieux de travail de M. Côté où elle n'a constaté aucune effraction et d'où le gardien de nuit était absent.

Cependant, l'épouse, sentant le malheur, décide, en compagnie de son fils, de se rendre elle-même sur les terrains de la compagnie qu'elle connait pour y avoir déjà accompagné son mari pendant ses rondes.

Le pressentiment de Mme Côté était réel: dans la cour de bois, gît son mari, le corps ensanglanté.

Louis Even est décédé à 89 ans

Le pionnier du mouvement du Crédit social au Québec, M. Louis Even, est décédé à Montréal vendredi, à l'âge de 89 ans.

M. Even avait fondé le journal Vers Demain vers 1939, de même que le groupe appelé les Pèlerins de Saint-Michel et celui des Bérets blancs.

Les funérailles auront lieu mardi à Rougemont.

Le nageur québécois de longue distance, Jacques Amyot, en compagnie de son entraîneur, Benoit Drouin, jette un regard sur la Manche gonflée par les vents. Amyot veut prouver qu'un homme de 50 ans n'est pas encore usé et traverser le canal de Folkstone à la France. Mais jusqu'ici, le mauvais temps ne lui a pas encore permis de se jeter à l'eau. Au Québec, Amyot a été le premier nageur à traverser le lac Saint-Jean. (Téléphoto AP)

Le PQ Montréal-Centre opte pour l'unilinguisme scolaire

par Pierre O'Neil

Les militants péquistes de la région Montreal-Centre ont décrété en fin de semaine que le programme du parti devra être amendé pour stipuler qu'il doit y avoir au Québec un seul système d'enseignement public français.

Réunis en congrès régional à l'école polyvalente Pierre-Dupuy, les quelque 800 participants ont ainsi convenu de ramener à la surface un débat qui a déjà douloureusement marqué la jeune histoire du parti. La question de la langue d'enseignement a dominé les délibérations des premiers congrès du parti.

Jadis, Pierre Bourgault et François Aquin avaient perdu leur bataille au terme d'affrontements spectaculaires contre le président du parti, René Lévesque, qui menaçait de démissionner. C'est d'ailleurs ce qui avait accéléré leur départ du Parti québécois.

En plus du thème des relations entre les députés et l'exécutif ainsi que celui des modalités d'ascession à la souveraineté, la proposition d'un système unique et francophone promet de faire une fois de plus l'objet d'un débat animé au congrès national de novembre prochain à Québec. La région Montréal-Centre influence couramment les décisions qui se prennent ailleurs dans le parti et cette résolution de fin de semaine pourrait indiquer aux autres congrès régionaux la voie à suivre vers le congrès national.

Le système scolaire unique et francophone que propose la région Monréal-Nentre comporte par ailleurs certaines dispositions relativement à l'intégration des anglophones. Il sera permis aux étudiants anglophones inscrits dans les cégepts et universités du Québec de terminer leurs cours dans leur langue. Quant aux autres, à savoir, les élèves anglophones des niveaux primaire et secondaire, ils devront s'intégrer au secteur francophone dans un délai à déterminer.

La régon Montréal-Centre regroupe les militants de dix-sept comtés de l'île de Montréal dont ceux de Lafontaine, Maisonneuve et Saint-Jacques, respectivement représentés à l'Assemblée nationale par les députés Marcel Léger, Robert Burns et Claude Charron. Les congressistes ont adopté un certain nombre d'autres résolutions qui méritent d'être signalées.

L'atelier de travail portant sur les modalités d'accession à la souveraineté a rejeté le principe du référendum que préconise Claude Morin et qu'appuie depuis la fin de semaine l'exécutif national. En assemblée plénière, les participants ont réexprimé leur voeu que rien de fondamentane soit changé à ce chapitre du programme du parti.

Ce congrès de dix-sept comtés à par ailleurs décrété que le Parti québécois doit participer aux élections municipales du 10 novembre à Montréal contre le parti de Jean Drapeau en appuyant sans réserve la campagne électorale du Rassemblement des citoyens de Montréal.

● les péquistes de Montréal-Centre sont également d'avis que le Québec doit prendre les moyens immédiats pour étendre son rayonnement auprès des autres nations du monde. Ils suggèrent que le Parti québécois envoie un représentant officiel à l'Organisation des Nations-Unies (ONU) avec mission d'établir les relations utiles au devenir du Québec.

● suivant les termes d'une autre résolution adoptée au congrès régional de Montréal-Centre, le programme péquiste devra être encore amendé pour assurer la diffusion des méthodes contraceptives, instaurer des cours d'éducation sexuelle et accorder l'avortement gratuit sur demande.

● au chapitre de l'économique, les congressistes ont formulé deux recommandations: que toute entreprise rentable qui ferme ses portes ou déménage une de ses succursales ou filiales hors du Québec tombe sous le contrôle de la SGF; que les épargnes des Québécois en dépôt dans les institutions financières soient majoritairement réinvesties au Québec.

● sur le plan politique, le congrès péquiste a résolu que ni le conseil exécutif du parti, ni le conseil national, n'ont le pouvoir d'entériner une fusion avec une autre formation politique et que seul un congrès national serait habilité à prendre une aussi importante décision.

Les boulangers étudient le projet québécois de créer une Régie du pain

par Urgel Lefebvre

L'Association professionnelle des boulangers du Québec, qui doit changer aujourd'hui son nom en celui de Conseil de la boulangerie du Québec, afin de mieux s'identifier comme organisme conseil plutôt que corporation autoritaire, va étudier la proposition qui lui a été faite hier, de confier la fixation des prix du pain à une régie, comme cela se fait pour les produits agricoles.

La proposition a été mise de l'avant par le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. John Dinsmore, lors de l'ouverture officielle du congrès des boulangers du Québec au Holiday Inn de Longueuil. M. Dinsmore a d'ailleurs affirmé qu'il serait difficile, sous l'empire de la loi 277, d'effectuer un relèvement du prix minimum du pain, comme le demandent les boulangers. Reste la possibilité de recourir à une régie.

Le congrès se déroule sous la présidence de M. Robert Larivière. L'Association professionnelle des boulangers du Québec groupe environ 70 petites et moyennes boulangeries québécoises-françaises ainsi que deux grandes: Durivage à Montréal et Vaillancourt à Québec. Elle serait fort intéressée, a dit M. Larivière, à ce que le gouvernement fasse suite à une suggestion de Mme Beryl Plumptre, présidente de la Commission des prix et des aliments, en venant en aide aux petites et aux moyennes boulangeries.

Cette aide pourrait prendre la forme de prêts à taux préférentiels pour achat d'équipement; il pourrait également s'agir d'une aide à la recherche et d'une aide au fusionnement d'entreprises. Il y a eu plusieurs essais de fusionnement depuis deux ans, dit M. Larivière, mais trois ou quatre réussites seulement.

Après avoir révélé que les boulangeries ont reçu de Mme Plumptre une lettre leur demandant de justifier toute hausse de prix, M. Larivière a énuméré tous les facteurs qui concourent à faire monter le prix du pain:

— hausse continue de tous les ingrédients, sauf la farine (qui est subventionnée et dont le prix a été gelé par le gouvernement fédéral).

— hausse du coût de la main-d'oeuvre (augmentation de 50 et même 70 cents l'heure dans les récents contrats de travail).

— hausse du coût de l'équipement et de la machinerie (y compris le matériel roulant pour la livraison).

— hausse du coût de l'énergie, sous toutes ses formes.

— hausse des frais de financement à tous les paliers.

M. Larivière tient cependant à souligner qu'il y a lieu pour le consommateur de bien connaître la fourchette des prix du pain. Quand on dit que le pain de 24 onces est à 48 cents, il s'agit du pain de première qualité portant le nom de la boulangerie et dont la distribution à de multiples établissements de détail est plus onéreuse que la distribution massive aux grands marchés d'alimentation. Ce pain, appelé "premium" dans le langage des boulanger, est d'une valeur nutritive sans égale à travers le monde, même s'il n'a pas la saveur du pain de fabrication artisanale ou semi-artisanale. Ce pain "sans moule" est d'ailleurs exempt en partie de la loi 277. Son prix varie d'un établissement à l'autre. Les boulangeries font aussi un pain dit de "compétition" qu'elles peuvent vendre au prix de 45 cents. Quant au pain de marque privée (nom du supermarché) il se vend autour de 36 cents et représente en ce moment 50% de la consommation québécoise. Enfin, il y a les pains à saveurs spéciales, comme le pain aux raisins, le pain au fromage, etc, dont les prix dépendent de la quantité à cuire pour répondre à la demande.

Les délégués au congrès des boulangers du Québec ont aussi entendu un représentant du gouvernement fédéral, M. Roland Venne, leur parler du système métrique et de l'emballage du pain; un représentant d'Esso, M. Bernard Brouillette, leur parler d'énergie; une spécialiste en nutrition, Mlle Sylvia Jenkins, leur exposer les grandes lignes du cours par correspondance qui sera mis à la portée des boulangers du Québec, et ce en français grâce à une subvention du gouvernement.

Au souper d'hier soir, la conférencière était Mme Greta Hale, présidente du

Voir page 6 : Régie

Aujourd'hui

Cliniques de donneurs de sang à la Croix-Rouge: Ecole Notre-Dame de Lorette, à Pincourt (à 15h); au Pavillon Marie-Victorin (244 est, Sherbrooke, à Montréal, de 10h à 17h); à Ville de Laval, au 111 boul. des Laurentides (14h à 21h30).

●

Les membres des Jeunes entreprises de Montréal se réunissent à la Place du Commerce (1080 côte du Beaver Hall, Montréal).

●

A l'Institut Coopératif Desjardins de Lévis se poursuit le colloque international de terminologie.

●

A 14h s'ouvre à Sainte-Foy (Motel Universel) le congrès provincial des Cercles de fermières.

●

Prestation de serment du nouveau directeur général adjoint de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin, à 15h en la salle des mariages civils (10 est, rue Craig, Montréal).

●

Inauguration du cercle des arts du Club de l'âge d'or de Saint-Sixte, à Ville Saint-Laurent (1895 rue de l'Eglise), à 20h.

●

Conférence de M. A.-J. Greimas sur la "Sémiologie et les sciences humaines" en la salle 3200 du 1180 rue Bleury (UQAM).

●

Sous les auspices de la Société historique de Montréal, causerie de M. Maurice da Silva, accompagnée de diapositives prises par M. Armour Landry, sur les divers endroits où vécut Maisonneuve en France et au Canada. A 20h30 à la Bibliothèque nationale, 1700 rue Saint-Denis.

●

La société culturelle Québec/URSS inaugure ce soir ses treize semaines de films soviétiques, projetés au 6287 de la rue Saint-Hubert. "Indices de l'époque "porte sur le pavillon de l'URSS à Expo-67, tandis que "Tourbillons hostiles" traite de F. Dzerjhinski, gentilhomme polonais devenu, après la Révolution d'Octobre, organisateur des services de sécurité et chef du Conseil suprême de l'économie nationale. (Tél: 272-5033).

●

A 20h, au comité Québec-Chili (angle Ontario et Saint-Denis, à Montréal) rencontre du professeur Dos Santos, Brésilien exilé au Mexique, avec des représentants de groupes progressistes (Tél: 842-8459).

Destination: monde

Le jeudi à 21h30 à la télévision de Radio-Canada

L'animateur Jean Duceppe
vous invite à participer à un jeu populaire aux questions d'intérêt touristique.

Condition d'éligibilité:
être citoyen canadien.

Les prix à gagner:
des voyages.

Troisième concours
le mercredi 2 octobre à 19h30
Maison de Radio-Canada
Salle A
1400 est boulevard Dorchester
Montréal

Sujet du concours:
Les Etats-Unis d'Amérique:
la Floride, la Californie, la Louisiane, l'Alabama, le Mississippi, la Géorgie, le Montana, le Colorado, le Nord et le Sud Dakota, le Wyoming, l'Utah, le Nébraska.

SUPER LOTTO

VITE... VITE... TIRAGE: 18 OCTOBRE

QUANTITÉ LIMITÉE

$1,000,000 EN PRIX
3,100 GAGNANTS

éditorial

Un privilège menaçant

Ayant su faire oublier qu'elle devait son origine à la conquête de l'Ouest sur les Indiens et les Métis, la Gendarmerie royale du Canada s'est forgé au pays et à l'étranger une réputation enviable. Certes, de temps à autres, des incidents pouvaient marquer ses activités, mais rien jusqu.à récemment qui puisse entacher son image d'intégrité et son calibre professionnel. S'étant en quelque sorte condammée à la perfection, la GRC n'aura donc ressenti que plus durement les graves événements auxquels plusieurs de ses membres viennent d'être mêlés.

Abordant le chapitre de la "sécurité intérieure" dans la brochure qu'il consacrait en 1969 à la GRC, l'ex-commissaire W.L. Higgitt écrivait: "Le point le plus important, c'est que la GRC est un élément vital de la défense et de la sécurité intérieure de la nation. Voilà pourquoi toute action ou parole inconsidérée de la part d'un gendarme pourrait avoir de très graves répercussions." Or, nous n'en sommes plus à des actions imprudentes ou à des paroles irréfléchies. Trois membres d'expérience de sa division renseignements et de sécurité, la plus importante d'entre toutes, ont été congédiés dans les circonstances aussi troublantes qu'inexpliquées. Encore la semaine dernière, un autre membre présumé de la GRC, que le autorités n'ont pas encore voulu identifier, aurait été surpris en train de voler du matériel sur le Rive-Sud avec une camionnette appartenant à la Gendarmerie.

Depuis le scandale du Watergate, le public canadien, autant que la population des États-Unis, sait que les services policiers et gouvernementaux sont eux aussi vulnérables et que la façon de couvrir leurs crimes est de les envelopper du secret intouchable de la sécurité nationale. Dans un tel contexte, la GRC et les autorités fédérales ne pourront longtemps s'enfermer dans le mutisme ou soustraire par simple "privilège" de la Couronne des éléments de preuve requis par les tribunaux.

•

Il faudrait être bien naïf ou puritain pour penser que toutes les tâches confiées à la police sont propres et qu'elle peut s'en acquitter sans parfois se salir. Non seulement tous les crops policiers ont-ils largement recours à la délation rétribuée, mais plus audacieusement ils savent s'infiltrer dans les milieux ou les organisations qui sont susceptibles de présenter un danger grave pour la sécurité du pays ou l'intégrité de l'Etat. C'est ainsi qu'une police vraiment professionnelle réussit à loger certains de ses agents dans les filières des narcotiques, à placer d'utiles intelligences aux endroits stratégiques du crime organisé, et à percer les cellules les plus clandestines de la subversion politique.

Rien ne nous autorise à croire que la GRC n'est pas professionnellement à la hauteur. Qu'en conséquence, il survienne à l'un de ses agents d'être placé dans une situation délicate, voilà qui ne devrait surprendre personne. La règle du jeu veut alors que la police n'ait officiellement rien à voir à l'affaire et que l'intéressé se tire seul du pétrin, sa discrétion étant acquise ainsi que le secours postérieur des autorités.

S'il ne s'agissait que "d'accidents" semblables, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter davantage des remous créés ces derniers temps. Mais tel ne paraît pas être le cas. Certes, les premiers éléments de preuve déposés dans l'affaire Samson ne permettent pas de souscrire à l'hypothèse qu'une escouade de la "provocation" serait à l'oeuvre au Québec sous l'égide secrète de la Gendarmerie. Encore que les propos de certains agents confiés à un journaliste et publiés le 31 août dernier dans Le Soleil auraient déjà dû inciter les parlementaires à faire prochainement un examen de la latitude qui est permise à la GRC ou qu'elle s'arroge.

Plus étrange encore est le congédiement de deux policiers d'expérience, dont l'un aurait participé à la libération de M. James Cross en 1970, et qui n'ont pas craint de contester devant la Cour fédérale le renvoi qui les avait frappés. Dans le matériel mis en preuve à leur procès contre la GRC, des documents auraient été de nature à révéler des faits hautement explosifs sur l'infiltration possible de la pègre au sein de la GRC, sur la collaboration de la Gendarmerie à des activités clandestines de quelque CIA à Montréal, et sur l'emploi injustifié de tables d'écoute. On comprend que le procureur des deux intéressés, devant la publicité faite à cette cause, ait craint que ses clients ne puissent faire valoir leurs droits. Mais on s'explique mal, devant la nature des faits jusqu'ici dévoilés, qu'ils soient réels ou supposés, le gouvernement ait sauté sur l'occasion pour fermer le dossier.

Naturellement, la nature même des activités policières exige qu'une certaine discrétion les enveloppe. La police, cependant, ses activités, ses méthodes, sont éminemment d'intérêt public. On ne saurait exiger qu'en tout temps ces dossiers soient étalés en cour où au Parlement; mais il faut tenir au principe que tout élément de preuve doit pouvoir faire l'objet d'un examen à huis clos par un procureur du ministère de la Justice, un tribunal ou une commission parlementaire. Autrement, ce serait soustraire un secteur "vital" (du propre aveu des autorités policières et gouvernementales) à tout contrôle judiciaire et politique, ce qui est incompatible avec notre régime de droit et avec toute légalité démocratique.

La Gendarmerie va ruiner sa propre crédibilité si elle favorise, par son mutisme, les rumeurs graves qui ont commencé de circuler sur les activités de certains de ses membres dans sa division la plus importante. Ses propres agents, soumis à des congédiements qui peuvent paraître arbitraires, vont de moins en moins respecter la discipline quasi militaire qui leur est imposée. "Maintiens le droit", dit sa devise. Elle qui fait un devoir spécial à ses membres "de se montrer plus consciencieux et plus soigneux que les gens d'autres métiers ou professions", elle ne saurait échapper aux exigences démocratiques d'une "conduite irréprochable".

Les décisions que prendra la GRC dans toutes ces affaires ne sauraient cependant la soustraire au contrôle du parlement et des tribunaux. À cet égard, le procès des agents secrets Donald McCleery et Gilles Brunet a soulevé une question qu'après les récentes expériences politiques et judiciaires aux États-Unis, on ne saurait éluder au Canada. D'après la loi qui régit la Cour fédérale devant qui ce procès était instruit, un ministre peut signaler au tribunal que certains renseignements ne doivent pas y être produits ou communiqués, mais c'est le juge qui décide s'il doit en être ainsi — à une exception près, qui détruit la règle précédente! Si un ministre déclare en effet qu'un document ne peut être divulgué car sa production ou sa communication "serait préjudiciable aux relations internationales, à la défense ou à la sécurité nationale ou aux relations fédérales-provinciales, ou dévoilerait une communication confidentielle" du cabinet fédéral, alors le tribunal ne peut ni "examiner ni en autoriser la production!

On ne saurait trouver couverture plus large pour soustraire n'importe quel crime ou illégalité de l'Etat à l'examen judiciaire. Cette disposition a été inscrite dans la loi transformant la cour de l'echiquier alors même que les légistes fédéraux fignolaient une charte des droits de l'homme. Cet article est peut-être inconstitutionnel, mais le parlement fédéral ne doit pas attendre un test de la Cour suprême pour l'abroger.

•

Il est peut-être trop tôt pour parler d'un Watergate canadien, encore que la GRC et le ministre de la Justice, M. Otto Lang, se trouvent maintenant dans la position d'officiers publics qui ont des choses à cacher. Ces dossiers devront tôt ou tard être tirés au clair.

Plusieurs citoyens, au Québec notamment, auront trouvé dans ces derniers événements de quoi nourrir les plus graves soupçons. Une police aussi professionnelle que la GRC aurait dû normalement avoir à l'oeil des agitateurs aussi notoires que certains compères felquistes d'octobre 1970. Comment se fait-il qu'elle ait été aussi longtemps impuissante à agir, et que les autorités, comme par hasard, aient dû recourir aux mesures de guerre pour permettre à ces experts d'en finir avec les deux cellules? Si la division des renseignements et de la sécurité de la GRC est si faible ou bien si elle est menacée de contamination par le crime organisé ou par des éléments non moins rassurants de la CIA, il est temps que le Parlement s'inquiète et la réforme.

Qu'il soit ou non à la hauteur de la situation, nul "privilège de l'exécutif" ne devrait empêcher que le plus important corps policier du pays redevienne au-dessus de tout soupçon.

Jean-Claude LECLERC

Le mot du silencieux

Le conditionnement physique

par Albert Brie

La mode est au conditionnement physique, comme elle est aux sciences occultes, au nudivisme, aux aliments naturels, aux idées (neuves, toutes faites, restaurées, c'est tout un), à la musique rock, au kébécois, à la méditation, à l'indexation et que sais-je encore! Pourquoi ne serait-elle pas au conditionnement physique? C'est une valeur assez sympathique.

•

Et c'est revanche. Dans le passé, on a trop négligé l'entretien de ses organes. Quand j'étais jeune, on ne s'occupait pas de donner cette formation à notre personne physique. On n'en parlait pas. C'était une façon insidieuse de la mépriser. C'était une grossière erreur, parce qu'on nous enseignait qu'après le jugement dernier, nos corps seraient ressuscités. L'éducation de jadis avait de ses contresens!

•

Pourquoi faire une mode du conditionnement physique? Parce que si on ne lui donne pas la séduction de la mode, sa remise à l'honneur passera inaperçue. Sans le secours de la mode, c'est l'oubli. Avant qu'elle n'y tombe, il faut que le projet occupe le devant de la scène. Hors la mode, pas de salut! Alors tout le monde en place pour la mode de l'éducation physique.

•

On a longtemps parlé de la culture physique. Mais on s'est bien vite rendu compte que le mot culture associé à la forme physique était un peu beaucoup outrancier, gratuit, prétentieux, vague, insignifiant et pas du tout... à la mode.

•

La bonne condition l'excellente forme physique ont longtemps été l'affaire exclusive des athlètes, tout comme le jeûne, le silence, le cilice étaient l'apanage des moines. La démocratisation aidant, l'une des ambitions de notre époque a consisté à récupérer ces pratiques pour les faire servir à l'homme de la rue. Le commun des mortels réclamait le droit de goûter à tout. Tout devait être à tout le monde.

On a dit qu'à notre époque il n'y a plus de héros, de héros fabuleux. Le héros, ce pourrait être vous ou moi. Il s'agit, comme on le fait, de désamorcer ce qu'il y a d'extraordinaire et de le réduire à sa dimension normale, selon une certaine recette. Le héros d'autrefois, s'il se reproduit, devient l'homme exceptionnel marginal. Ce n'est plus un homme à imiter s'il a réussi l'impossible. On le classe dans la catégorie des hommes un peu fous.

•

Pour faire comprendre à l'homme du commun que l'exercice lui est nécessaire, il faut aussi lui proposer des images: un jeune homme ordinaire et un vieil homme ordinaire qui font des choses extraordinaires: l'un traversera le Canada à pied; l'autre fera du jogging à 80 ans. Le procédé est excellent: montrer l'excès pour obtenir la mesure.

•

On nous dit que nous ne nous sommes jamais occupés de notre corps. On pourrait ajouter qu'on ne s'est jamais occupé de notre esprit. On finira bien un jour par s'inquiéter de l'état de délabrement de notre âme. C'est pourtant la priorité. Les modistes attendent sans doute leur heure.

•

Pour que la mode de la bonne condition physique fonctionne à plein, il faut ficher à l'individu une bonne peur: "Tu vas t'ankyloser"! "Tu vas devenir une excellente cible pour les troubles cardiaques". La peur, propagande et publicité le savent, a un effet magique. Débarrassons-nous du préjugé que l'homme est naturellement bon, ou méchant, ou pessimiste ou raisonnable, il est naturellement peureux. Pour l'engager à prendre soin de sa santé ("La maladie te guette"), à vivre heureux ("la vie est si courte"), il faut commencer par lui faire peur.

Si on nous avait appris en temps et lieu un art de vivre! L'éducation ne s'est jamais entendu à cela. Nous ne serions pas obligés de recourir à des méthodes de réjuvénation qui ne sont au mieux que des expédients pour survivre.

lettres au DEVOIR

Il y avait une morte dans ma cellule

Dans son éditorial du jeudi 19 septembre, M. Jean-Claude Leclerc aura exposé, avec des arguments irréfutables (tant au niveau juridique qu'au niveau humain) la situation combien pénible des exilés haïtiens menacés de déportation par les gouvernements de l'Amérique du Nord. Par-delà les clichés déjà connus, et en se fondant sur une solide documentation, il a donné une sévère leçon d'humanisme aux Manitous du gouvernement Canadien.

On l'a déjà dit. Il faut encore le répéter: l'Amérique du Nord est directement responsable des déboires du peuple haïtien. Depuis dix-sept ans, elle fournit armes et argent aux Duvalier pour maintenir aux Caraïbes un système politique féodal et fasciste. La preuve: ce sont les soldats américains qui ont entraîné les criminels de Duvalier pour écraser en Haïti toute tentative de révolution. Autre preuve: en février dernier, des avions militaires canadiens, sous le commandement du Capitaine André Legault, ont été envoyés en Haïti pour livrer à la monarchie duvaliériste du matériel militaire. Et pendant dix-sept ans, comme l'a fort justement souligné l'éditorialiste du DEVOIR: "L'ACDI, les hommes d'affaires, les exploiteurs touristiques, tout le monde est en train de se graisser la patte ou la conscience en Haïti". Ajoutons aux propos de M. Leclerc que maintenant toute une partie de l'Ouest du pays est devenue la propriété privée des hommes d'affaires canadiens et américains.

Quand M. Jean-Claude Leclerc dit non aux déportations, il a raison et j'apporte à l'appui de son argumentation le témoignage suivant: le 15 août 1961, j'ai été arrêté, emprisonné et torturé. J'ai dû passer trois jours dans le coma. Et quand j'ai repris connaissance, il y avait une morte dans ma cellule: Maltide Sévère, 17 ans. Après un mois d'emprisonnement, de souffrances physiques, de malnutrition, j'ai subi, encore sous la torture, un deuxième interrogatoire. Nous étions deux prisonniers: Jean Sévère et moi. Je dis bien Jean Sévère le cousin de Marc G. Sévère, menacé de déportation par les agents de M. Andras. Je suis persuadé que MM. Andras et Bienvenue n'auraient pas tenu le coup après cinq minutes de tortures et d'humiliations.

Donnez-vous bonne conscience! Lavez-vous les mains devant les crimes, l'injustice et l'exploitation. Mais dites-vous bien ceci: aussi longtemps que le Canada entretient des relations diplomatiques avec Haïti pour protéger les intérêts de ses capitalistes et pour envoyer ses représentants faire la "courbette" devant les Roi-nègres du régime, analphabètes et criminels, il devra accepter que des Haïtiens utilisent toutes les ressources qui leur sont disponibles pour s'échapper de cet "enfer" qu'est devenue la Perle des Antilles.

Sans l'appui militaire de l'Amérique du Nord aux Duvalier, les Patriotes haïtiens auraient déjà renversé le despotisme dans leur pays. Les Haïtiens que vous voulez déporter, M. Andras, sont des marrons de la liberté. A ce titre, ils méritent le respect, car ils n'acceptent pas la dictature après trois siècles d'esclavage. Merci Jean-Claude Leclerc. Nous parlerons de vous quand nous serons libres.

Gérard ETIENNE, Ph.D.

Moncton, le 26 septembre 1974

La toponymie de Montréal a besoin de retouches

Excellente était la suggestion de votre lecteur Maurice Gagnon qui dans cette page proposait de changer le nom de la rue Sherbrooke en celui de **Boulevard des Olympiades.** Il serait grandement temps que l'administration Drapeau procède à des changements dans le secteur de la toponymie. On sait que la toponymie est l'étude linguistique ou historique de l'origine des noms de lieu. Le répertoire de la toponymie de la Ville de Montréal raconte, par ses rues, ses parcs, ses quartiers, la petite et la grande histoire de Montréal. Je m'interroge encore sur la grande histoire de Sir John Coape Sherbrooke? On sait qu'il fut gouverneur général du Canada de 1816 à 1818 mais cela n'a pas apporté grand chose à la vie collective et culturelle des francophones de la métropole... Pour l'amour du Bon Dieu monsieur Drapeau qu'attendez-vous donc pour nous débarrasser de l'axe principale qui traverse la ville, pour la remplacer par un nom plus convenable tel: **BOULEVARD DES OLYMPIADES**. Pourquoi pas? Nous faciliterions l'orientation des visiteurs et franciserions par la même occasion l'inutile nom de Sherbrooke. Pour ce qui est de la station de métro Sherbrooke, je crois que monsieur Gagnon avait bien raison de suggérer le nom de station Cherrier.

Dans un autre ordre d'idées, qu'attendez-vous, monsieur le maire, pour honorer le **général Charles de Gaulle**? Pourquoi ne lui donneriez-vous pas la rue Craig dont le nom devrait disparaître au plus vite. A l'heure de la loi 22, il serait grandement temps que le gouvernement Concordia fasse sa part de progression. Cessez de parler du passé, monsieur le maire, et agissez de façon que la majorité francophone se sente dans une ville française et non américaine comme c'est le cas actuellement. Ne trouvez-vous pas par ailleurs que la reine Victoria possède un peu trop de noms de places, de rues et d'institutions, sans oublier son pont. Franchement Montréal ne fait pas grand effort pour changer de maquillage... 1976 approche monsieur le maire. Faites vite!

Jean MARCEL

Verdun, le 22 septembre 1974.

Des excuses s'imposent

Le temps m'ayant manqué pour le faire plus tôt, je tiens à dire ce que je pense de la conduite de Madame Payette et de M. Duceppe à l'égard de Mgr Henri Donze. Je ne saurais cependant mieux le faire qu'en souscrivant complètement à la lettre que vous a adressée le père Rémi Tittley, le 12 septembre dernier.

Puisque vous aviez invité Mgr Donze à l'émission est-ce qu'on ne se devait pas de le traiter au moins avec politesse?

M. Duceppe est un bon acteur mais il est dépourvu (on le sait) de raffinement. Quant à Mme Payette, elle permet souvent de bonnes émissions, mais à ses défauts, faut-il ajouter celui de la méchanceté déployée en public?

Il est évident, Mme Payette ayant été une fois de plus "inacceptable" qu'une lettre d'excuses à Mgr Donze s'impose. J'espère, en tant que Canadienne d'expression française, qu'elle lui sera adressée. Les deux responsables de cette pénible expérience se croient de bien importants personnages pour penser que leurs opinions religieuses peuvent intéresser le public.

Claudette F. BASTIEN

Ottawa,
Le 22 septembre 1974

Une heureuse initiative de la SSJB-Ahuntsic

Le Comité de Formation du Tribunal de la Femme Québécoise félicite les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Ahuntsic, pour l'heureuse initiative qu'ils ont prise. Le Comité est bien d'accord que la rue Durham devrait être changée par "rue Chateaubriand".

Rappelons quelques paroles du rapport Durham "cette mise en minorité graduelle et cette assimilation des canadiens-français vont s'opérer grâce à la loi (LOI22) de l'intérêt économique, social et politique, qui va presser les élites à abandonner leur langue et à renier leur nationalité..." Régissons avant qu'il ne soit trop tard. Pour ceux qui croient que le bilinguisme va faire qu'ils deviendront des partenaires égaux de ceux qui nous écrasent, ils s'apercevront que les complexes de supériorité subissent bien longtemps après l'assimilation. Ils seront des porteurs d'eau bilingues.

Suivons l'exemple de fierté et de dignité nationale que nous donnent les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Ahuntsic. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il faut d'autres initiatives comme celle-là à travers le Québec. VIVRE, c'est la participation. MOURIR, c'est l'apathie. À chacun son geste, à chacun son action, à chacun son honneur.

Jacqueline DUGAS,
coordonnatrice

Montréal, le 25 septembre 1974.

Une décision douteuse du CRTC

Pourquoi accorder au groupe Delaney un délai refusé à d'autres ?

par Pierre Chantelois

Montréal ne sera pas dotée d'une télévision privée avant septembre 1976. Il en va de même pour la région de Québec. Ce délai de deux ans a été octroyé par décision administrative du Conseil de la Radio-Télévision Canadienne (CRTC). Nous qualifions cette décision de discriminatoire, révoltante, et inadmissible dans un système procédant d'une saine démocratie. Pour aider à saisir tous les mécanismes qui contrôlent ces manoeuvres de coulisses, nous procéderons à un bref historique avec preuves à l'appui.

Dans sa décision 74-75, le CRTC résume ainsi sa position concernant la nécessité de l'établissement d'un deuxième réseau privé de langue française à Montréal et à Québec:

> "Dès 1968, le Conseil a fait connaître publiquement son intérêt pour l'établissement de ce troisième réseau de télévision au Québec. Au cours des années suivantes, divers projets en ce sens ont été élaborés et, en juillet 1972, le Conseil se déclarait prêt à recevoir les demandes de licences et, une année pus tard, soit le 10 décembre 1973, une audience publique a permis au Conseil et à la population de prendre connaissance de plusieurs demandes formelles de licences pour la mise en ondes d'un troisième service de télévision en langue française au Québec."

Des les audiences publiques du 10 décembre 1973, les requérants suivants: Coopérative de Télévision de Montréal, Radio-Futura Ltée, Télé-Inter-Cité Ltée, Civitas Ltée et Coopérative de Télévision de Québec, formulèrent une demande publique aux fins de se voir octroyer une licence pour télédiffusion. Cependant, dans une communication écrite précédant la tenue des audiences publiques, la coopérative de Télévision de Montréal demandait formellement au Conseil de surseoir d'un an à l'octroi d'une telle licence:

> "CTVM demeure, croyons-nous, le seul, face aux trois postulants, à répondre aux ouvelles orientations et préoccupations du CRTC en matière de propriété des ondes et de participation des usagers de la programmation. Nous demandons donc au CRTC de surseoir à l'octroi du permis d'exploitation du troisième poste de télévision de langue française à Montréal et à tout groupe appuyant notre démarche, de présenter un mémoire en ce sens aux audiences publiques." (Michel Archambeault, au nom du Conseil d'administration de CTVM, 15 novembre 1973).

Cette première demande de délai fut débattue en cours d'audiences publiques, les dix, onze et douze décembre 1973 par les requérants. L'opposition fut forte. Ainsi, selon Ed Prévost, président de Civitas (groupe Crépeau-Radio-Mutuelle), tout délai serait réputé préjudiciable. Ce préjudice trouve son origine dans la nécessité d'implanter un service supplémentaire de télévision:

> "De plus, la nécessité d'un troisième poste de télévision à Montréal existe selon nous depuis très longtemps et comme je l'ai déjà mentionné nous avons soumis une requête en soixante-sept et à votre demande, nous avons revisé en soixante-dix. Se vouloir le véritable miroir des besoins et aspirations de la collectivité aurait imposé au mouvement coopératif de se mettre à l'oeuvre bien avant la mi-mai soixante-soixante-treize." (Notes sténographies, p. 484).

Pour sa part, M. Franklin Delaney, président de Télé-Inter-Cité, ne mâchonna pas ses mots pour dénoncer cet abus de CTVM. Il s'opposa également à l'octroi d'un délai d'un an de la part du CRTC à CTVM.

> "CTVM invoque six raisons pour demander au Conseil de surseoir à ses décisions. Nous invoquons les six mêmes raisons pour que la demande de CTVM soit repoussée."
>
> "À nos yeux, étant donné que le cinq décembre soixante douze était le même pour tout le monde, il s'agit là tout simplement d'un aveu de défaut. D'autre part, si on accordait le sursis demandé, cela équivaudrait à refuser nos demandes..."
>
> (Notes sténographiées, p. 490).

Par sa décision du quatre avril 1974, le CRTC refusait donc tout délai à CTVM.

Un incident vint marquer particulièrement les audiences publiques. Civitas (pour et au nom de Télé-Mutuelle) formula une requête pour modifier en partie sa demande. Or, après un débat de procédure, le président du CRTC, après une absence de dix à quinze minutes en compagnie des membres de sa délégation, revint aviser Civitas qu'il ne pouvait entendre cette requête. Voici les raisons qu'il donna en faveur de la décision unanime du Conseil;

> "... Dans le fonctionnement de nos sociétés, à savoir que nous fonctionnons de telle façon qu'il y a des... situations concurrentielles, et que dans toute situation concurrentielle il est fondamental d'observer des règles strictes, et que si on s'attaque à ce principe-là, c'est... on attaque un principe important des... de justice dans la société et que, par conséquent, et nous en ce qui nous concerne, nous considérons que nous ne devons pas diminuer l'importance de ce principe-là dans le fonctionnement du CRTC. Si nous avions affaire à un mode de radiodiffusion monolithique, étatique, comme c'est le cas dans un grand nombre de pays du monde, d'accord, mais il reste que les services sont offerts au public par des groupes qui demeurent concurrentiels et que dans la réglementation de cette concurrence il faut observer des règles et quelques fois l'application de ces règles-là peut avoir une certaine vérité."
>
> (notes sténographiées, p. 287)

Suite donc aux audiences publiques du dix décembre, le CRTC annonça au cours d'une importante conférence de presse à l'Hôtel Bonaventure de Montréal le 4 avril 1974, l'octroi du permis au groupe Delaney et assortit sa décision des conditions suivantes:

1.) La station de Montréal et celle de Québec, ainsi que le relais micro-ondes assurant la transmission des émissions en provenance de Québec et de Montréal, devront entrer en opération simultanément. Le Conseil a pris bonne note de l'intention du titulaire d'assurer cette mise en ondes des deux stations au début de septembre 1975.

3.) Dès la première année d'opération, le titulaire des licences devra affecter aux émissions en provenance de Montréal et à celles en provenance de Québec la totalité des sommes qu'il s'est engagé, dans ses demandes, à consacrer à cette programmation.

4.) Le titulaire des licences devra maintenir un budget annuel de recherches, ainsi qu'il s'y est engagé dans ses demandes. Le Conseil s'attend à ce que le titulaire attribue une partie de ce budget à la découverte de nouvelles formules de programmes et de méthodes susceptibles de favoriser une participation populaire et significative.

Une procédure inqualifiable du CRTC

Toutes ces données nous situent donc les règles du jeu qui ont prévalu dans la course pour l'octroi d'une licence de réseau de télévision. N'eut été d'une information fortuite, nous n'aurions su que trop tard que le Conseil de la Radio-Télévision avait accordé un délai d'un an à Télé-Inter-Cité pour convenir aux engagements qu'il s'était fixé vis-à-vis du gouvernement et de la population.

La requête de Franklin Delaney de surseoir au délai prescrit dans la décision du Conseil, soit septembre 1975, fut déposée le 27 mai 1974, soit un mois et quelques jours après la publication de la décision du CRTC d'octroyer à Télé-Inter-Cité la licence. Il faut noter que pareille requête de surseoir à l'octroi du permis fut refusée inconditionnellement à CTVM.

La décision, du Conseil reportant à septembre 1976 l'échéance fixée pour la mise en ondes du réseau Télé-Inter-Cité fut rendue le 24 juillet 1974. Des porte-parole du CRTC nous déclarèrent que cette décision était d'ordre strictement administratif et ne pouvait, par conséquent, devenir publique. C'est là une trahison inqualifiable.

Nous nous surprenons que les requérants Civitas, Radio-Futura Ltée, CTVM, et CTVQ ne s'insurgent pas contre une telle décision unilatérale. Ne réalisent-ils pas qu'ils sont brimés dans leur droit, puisque comme l'a déclaré monsieur Delaney lui-même vis-à-vis de la requête de CTVQ, "A nos yeux, étant donné que le cinq décembre soixante douze (72) était le même pour tout le monde, il s'agit là tout simplement d'un aveu de défaut, D'autre part, si on accordait le sursis demandé, cela équivaudrait à refuser nos demandes..."

Nous considérons que la décision du CRTC d'accorder un délai d'un an à Télé-Inter-Cité équivaut à briser les règles du jeu. Le Conseil recule devant ses propres directives publiées le 4 avril 1974. Les principes, M. Pierre Juneau, ne s'appliquent pas seulement dans des procédures de débats publics, mais également dans le partage des droits. La décision du Conseil, à notre avis, brime dans leur droit, des requérants qui ont investi des fonds considérables.

En conséquence, nous exigeons à titre public ce qui suit:

a) Que soient rendues publiques les communications écrites entre le CRTC et Télé-Intercité, portant les dates du 27 mai 1974 et du 24 juillet 1974.

Voir page 6: Delaney

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Après la mort de Mgr Albert Cousineau

De l'urgence d'un nouveau style de présence du Québec en Haïti

par

Renaud Bernardin

■ *Originaire de Haiti, l'auteur de cet article est professeur de sciences sociales au Collège de Lévis. De Stansbourg, où il prépare une thèse de doctorat, M. Bernardin a noté la mort récente, passée presqu'inaperçue au Québec même, d'un religieux canadien Mgr Albert Cousineau, qui, après avoir été supérieur provincial et supérieur général des Pères de Sainte-Croix, joua, à titre d'évêque de Cap-Haitien, un rôle-clé dans l'évolution de l'Église en Haiti. Notre collaborateur voit dans le départ de Mgr Cousineau l'occasion d'une interrogation en profondeur sur la présence missionnaire du Québec en Haiti au moment où ce pays est engagé dans une profonde crise politique économique et culturelle.*

Une notice nécrologique du Devoir m'apprenait ces jours derniers le décès de Mgr Albert-François Cousineau, c.s.c. ancien évêque du Cap-Haïtien, ma ville natale. Je salue la mémoire de ce prélat que j'ai rencontré pour la première fois à l'Asile Communale où il visitait des vieillards malades et avec qui j'entretiens de cordiales relations, même après mon départ du pays. Mais sa disparition doit surtout être l'occasion d'un réflexion sur la présence missionnaire québécoise en Haïti. Si les propos qui suivent en devenaient l'amorce ou l'occasion, ils auraient atteint leur but.

Succéder à Mgr Jean-Marie Jan à, la tête du diocèse du Nord n'était pas chose facile: les missionnaires bretons craignaient cette nouvelle brèche ouverte dans leur champ d'action après celle faite par la nomination de Mgr Jean-Louis Collignon o.m.i. à l'évêché des Cayes dans le Sud. Et ces Canadiens (comme on les appelle puisqu'ils se présentaient comme tels et que le Québec n'était pas encore un vécu de conscience pour les Haïtiens) arrivaient avec d'autres méthodes, passaient pour avoir beaucoup de moyens, dérangeaient bien des routines! De là, des rivalités entre missionnaires de nationalités différentes,doublées des traditionnelles querelles entre les séculiers qui tenaient le diocèse et les réguliers qui s'y installaient. Le clergé était divisé en outre sur l'aptitude des haïtiens à accéder au sacerdoce. Mgr Cousineau dirigea le diocèse avec les prêtres dont il disposait, se souciant de leur ordinaire comme de leurs vieux jours, les aidant à matérialiser leurs projets de construction, soutenant d'aucuns dans leur défaillance. Le maintien de celui-ci à la tête d'une cure importante, la promotion de celui-là au vicariat général du diocèse, la dignité de chanoine de la cathédrale accordée à tel autre ou l'ascension irrésistible de son secrétaire haïtien aujourd'hui évêque, autant de mesures ou de moyens, parmi d'autres, qui l'aidèrent à prendre en mains son diocèse. Il était ferme sans excès, bon avec franchise, affable sans être cauteleux, prudent mais ouvert. Personnellement c'est à lui (et à un autre prêtre québécois qui se reconnaîtra) que je dois une passion pour la justice. Il me faut en témoigner tout en ajoutant que des compatriotes haïtiens vivants ou tombés sous les coups de la répression qui sévit sur notre pays m'ont aidé à approfondir le contenu concret de la notion de justice appliquée à la formation sociale haïtienne.

Ceux qui étudieront, le jour venu, l'épiscopat de Mgr Cousineau devront élucider quelques questions épineuses: par exemple, comment cet évêque put surnager dans la tourmente duvaliériste! Il avait pourtant reçu avec éclat le général Kébrau, celui qui, après avoir porté Duvalier au pouvoir, devait connaître l'exil doré d'une ambassade à Rome avant de mourir empoisonné, selon la rumeur publique. Il avait tenu à accompagner à l'aéroport les évêques français expulsés du pays: Mgr Paul Robert et Mgr François Poirier. Il manifesta activement sa solidarité envers les jésuites expulsés d'Haïti (1). Et en privé, il avait la dent dure contre le régime. A l'opposé, un prélat haïtien m'a rapporté que lors de l'expulsion des Spiritains d'Haïti, Mgr Cousineau avait invité une assemblée épiscopale qui ne demandait sans doute pas mieux, à modérer sa protestation et à temporiser. Mais quel crédit accorder à la parole de cet évêque dont l'un des titres de notoriété est de faire antichambre chez Madame St. Victor, commandant de la milice de Fort Dimanche! (2)? Il faudra juger sur pièces. De toute manière, qu'il ait été épargné n'est pas, en soi, suspect: l'important est de bien connaître les intérêts au nom desquels il aura été épargné par un régime que Jean XXIII excommunia.

Bien sûr il dût être présent au pays pour les fêtes du 22 septembre et parfois même, à son corps défendant, plastronner dans des cérémonies officielles. Il subit aussi des vexations de la part d'un gouvernement qui avait établi au pays "une dictature pour rien". Mais sans doute pour ménager les relations transnationales entre le Québec et Haïti se garda-t-on d'aller trop loin. Car dans cette île des Caraïbes aussi, les missionnaires ont précédé les investissements privés. Et ce n'est certes pas un détail négligeable si, par exemple, la carte de la concession accordée à la Corporation touristique des Caraïbes, société formée de capitaux québécois, suisses et allemands, coïncide presque avec le découpage du diocèse du Sud. Un des promoteurs de ce projet m'a même assuré que la présence missionnaire québécoise en Haïti était pour lui un élément de garantie.

Au temps donc où les investissements canadiens en général, québécois en particulier, remplaçaient en Haïti les investissements américains; au temps où l'on cherchait à ouvrir les portes d'une île-prison à des touristes désireux, selon le mot de M. Loubier, "de se faire griller en français", le régime Duvalier comprit qu'il devait faire bon ménage avec ce qui restait du clergé missionnaire québécois. Et certains membres de ce clergé pour sauver, sans doute, ce qui pouvait l'être de l'institution missionnaire se firent complaisants. Ils agirent en tant que structures d'accueil pour les "coopérants naïfs" de l'ACNU (3); comme conseils pour certains aigrefins qui cultivent pour Haïti l'amour du corsaire pour le bateau qu'il pille.

Hôteliers, ils hébergent des touristes qui, ayant vu la misère ailleurs, se croiront autorisés à dire qu'au Québec tout va bien. Ils sont des agents légitimateurs du fils après l'avoir été du père. Ceux-là ont choisi de s'incruster afin de pouvoir justifier le caractère missionnaire de leur ordre ou de leur vocation; de pouvoir dire qu'ils répondent à l'appel de Pie XII demandant l'envoi de religieux en Amérique latine. Sans leur concours, mais à leur suite, d'autres prendront pied aussi en Haïti: pour rester dans le domaine religieux, on en nommera un dont, en vérité, les haïtiens n'ont que faire: Jean de la Trinité et ses apôtres de l'amour infini.

En toute lucidité aussi, puisqu'aujourd'hui et en Haïti plus que jamais il importe de s'interroger sur le moment et les conditions de cette présence missionnaire québécoise. Le moment de cette présence, c'est au-delà de la conjoncture duvaliériste et l'y intégrant: la crise de la société haïtienne. Crise morale et sociale, crise économique et financière, crise politique enfin qui touche le pays tout entier y compris les dirigeants actuels. Cette crise, les millionnaires ne la perçoivent pas ou refusent de se définir par rapport à elle. Ils parlent seulement de misère, de maladie, d'analphabétisme, c'est-à-dire qu'ils évacuent tous les problèmes liés à la recherche de la "nouvelle identité" sans laquelle Haïti ne pourra pas se guérir des maux dont elle souffre. Les missionnaires — et c'est dans cette perspective que leur présence est ambigue et leurs "oeuvres" inopérantes — les missionnaires, n'ont pas de projet.

Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement: le gouvernement lui-même n'a pas de projet. Dès lors, il laisse n'importe qui faire n'importe quoi, pourvu qu'il en tire des prébendes ou que cela tienne la population tranquille. Pour rester encore dans le domaine de l'action missionnaire, il vantera les efforts d'"action communautaire" sans se soucier de la cléricalisation des structures de développement et du renforcement de la position des notables qu'une telle action implique. Ou encore, il laissera des couches de la population servir de cobayes pour tester des produits pharmaceutiques à l'île de la Tortue, de l'aveu implicite du Père Riou (4), ou dans la région des Cayes actuellement: cela dispense d'une politique de santé publique.

Des missionnaires qui ne placent pas les gouvernants devant leurs responsabilités apportent un contre-témoignage au message de justice et d'amour qu'ils veulent délivrer. C'est le cas actuellement en Haïti. Ils font à leur place ce qu'ils auraient dû faire avec les Haitiens: ils se substituent à eux. Il s'ensuit que les missionnaires et leurs oeuvres et leur message restent marginaux en Haïti. Mais surtout tant que les gouvernements haïtiens pourront compter sur des missionnaires pour exercer des fonctions de suppléance, ils ne prendront pas les mesures structurelles propres à freiner l'émigration des cadres haïtiens vers l'étranger, singulièrement le Québec.

De nouveaux objectifs ecclésiaux

Pour que dans les temps à venir la vie de Mgr Cousineau devienne exemplaire, le clergé québécois en Haïti ne devrait pas chercher à répéter son action. Il faudrait plutôt qu'il travaille à l'épnaouissement de certains germes contenus dans son oeuvre.

Ainsi l'épiscopat de Mgr Cousineau a été marqué par une grande activité en vue de la promotion d'un clergé haïtien. Le but à poursuivre maintenant est la prise en charge par les Haïtiens de leur Eglise. Nous ne croyons pas naïvement qu'une hiérarchie indigène suffise à fonder une église locale: celle que François Duvalier a contribué à mettre en place enlèverait toute illusion sur ce point à qui en mourrait. Mais un certain nombre de jeunes prêtres haïtiens ont trop compromis leur destin avec celui de leurs compatriotes pour que nous ne pensions pas qu'un clergé issu des couches populaires, même avec les limitations propres à son statut, ne serait pas encore plus proche des aspirations sociales et politiques des haïtiens que le mieux intentionné des missionnaires.

Encore plus que des moyens importants, il importe d'avoir une vision juste de la réalité nationale au service de laquelle on veut, avec discernement, se mettre. Or cet esprit de discernement a beaucoup manqué aux missionnaires, toujours en retard d'au moins une interrogation. Hier l'action des missionnaires bretons contre la culture populaire et le vaudou auxquels ils n'ont rien compris a contribué au renforcement du courant noiriste en Haïti. Aujourd'hui les bons sentiments qui incitent les missionnaires québécois à lutter soi-disant contre le sous-développement enfoncent davantage le pays dans la dépendance.

Pour ne point reparler de ceux qui les ont suivis en Haïti, mentionnons un des moyens que les missionnaires mettent en oeuvre: l'école. Le secteur scolaire tenu par des prêtres, des religieux ou des religieuses pleins de bonne volonté et le plus souvent compétents à leurs niveaux (élémentaire et primaire surtout, en plus de quelques établissements secondaires) a servi à renforcer les structures sociales qu'il faut précisément débloquer. Tel est le cas, qu'il s'agisse de la capitale, des grandes villes de province, des bourgs importants de l'intérieur ou des communes rurales éloignées. On aura beau évoquer le mythe de la religieuse perdue au fins fonds des mornes d'Haïti, on n'y changera rien: le paysan haïtien (80% de la population) n'a pas accès à l'école.

De surcroit le système scolaire tel qu'il fonctionne et tel que le renforcent les missionnaires n'est pas adapté aux véritables besoins du pays. Mais son financement repose principalement sur le paysan haïtien. Quand l'Etat haïtien finance le voyage d'un missionnaire en congé statutaire ou lui verse ses émoluments mensuels; quand il accorde des bourses d'études à des novices; quand il contribue par des dotations foncières ou autres à la construction d'une oeuvre missionnaire, il accroit encore la distance sociale entre les classes exploitées et les "autres" en Haïti. Cet aspect de la question a toujours échappé, à ma connaissance, aux missionnaires qui ne regardent que le taux d'analphabétisme à abaisser.

Sortir du schéma d'assistance

Mgr Cousineau, d'abord en tant que supérieur des Pères de Sainte Croix, puis comme évêque, a été le moteur d'un courant d'échanges entre la communauté chrétienne du Québec et l'Eglise d'Haïti. Continuer son action sur ce plan, c'est travailler à mettre fin aux échanges tels qu'ils sont effectués actuellement. L'Eglise catholique d'Haïti est actuellement une église d'assistés. Ses relations avec les autres églises tendent à se modeler sur le schéma qui préside aux rapports entre Haïti et les nations industrialisées tels que définis ou acceptés par les Duvaliers et leurs collaborateurs, et avant eux par leurs prédécesseurs. Elle a peu de liens avec la commission pontificale "Justice et Paix" par exemple, mais beaucoup avec tout ce qui quête, assiste, distribue. Autrement dit elle accepte qu'on fasse la charité au peuple d'Haïti là où justice lui est due.

Les redevances de la Reynolds Mining qui exploite la bauxite de Miragoâne peuvent être les plus basses des Caraïbes; le minerai peut n'être pas traité sur place; la Reynolds peut violer son contrat en ne plantant pas les ananas destinés à protéger le sol contre l'érosion: le clergé missionnaire ou autre se tait. Les tenanciers québécois d'hôtels à Port-au-Prince ou à Pétionville peuvent payer 12 dollars par mois à leurs employés: même silence. Des spéculateurs fonciers québécois peuvent bien se livrer à leurs pratiques autour de la capitale

Voir page 6: L'urgence

Mgr Cousineau repose aujourd'hui en terre haïtienne. Il dépend de l'action future des missionnaires qu'il y repose en paix.

(1) Voir "Les Jésuites expulsés d'Haïti", Procure des Missions Jésuites canadiens, 1964.

(2) A sa décharge cet évêque assure qu'il a obtenu l'amélioration de la condition de certains prisonniers politiques et même d'avoir pu sauver la vie de quelques-uns d'entre-eux.

(3) Association Canadienne pour les Nations-Unies.

(4) Voir Roger Riou, "Adieu la Tortue", Paris, Laffont, 1973.

UN CHOIX INTÉRESSANT

NOUVEAUX COURS POUR ADULTES

LE THÉÂTRE: Qu'est-ce que c'est;
En quête de réponses, ce cours comprend 12 soirées de théâtre français à Montréal et 12 lectures-discussions (en français); textes à lire: L'Acteur au XXe siècle; Molière; NCT Cahiers: M. Tremblay, etc.
— le jeudi, 8-10 p.m., à partir du 17 oct.

LE RITUEL/ LES RITUELS
Pour quelle raison, la cérémonie; Pour se réaliser, à quel niveau du pathétisme doit-elle atteindre; Ce cours comprend l'assistance aux films, au théâtre et aux 17 lectures-discussions (en français); textes à lire: Aspects du Mythe; Théâtre et Vie Intérieure, etc.
— le mardi, 2-4 p.m., à partir du 1er oct.

ROLES POUR DISCUSSION SIGNIFICATIVE
Ce cours
1- est une manière d'améliorer votre usage de la langue anglaise au niveau intermédiat.
2- est pour ceux qui parlent anglais et qui comprennent bien mais qui veulent perfectionner leur habilité.
3- se fait au moyen de la lecture de pièces, une pièce anglaise, canadienne ou américaine, par semaine et par la discussion en groupe.
4- se donne en anglais. 24 semaines.
— le mercredi, 6-8.30 p.m., à partir du 2 oct.

ART ORATOIRE
Exercices — Conférences — Critique
Les participants doivent préparer et prononcer les discours, étudier les procédures d'assemblée, etc. en anglais — 12 semaines.
— le mercredi, 8-10 p.m., à partir du 2 oct.

sous les auspices de
L'INSTITUT THOMAS MORE POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES
(30ième année)
Inscriptions et renseignements
3421, rue Drummond, app. 17 Tél.: 842-5076

CERCLE JUNGIEN
Introduction à la psychologie de C.C.Jung.
Cours du soir
Renseignements:
Dr. Gustave Morf
Tél.: 737-0240

RABAIS SUR MODÈLES 74

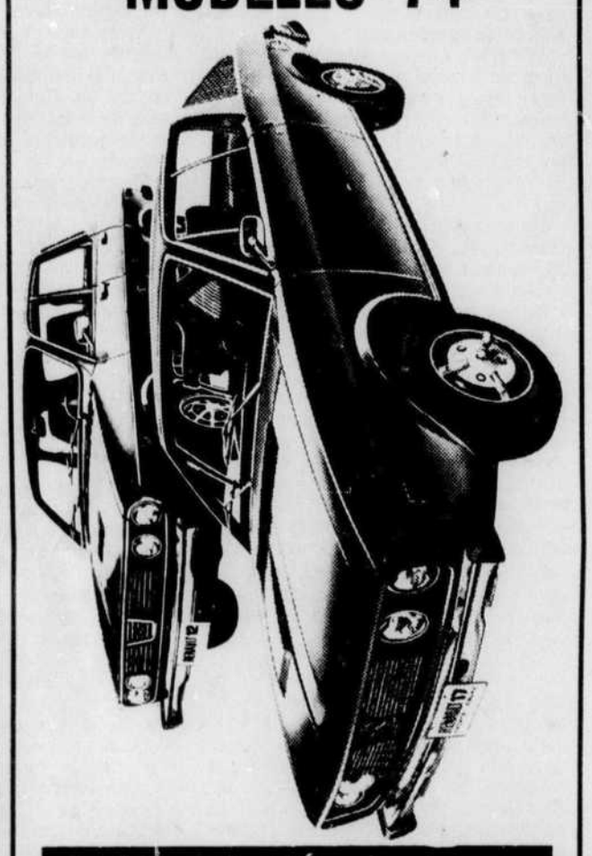

La Sécurité et l'Économie pour $188. à $530. de Réduction
RENAULT CENTRE-VILLE
1824 STE-CATHERINE O. (GUY)
937-9551

CHEZ
DÉJEUNERS D'AFFAIRES
$5.00
LE COUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 12:00 H. À 15:00 H.
591 E. HENRI-BOURASSA
bardet
FACE AU MÉTRO • 381-1777

VIENT DE PARAÎTRE
JEAN HÉTU
HERBERT MARX
Professeurs à la Faculté de Droit de l'U. de M.
DROIT ET PAUVRETÉ AU QUÉBEC:
DOCUMENTS, NOTES ET PROBLÈMES
pp. XVIII-568, relié
$14.50
LES ÉDITIONS THEMIS
C.P. 6201 - SUCC. A
MTL H3C 3T1

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre aluminium
Estimation gratuite
Montréal 332-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

le château d'aujourd'hui... extravagant ou sage

Château d'enfants
Au Château d'Aujourd'hui l'enfant trouve une chambre qui le respecte et lui ressemble. Une chambre qui le laisse jouer et étudier.
Cet ensemble a été conçu pour grandir avec l'enfant. Le petit homme deviendra grand et aimera les belles choses. . .

Il y a trois Château d'Aujourd'hui
6370 - 6375 St-Hubert à Montréal
et à Laval, au 1125 boulevard St-Martin

Château d'aujourd'hui

suites de la première page

L'INFLATION

née fiscale en cours.

Le programme du président américain, qu'il a promis de présenter dans un délai de dix jours au public et au Congrès, sera apparemment axé sur deux points: réduction des dépenses fédérales pour l'année fiscale en cours à moins de 300 milliards de dollars et reforme fiscale comportant notamment des allègements pour les plus défavorisés mais également une possible augmentation de la taxe sur l'essence.

Le principe d'une réduction d'impôts pour les familles les plus pauvres a été l'un des rares (en même temps que celui d'un programme d'emploi public pour lutter contre le chômage) à rencontrer une quasi-unanimité lors de cette conférence qui a notamment permis aux démocrates et aux syndicalistes de critiquer vivement la politique menée actuellement par l'administration et les conseillers du président.

A cet égard, le président américain a procédé samedi à une redistribution des rôles parmi ses conseillers économiques tout en annonçant la création de nouveaux organismes de consultation économique.

Le principal porte-parole du président dans le secteur économique sera désormais le secrétaire au Trésor, M. William Simon, qui a été chargé de diriger le nouveau Conseil de la politique économique destiné à "consolider" tous les efforts entrepris par le gouvernement fédéral dans le secteur économique tant sur un plan intérieur qu'international.

Par ailleurs, le président Ford s'est efforcé de donner voix au chapitre d'une façon régulière aux syndicalistes — particulièrement critiqués au cours du sommet — en annonçant la création d'une commission patronat/syndicats chargée de le conseiller sur la politique économique.

En multipliant ainsi les organismes de consultations, dont il reconnait lui-même le peu d'efficacité, le président américain s'efforce sans doute de désamorcer les critiques et oppositions qui n'ont pas manqué de se manifester au cours de cette conférence.

La conférence sur l'inflation n'a guère permis d'établir un consensus sur la politique à suivre pour lutter contre l'inflation aux EtatsUnis, mais elle a, au moins, répondu à l'une des attentes du président: montrer aux Américains qu'il n'y avait pas de solution facile ou immédiate à ce problème et qu'il ne fallait pas attendre de miracles du gouvernement.

Egalement, aucune décision spectaculaire n'est attendue à l'issue des quatre jours de rencontres du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

Les dirigeants américains ont donné le ton au début de la semaine dernière en lançant un nouvel avertissement sévère aux pays producteurs de pétrole. Ils estiment que le maintien à leur niveau actuel des cours du pétrole risque d'avoir des conséquences catastrophiques pour les pays riches, comme pour les pays pauvres en provoquant une récession de l'économie mondiale.

La banque mondiale a déjà averti dans son rapport annuel que les pays les plus pauvres et les plus peuplés n'avaient pratiquement aucun espoir de voir leur sort s'améliorer d'ici 1980 en raison des bouleversements économiques qui sont intervenus ces derniers mois. Le président de la banque mondiale M. Robert McNamara doit dans son discours d'ouverture adjurer les pays industrialisés et les pays producteurs de pétrole d'augmenter leur aide aux pays pauvres.

La réforme du système monétaire, en chantier depuis trois ans, aurait normalement dû constituer le plat de résistance des ministres des Finances présents à Washington. Mais ceux-ci ont déjà décidé il y a trois mois d'attendre des temps meilleurs avant de mettre en place un nouveau système. Les grands argentiers et leurs experts en seront donc réduits à des échanges de vues sur la situation économique mondiale: l'inflation, la redistribution des revenus des pays pétroliers, l'aide aux pays en voie de développement.

La seule décision concrète attendue de cette semaine monétaire est la création d'un conseil ministériel du développement. Cet organisme regroupant 20 représentants de pays riches et de pays en voie de développement devra s'efforcer de coordonner l'activité des organisations d'aide internationale (Banque mondiale, Banque asiatique, FMI, etc.), en obtenant si possible une augmentation des transferts des ressources des pays riches vers les pays pauvres.

Le directeur général du FMI, M. Johannes Witteveen plaidera de son côté pour une augmentation des crédits mis à la disposition du FMI pour aider les pays importateurs de pétrole à payer leur facture. M. Witteveen s'est déjà vu promettre 3,4 milliards de dollars de prêts par les pays exportateurs de pétrole. Mais cette somme est encore insuffisante par rapport aux besoins.

L'Allemagne et la Grande-Bretagne devraient proposer pour leur part la création de fonds de placements spéciaux destinés à attirer les capitaux des producteurs de pétrole pour les redistribuer aux pays qui en ont besoin.

LE PARLEMENT

ral de la circonscription de Beauharnois qui succédera à ce poste à M. Robert McCleave, ancien député conservateur d'Halifax-East Hants, dans le précédent Parlement.

M. Laniel a déjà servi à titre de président adjoint des comités de la Chambre, ce qui en faisait déjà le deuxieme personnage en importance après le président des Communes.

Son collègue libéral du comté de Thunder Bay, M. Keith Penner, prendra sa succession au poste de président adjoint des comités. On s'attend à ce que M. Penner sera assisté de Mme Albanie Morin, député libéral de Louis-Hébert.

Après que ces nominations auront été ratifiées par les Communes, il sera procédé à la traditionnelle cérémonie de la lecture du discours du Trône, dans la salle du Sénat, en présence des sénateurs et de nombreux dignitaires et de leurs épouses.

C'est ainsi que prendront fin cinq mois de vacances et que les Chambres reprendront leurs débats.

Outre les nouveaux projets de loi que le gouvernement entend proposer aux Communes et au Sénat, ceux-ci devront reprendre l'examen de quelque 28 mesures dont l'étude avait été abandonnée à la fin de la dernière session du précédent parlement.

SAINT-DOMINGUE

Pendant ce temps, la tension s'accroit autour du consulat du Venezuela, vieille bâtisse ocre aux tuiles roses, de style espagnol, entouré de pelouses et de massifs de fleurs. Des troupes d'élite de la garde présidentielle, en tenue de combat, encerclent l'immeuble où plus personne n'a pénétré depuis la visite inattendue de quelques journalistes locaux convoqués par le commando dirigé par Radames Mendez Vargas.

L'espoir d'un règlement pacifique de cette affaire réside maintenant, semble-t-il, dans la construction rapide d'une commission de médiation indépendante réclamée par Vargas et ses amis. Les militants du "mouvement du 12 janvier", comme ils s'intitulent, veulent que cette commission soit présidée par l'archevêque de Saint-Domingue.

Deux autres personnalités — actuellement à Paris où elles participent à un voyage organisé au titre des échanges culturels franco-dominicains — auraient également été sollicitées. Il s'agit du président de l'université d'Etat de Saint-Domingue, M. Tolentino, et du directeur du quotidien Listin Diario, M. Rafael Herrera. Un commentateur de télévision populaire à Saint-Domingue, Salvator Pitalouga, pourrait également faire partie de cette mission de bons offices dont la tâche serait de faire admettre aux uns et aux autres un compromis acceptable.

Le "mouvement du 12 janvier" dont se réclament les auteurs de l'opération de vendredi a pris ce nom en l'honneur d'un affrontement entre maquisards et forces de l'ordre en 1972. Ce "mouvement" est lui-même la continuation du "Grupo Plinio", fondé par l'avocat Plinio Matos Moquete en 1970, à la suite de dissensions au sein du "mouvement populaire dominicain" de tendance castriste et qui bénéficie de sympathies parmi les étudiants et les ouvriers bien qu'il soit, lui aussi, réduit à la clandestinité. Plino avait réussi à tenir le maquis pendant quatre ans avant d'être arrêté au début de cette année. Sorte de don Quichotte de l'extrême-gauche, partisan de la violence comme Vargas, il n'est pas étonnant de le retrouver en tête de la liste des prisonniers politiques dont le commando exige la libération.

LE DES

Quant au Dr Jukes, il a fait ses extrapolations après avoir calculé la consommation moyenne de foie de boeuf et de viande de boeuf en général, moyenne qui est très basse et qui l'amène à conclure que le DES ne comporte qu'un taux très faible de danger.

En 1973, l'administration américaine des aliments et drogues a bânni l'usage du DES pour l'élevage du boeuf parce qu'elle estimait que cet hormone était cancérigène. Cependant, la cour fédérale a renversé cette décision à cause d'une technicalité et la cause est toujours pendante.

Les éleveurs, entre-temps, semblent pour la plupart s'abstenir d'utiliser le DES tant que le litige n'aura pas été tranché.

SPINOLA CÈDE

mis aux voyageurs, affirmant: "Unis contre la réaction, renforçons les barrages populaires contre l'avance des réactionnaires, nous défendons la liberté, nous vaincrons."

Le conseil des ministres a siégé presque sans discontinuer pendant les heures cruciales, de vendredi soir au début de l'après-midi de samedi. Et le chef de l'Etat portugais, le général Antonio de Spinola, qui avait proclamé à trois heures du matin qu'il assumait tous les pouvoirs de la république, faisait savoir à 13 heures qu'il se dissociait d'une manifestation qui devait théoriquement le plébisciter en condamnant les extrémistes.

Entre-temps, le mouvement des forces armées avait agi rapidement et efficacement pour maintenir son contrôle. Dès les premières heures de la nuit, il faisait surveiller toutes les voies d'accès de la capitale pour veiller à ce que des armes n'y soient pas introduites par des manifestants venus de province. L'immeuble de la télévision et celui de la radio étaient également placés sous la protection de l'armée, et les journaux de samedi recevaient l'interdiction de paraître.

Le général Galvo de Melo, membre de la junte de salut public, avait proclamé vendredi soir que l'opposition à la manifestation avait été orchestrée par des éléments anti-démocratiques et concluait: "Portugais, votre président a le devoir, l'intérêt et le désir de vous écouter tous." Cet appel n'avait pas été diffusé par la presse ni par les ondes.

En revanche, un communiqué des forces armées diffusé par la radio nationale de bonne heure le samedi, dénonçait "les activités des milieux les plus réactionnaires, qui vont des manoeuvres séditieuses tendant à la création d'un climat émotionnel au sabotage économique, en passant par le trafic d'armes".

"Un climat de guerre civile", c'est par ces mots qu'un communiqué gouvernemental avait défini la situation dans la nuit de vendredi pour mettre la population en garde. En même temps, des rumeurs se répandaient selon lesquelles des personnalités marxistes du cabinet portugais notamment le premier ministre Vasco Gonçalvez, qui passe pour avoir été pratiquement imposé au général de Spinola — auraient été arrêtées. Ces rumeurs devaient être démenties par la suite.

Après l'abandon de la manifestation de la "majorité silencieuse", on apprenait qu'environ 70 personnes (300 selon d'autres sources) avaient été arrêtées mais qu'elles appartenaient toutes à la droite. Parmi elles figurent les anciens ministres de l'Intérieur, M. Moreiro Baptista, et de l'Outre-mer, M. Silvo Cunha, et le fils de M. Marcello Caetano.

Après l'annulation de la manifestation, le général Spinola et le cabinet se sont réunis en séance d'urgence. Selon certains indices, des pressions se sont exercées sur le chef de l'Etat pour qu'il donne sa démission. La radio nationale, qui prévoyait sans doute la démission du chef de l'Etat et qui été occupée toute la journée par de jeunes officiers, avait annoncé que le général Spinola s'adresserait à la nation "d'un instant à l'autre". La radio a reconnu par la suite qu'elle s'était trompée.

L'émission attendue de lui a été remplacée par le commentaire suivant de la radio nationale portugaise: "le mouvement des forces armées a su assumer une nouvelle fois son rôle historique d'avant-garde dans la construction d'un Portugal démocratique". Et le commentateur soulignait "l'échec de ceux qui n'ont pas hésité à se servir du nom du général de Spinola, qui est devenu le symbole des valeurs du mouvement des forces armées."

LE CAUCUS

Toutefois, les discussions sur le partage des pouvoirs — question que M. Lévesque a jugée centrale et capitale lors d'une conférence de presse qu'il donnait le 13 septembre ne sont pas terminées, a-t-il répondu aux journalistes qui l'interrogeaient sur ce point particulier.

Pour sa part, M. Robert Burns, leader du Parti à l'Assemblée, invité à dire s'il pensait toujours que M. Lévesque devrait se faire élire à l'Assemblée nationale pour raffermir son leadership, a répondu que la réunion du week-end ne l'a pas fait changer d'avis à ce sujet, qu'il croit toujours que M. Lévesque devrait être présent au Parlement.

Mais, a-t-il ajouté, "le vrai problème n'est pas là".

"Le vrai problème, c'est celui de la distance qui s'est créée entre les parlementaires et l'exécutif. Or, nous avons mis en place à Sorel des moyens qui empêcheront cet écart de s'élargir, et même qui permettront de corriger la situation. Nous nous sommes aperçus à temps de cela."

Au sujet de la conception de l'organisation électorale qui opposait M. Marcel Léger à M. Lévesque, les réponses ont été laconiques, presque évasives. Le président a simplement rappelé qu'un comité de 10 personnes avait été créé lors de la réunion du conseil national du 7 septembre à Mont-Joli, qu'un rapport sera soumis au conseil exécutif et au conseil national. Il s'agit principalement, a ajouté M. Lévesque, "d'un plan d'action au sens large, de l'organisation de la pénétration du parti".

D'autre part, le chef du Parti québécois a fait savoir que les participants à la réunion de Sorel ont redéfini les buts du Parti québécois, de telle sorte que "nos objectifs fondamentaux ne soient pas oubliés."

Le Parti québécois, a-t-on convenu, "doit continuer et relancer la promotion de l'indépendance du Québec". En deuxième lieu, la réunion de Sorel reconnait que le parti "axe son travail sur la démonstration des solutions que nous avons à proposer" et qu'il poursuit sa lutte contre le gouvernement en place, "ses faiblesses et sa corruption".

L'adoption de ce texte, en apparence anodin, indique que l'action à court terme, de caractère électoral et parlementaire, de même que les soucis d'organisation, ne doivent pas faire oublier aux militants, à tous les niveaux, les grands idéaux du parti sans lesquels le PQ risquerait de devenir une organisation de cadres et de machines.

C'est, en tout cas, l'un des buts qu'il s'était promis d'atteindre à Sorel et sur lequel il avait longuement insisté le 13 septembre devant la presse.

LE WATERGATE

au siège du Parti démocrate, disent les avocats de la défense. Ils s'attendent à ce que l'ancien conseiller rejette la responsabilité de la tentative d'étouffement sur l'ancien secrétaire général, Bob Haldeman et sur M. Nixon lui-même.

Cette théorie a gagné du terrain depuis qu'a été publiée la transcription de l'enregistrement d'une conversation, tenue le 23 juin 1973, entre MM. Nixon et Haldeman. Cette bande, dont la remise par la Maison-Blanche a précipité en août la chute du président, révèle que les deux hommes ont discuté de l'affaire Watergate quelques jours seulement après le cambriolage. En diffusant son contenu, la Maison-Blanche prouvait que tous les démentis publiés au cours des deux années précédentes sur sa non-ingérence dans l'affaire, n'étaient que mensonges.

De tous les accusés, M. Haldeman éprouvera le plus de difficultés à convaincre le jury de son innocence. S'il n'y parvient pas, il encourt 25 ans de réclusion. M. Mitchell de son côté risque sans doute le plus: 30 ans de prison pour une accusation de conspiration, une autre d'obstruction au cours de la justice, deux de parjures à un grand jury, une autre de parjure à la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate, une dernière de parjure au FBI.

Le procureur public a l'intention de citer 44 témoins à charge et de produire une trentaine d'enregistrements. De tous les défenseurs des accusés, seuls ceux de M. Ehrlichman ont annoncé leurs intentions: ils veulent faire venir 85 personnes à la barre.

Avant que ne commencent les débats, il faudra désigner un jury de 12 membres. Dans une ville où la population est aux deux-tiers noirs, on s'attend qu'il soit en majorité composé de gens de couleur. Sur leur choix, les défenseurs entendent engager une bataille de procédure, espérant ainsi gagner un délai considérable, voire plusieurs semaines, avant le début d'un procès dont ils ont longtemps, mais en vain demandé le report en raison de la publicité nuisible, selon eux, aux intérêts de leurs clients dont il a été l'objet après la démission de M. Nixon.

Le procureur spécial a suggéré 44 questions auxquelles chaque juré pressenti devra répondre. De leur côté, les seuls avocats de M. Ehrlichman ont établi une liste de deux cent trente questions qui sera soumise à chacun d'eux, ils pensent ainsi parvenir à écarter toute personne ayant des idées préconçues sur les responsabilités dans l'affaire.

UN RÉFÉRENDUM

tionale préparée par des délégués réunis en assemblée constituante.

Ce texte indique clairement que le référendum n'interviendrait que si devait se manifester une "opposition systématique d'Ottawa", hypothèse jugée plausible par la direction du PQ. Mais M. Lévesque a expliqué hier que d'autres circonstances pourraient aussi justifier un référendum, voire une autre élection générale.

Ce qui est important, a-t-il dit, c'est que "l'indépendance n'est pas une chose dans laquelle on peut bousculer une population". A tel point, a-t-il précisé en réponse aux questions des militants du congrès de Montréal-Centre, que le gouvernement, pour le cas ù le peuple refuserait l'indépendance par voie de référendum, s'efforcerait ensuite de "gouverner le mieux possible", de poursuivre son oeuvre "d'éducation" et, en temps opportun, d'organiser un nouveau référendum.

Dans le programme actuel, le référendum n'est pas explicitement prévu et, lors du dernier congrès du PQ, cette idée de consultation populaire venant à la suite d'une élection d'un gouvernement péquiste avait été fort mal accueillie.

Mais plusieurs dirigeants et "penseurs" du PQ, M. Lévesque en tête, ont toujours indiqué publiquement que l'indépendance ne pourrait se faire en dépit de la population, qu'elle n'était pas automatiquement acquise au lendemain d'une victoire électorale du PQ, victoire qui ne pourrait être obtenue qu'avec 40% de l'électorat. D'où l'idée de référendum.

Ottawa pourrait-il surveiller l'organisation et le déroulement d'un tel référendum? Non, répondent les dirigeants du Parti qui ajoutent: les fédéraux pourraient participer démocratiquement à la campagne référendaire. Pourquoi faudrait-il au surplus leur en confier l'organisation et la surveillance?

M. Claude Morin, dans l'étude qu'il a fait publier la semaine dernière sur l'accession à l'indépendance, prévoyait que l'Assemblée nationale proclamerait en principe la souveraineté du Québec. Il a été décidé qu'une "proclamation" pure et simple n'aurait pas le poids d'une loi adoptée en bonne et due forme.

Le référendum porterait-il nécessairement sur l'indépendance? Pas forcément, a-t-on répondu. Il pourrait porter sur des aspects plus particuliers, par exemple sur l'opportunité de rapatrier tel ou tel pouvoirs.

A une militante qui lui disait que la seule façon d'accéder à l'indépendance, c'est "de persister dans notre attitude indépendantiste" (elle fut longuement applaudie), M. Lévesque a répondu qu'il "faut refuser la popularité facile de l'émotion". Et le président du PQ d'ajouter: "Il faut surtout éviter l'idée qu'on pourrait escamoter l'idée d'indépendance sans consulter le peuple. C'est là une de nos responsabilités. Car si nous ne sommes pas sûrs d'avoir l'appui constant de la population, ce n'est pas la peine de continuer."

Est-il certain, demande une autre militante, que le référendum soit le meilleur mode de consultation? Ne serait-il pas préférable d'organiser de nouvelles élections? M. Lévesque lui répond que l'usage de l'arme électorale ne peut être prévue longtemps d'avance. "Mais laissons la discussion se poursuivre!"

M. Michel Bourdon (CSN) est intervenu pour indiquer qu'il est, dans l'ensemble, d'accord avec la position adoptée par l'Exécutif. Mais il ne voudrait pas que des gens se mettent à voter pour le PQ, n'étant pas indépendantistes, simplement pour avoir un gouvernement plus honnête. Il faut qu'il soit bien clair que ce gouvernement entend faire l'indépendance!

A cette question, posée plus tard en conférence de presse, M. Lévesque semble moins exclusif que M. Bourdon quant à la clientèle électorale. Il se pourrait bien, après tout, qu'un électeur non indépendantiste, ayant voté péquiste, découvre plus tard que l'idée de souveraineté est acceptable.

Quant à l'intervention "armée" du gouvernement fédéral. M. Lévesque déclare qu'il rejette cette hypothèse. Il fait plutôt le "pari" que le gouvernement fédéral, devant le choix clair d'une majorité québécoise, respectera le verdict et se "respectera lui-même."

"Notre option, dit-il, c'est que cela ne peut pas se produire."

Et, poursuit le président du PQ, si le premier référendum se soldait par un échec, il faudrait en faire un deuxième et s'expliquer mieux et davantage auprès de la population.

RÉGIE

Suite de la page 3

Conseil canadien de la boulangerie, qui a prêché le rapprochement avec le Conseil de la boulangerie du Québec. Ce dernier sera appelé à entrer en contact avec le gouvernement et les consommateurs, dit M. Larivière, et son affiliation au conseil canadien devra aller plus loin que les simples demandes de renseignements.

M. Larivière a mis en relief la situation particulière de la boulangerie du Québec qui doit suivre les directives du gouvernement fédéral quant au poids, au format et à l'emballage de son produit, et se conformer en plus à la réglementation québécoise concernant l'usage du français et l'obligation d'indiquer le nom du fabricant et le lieu de fabrication sur le produit.

DELANEY

Suite de la page 4

b) Qu'une audience publique soit consacrée à cette demande de délai. Qu'il soit permis en tel cas à tout citoyen de venir présenter un commentaire concernant une décision aussi grave de conséquences.

c) Que soit reconsidérée la requête de CTVM concernant l'octroi d'un délai. L'émission d'une licence ne peut se faire au détriment d'un tiers. L'équité devrait guider les décisions du CRTC.

d) Que les requérants autres que Télé-Inter-Cité dont les demandes furent entendues au cours des audiences du 10 décembre 1974 fassent valoir leurs droits.

e) Si l'opinion publique en ressent besoin et nécessité, que soient déclarées rouvertes les audiences publiques concernant l'octroi d'une licence pour l'exploitation d'un deuxième service de télévision privée de langue française. Encore une fois, le Conseil dans ses déclarations de principe semble obéir à la règle qui dit: tout pour le peuple, rien par le peuple.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

LEGER, Yvon. A Montréal, le 28 septembre 1974 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Yvon Léger époux de Marie-Anne Hémond, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères Irénée (époux de Thérèse Dufort) Gérard (époux de Charlotte Vanier) Arthur (époux de Jeannine Pepin) Roméo (époux de Rita McLaughlin), ses soeurs Rita (Mme Raymond Gauthier) Fernande (Mme Louis St-Croix) ses belles-soeurs Mme veuve Gaston Léger (Magella Boileau) Mme veuve Lactance Langlois (Marie Hémond) Mme Vianney Langevin (Dorothée Emond). Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée. No 4955 rue Adam pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 2 heures, et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Son beau-frère Joachin Emond (Hermance Beaulieu) ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'URGENCE

Suite de la page 5

et à l'intérieur des terres, participant ainsi à la dépossession des paysans: silence encore plus profond. Rien n'est entrepris pour faire comprendre que l'exigence de justice passe avant le devoir de partage; que ce sont les structures des centres hégémoniques qui engendrent aussi la misère, l'analphabétisme, les maux physiques et sociaux dans les pays dits sous-développés; que des québécois font en Haïti ce que l'ensemble de la population québécoise refuse qu'on fasse chez elle.

Il importe donc de réorienter les échanges, d'agir pour que les rencontres entre Haïti et le Québec s'établissent au niveau de ce qu'il y a de meilleur chez les deux peuples. Et surtout il y a lieu de réparer ce qui a été gaché. Il serait trop facile de se retirer et de regretter en invoquant sa bonne foi. Un tort a été fait à la communauté québécoise que certains, emboitant le pas aux missionnaires, ont engagée dans des relations transnationales douteuses: il importe qu'on lui dise clairement où se trouvent ses véritables intérêts qui ne sont point ceux des forces financières liées aux milieux d'affaires touristiques, bancaires ou miniers.

La communauté haïtienne aussi a été lésée: réparer, c'est oeuvrer avec ceux qui travaillent à définir une alternative à la situation actuelle, non en esquissant des rêves de changement de personnel politique mais en tentant de provoquer cette rupture libératrice qui rendra l'haïtien "maitre chez lui".

Au fond le choix devant lequel se trouvent les missionnaires est simple mais exigeant: revenir à l'évangile et en vivre toutes les exigences. Comme le Conseil Oecuménique des Eglises, ils devront soutenir les luttes concrètes pour la justice et l'égalité entre les hommes. En Haïti, au Québec, ailleurs, ils pourront atermoyer pendant un temps: ils auront néanmoins à choisir, très certainement. Leur crédibilité dépendra du moment de leur décision.

la météo

La dépression qui était en train de se former sur le Midwest Américain a pénétré l'Ontario et recouvre actuellement tout l'est canadien. Les averses produites dans l'air doux et humide qui est dirigé vers le nord à l'avant de la dépression se sont propagées sur presque toutes les régions sud du Québec. Hier le mercure a grimpé jusque dans les 70 degrés à Montréal et dans les Cantons de l'Est. Cela contrastera fortement avec le mauvais temps froid et venteux qui suivra la perturbation.

•

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Temiscamingue, de Chibougamau: généralement nuageux, froid et venteux puis possibilité d'averse de pluie ou de neige. Maximum 45. Aperçu pour mardi: généralement nuageux et froid.

•

Régions des Laurentides, de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est: très froid et très venteux avec un ciel généralement nuageux et possibilité d'une brève averse. Maximum 55. Aperçu pour mardi: froid mais éclaircies.

•

Régions de la Haute-Mauricie, du Lac Saint-Jean, de Québec et Trois-Rivières: froid et très venteux avec quelques averses. Maximum 45 et 55. Aperçu pour mardi: froid mais éclaircies.

•

Région de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Rimouski, de Gaspé: pluie passagère et risque d'orages, froid et venteux. Maximum 60 ou 65 puis très frais par la suite. Aperçu pour mardi: froid et un peu de soleil.

télévision

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire ... c
9.15 Les Oraliens ... c
9.30 Les 100 tours de Centour ... c
9.45 En mouvement ... c
10.00 Les chiboukis ... c
10.15 Du soleil à 5 cents ... c
10.30 Personnalité féminine ... c
11.00 Les recettes de Juliette ... c
11.30 Minos 5 ... c
12.00 Cher oncle Bill ... c
12.30 Les coqueluches ... c
1.30 Téléjournal ... c
1.35 Femme d'aujourd'hui ... c
2.30 Cinéma: "Jerry Cotton, agent F.B.I." (drame policier français 1965) ... c
4.00 Bobino ... c
4.30 Les Egrégores ... c
5.00 Dakari ... c
6.00 Nanny ... c
6.30 Actualités 24 ... c
7.30 Les Pierrafeu ... c
8.00 Les Forges de St-Maurice ... c
8.30 Mont-Joye ... c
9.00 Le travail à la chaine ... c
9.30 Toma ... c
10.30 Téléjournal ... c
10.45 Nouvelles du sport ... c
11.00 Appelez-moi Lise ... c
12.00 Télé-mystères ... c
1.30 Téléjournal ... c

CFTM 10

7.40 Horaire-bienvenue CFTM ... c
7.45 Bonjour Montréal ... c
8.45 Les bouts d'chou ... c
9.15 36-24-36 ... c
9.30 Pour vous mesdames ... c
11.00 Personnalités ... c
11.30 La Famille Stone ... c
12.00 Les p'tits bonhommes ... c
12.30 Les tannants ... c
1.30 Au jour le jour ... c
2.30 Ciné Lundi: "L'Apotre du désert" (Drame Italien 1947) ... c
4.00 Patofville ... c
4.30 Jinny ... c
5.00 Perdu dans l'espace ... c
6.00 Parle, parle, jase, jase ... c
7.00 Le 10 vous informe ... c
7.30 Les Berger ... c
8.00 A la canadienne ... c
8.30 Médecin d'aujourd'hui ... c
9.30 L'Univers de Yoland Guérard ... c
10.30 Les nouvelles TVA ... c
11.00 La couleur du temps ... c
11.15 Sans pantoufles: "Ma petite folie" (comédie musicale français 1953) ... c
12.45 Le 10 vous informe ... c

CBMT 6

9.55 Standby six ... c
10.00 Mon ami ... c
10.15 Friendly giant ... c
10.30 Mr. Dressup ... c
11.00 Sesame Street ... c
12.00 Elwood Glover's luncheon date ... c
1.00 The Doctor ... c
2.00 Love american style ... c
2.30 Opening of parliament ... c
4.00 Family court ... c
4.30 Dr. Zonk and the Zunkins ... c
5.00 The electric company ... c
5.30 The Partridge Family ... c
6.00 City at Six ... c
7.00 The Onedin Line ... c
8.00 Mary Tyler Moore ... c
8.30 This is the law ... c
9.00 Cannon ... c
10.00 Naked Mind ... c
10.30 People of our time ... c
11.00 The National ... c
11.22 Viewpoint
11.30 Montreal tonight ... c
11.45 Ciné-six: "Ghost ship" (drame 1953 c

CFCF 12

6.00 University of the Air ... c
6.30 Ed Allen ... c
8.00 Canada AM ... c
8.30 Romper Room ... c
9.00 Yoga ... c
9.30 Edith Serei ... c
10.00 Pay Cards ... c
10.30 McGowan and Co ... c
11.00 Definition ... c
11.30 The Art to Cooking ... c
12.00 The Flintstones ... c
12.30 "A story of David" (drame 1960) ... c
2.30 Somerset ... c
3.00 Another World ... c
3.30 What's the Good Word ... c
4.00 He Knows She Knows ... c
4.30 The Flintstones ... c
5.00 Truth or consequences ... c
5.30 It's Your Move ... c
6.00 Pulse ... c
7.00 The Ian Tyson Show ... c
7.30 The Rookies ... c
8.30 The Streets of San Francisco ... c
9.30 Pig'n Wistle ... c
10.00 Ironside ... c
11.00 The CTV National News ... c
11.20 Pulse ... c
12.00 "The night of the Grizzly" (western 1966) ... c
2.00 Sign-off ... c

cinéma

ANJOU: 7617 boul. les Galeries d'Anjou 343-5960 "Le dernier Tango à Paris" 9.30, "Electraglide blue" 7.20.
ARLEQUIN: 100 Ste-Catherine E. 288-2943 "South Pacific" 2.00, 5.10, 8.30.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "California split" 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
AVENUE: 1224 ave. Greene, Westmount 937-2747. "Why rock the boat" 12.50, 2.50, 4.50, 6.55, 9.05.
BEAVER: 5117 ave. du Parc 844-1932 "Pleasures of a Woman" 12.00, 3.10, 6.00, 8.50 "Keep it up" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
BERRI: 1280 Berri, 878-2424 "Un silencieux au bout du canon" 2.30, 6.00, 9.35, "La ceinture noire" 1.00, 4.25, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau 527-9131. "Caresses à domicile" 1.25, 4.20, 7.20, 10.15, "La devoreuse" 12.10, 3.05, 6.00, 9.00.
CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E. 523-5180 "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10 "La revanche des coolies" 2.05, 5.15, 8.30.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "L'arnaque" 1.30, 5.30, 9.35, "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.55.
CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Le trio infernal" 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CINEMA 2001: 855 Décarie 277-2001 "The wild bunch" 7.00, "Mean streets" (s.t.f.) 9.30.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559. (Salon rouge) "La combe Lucien" 7.20, 9.50, (Salon bleu): "Diary of a stewardess" 6.30, 9.15 "Little Miss Innocence" 7.45, 10.30.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996 "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7396. "Dirty Mary Crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CREMAZIE: 8610, St-Denis, 388-4210 **"Le hasard et la violence" 7.30, 9.30.**
DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-6060 **"Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren): "Les valseuses" 7.20, 9.30.**
ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Enquête sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45 "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30, (Salle Eisenstein): "Le retour d'Afrique" 7.15, 9.30.
FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600. "Pleure pas la bouche pleine". 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303 "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50.
JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon 725-7000 "A nous quatre cardinal" 7.30, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9709 "Three Musqueteers" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851 "Longuest Yard" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.00.
MAISONNEUVE: 3901 Sherbrooke E. 525-2174 "A nous quatre cardinal" 7.30, 9.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "A coups de magnum" 8.00 et "Superdrogue" 6.30, 10.15.
MONKLAND: 5504 Monkland 494-3579 "Live and let die" 1.20, 5.20, 9.35, "The mecanic" 3.35, 7.50.
OUTREMNT: 1248 Bernard O. 277-4145 "Un homme qui dort" 7.00, "Viol en premiere page" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Death wish" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853. "La pomme la queue et les pépins" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "La maison des damnés" 5.30, 7.35, 9.40.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Carry on girls" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinema) 577 Dorchester O. 866-2644. "Les ordres" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) 577 Dorchester 866-2644. "Chinatown" 12.10, 2.35, 5.00, 7.25, 9.45.
PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155. "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10 "La revanche des coolies" 2.05, 5.15, 8.30.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Africana sexualis" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40, et "Passion seekers" 1.30, 4.15, 7.00, 9.50.
SAINT-DENIS: 1594 Saint-Denis 849-4211. "La petite aurore l'enfant martyre" 2.40, 6.20, 10.00 et "Mama Dolores" 1.00, 4.35, 8.15.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139. "Panorama Blue" 1.00, 2.35, 3.40, 5.15, 6.40, 8.10, 9.35.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322. "Kazablan" 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Up town Saturday Night" 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20.
VENDOME: Place Victoria 868-1451. "The best of the second New York erotic film festival" 12.30, 2.15, 4.05, 5.55, 7.45, 9.35.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092. "L'arnaque" 8.00, "Sierra Torride" 6.15, 10.00.
VERSAILLES: (Salle bleue) 7265 Sherbrooke E. 365-4020. "La pomme, la queue et les pépins" 7.30, 9.30.
VERSAILLES: (salle rouge) 7265 Sherbrooke E. 365-4020. "Les ordres" 7.00, 9.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Le flic ricanant" 6.10, 10.00 et "Butch Cassidy et le kid" 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477. "That's entertainment" 2.00, 4.20, 6.45, 9.10.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8878. "The destructors" 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.50, 9.25.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche le lundi.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O 523-6040 Relâche.
LE PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E., 523-1131 Henri Des — Jérome Lemay, du lundi au vendredi: 21h. Samedi: 20h et 23h. Dimanche: 20h.
LE PATRIOTE EN HAUT: Relâche lundi et mardi.
RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. Relâche.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211 Relâche lundi "Strauss et Pesant" de Michel Garneau — 20h30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 Relâche.
THEATRE DE LA POUDRIERE: (Ile Sainte-Hélène) 526-0621 "Blithe Spirit" (de N. Coward) 20h30 Relâche dim. et lundi.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 av. des Pins, 845-7277 "And now ladies and gentlemen A. Bouchard" de J. Desnoyers, du mardi au dimanche à 20h30. Relâche lundi.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: Orchestre de chambre McGill. Au pupitre. A. Brott — 20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.

Cinq rapports au synode mettent l'accent sur l'adaptation aux situations nouvelles

CITE DU VATICAN (d'après l'AFP) — Pour évangéliser aujourd'hui, l'Eglise doit faire un effort d'adaptation aux situations nouvelles tout en revenant à la pureté du message divin.

Tel est le dénominateur commun des cinq rapports présentés devant le 4e synode des évêques pour faire le point de l'évangélisation dans le monde.

Les cinq rapporteurs (1. Amérique septentrionale, Australie, Océanie; 2. Europe; 3. Amérique latine; 4. Asie; 5. Afrique) ont tour à tour présenté au pape et aux pères synodaux la synthèse des rapports qu'ils ont reçu des conférences épiscopales des différentes régions du globe.

Ces rapports mettent l'accent sur les problèmes qui se posent à l'évangélisation dans un monde en pleine mutation politique, économique, sociale et parfois spirituelle. En voici un résumé selon les parties du monde.

Amérique septentrionale, Australie et Océanie: le rapport sur cette région du globe, rapport présenté par Mgr Joseph Bernardin, évêque de Cincinnati, dénonce "certaines opinions modernes concernant le mariage et la sexualité."

"Il est nécessaire, affirme-t-il, d'établir des programmes pour protéger les familles contre l'influence des opinions modernes concernant le mariage et la sexualité."

En outre, le rapport établit une différence entre les situations de l'Eglise dans les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

Pour des pays comme le Canada et les Etats-Unis, le rapport déplore une "diminution des participants aux célébrations liturgiques" mais constate en même temps que "beaucoup de fidèles cherchent de nouvelles formes de prière liturgique et personnelle".

Dans ces pays, "le problème du ministère sacerdotal présente deux aspects: insuffisance du clergé (crise des vocations, défections de prêtres et de religieux) et multiplicité des conceptions du ministère sacerdotal jusqu'à la crise d'identité du prêtre".

"La défection que l'on a constaté parmi les prêtres et les religieux avec la nouvelle forme théologique attribuée aux laïcs après le Concile, ajoute le rapport, a soulevé dans toutes les Eglises locales le problème de la collaboration pour l'évangélisation entre prêtres, religieux et laïcs."

Enfin le rapport de Mgr Bernardin indique qu'à travers les réponses des différentes conférences épiscopales, "ressort un lien étroit entre évangélisation et libération de l'homme".

Europe: le rapport sur l'Europe, présenté par Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, en vient à la conclusion que ce berceau de la civilisation chrétienne reste à évangéliser.

"Dans une Europe chrétienne, ou post-chrétienne, marquée par la sécularisation, un homme peut parcourir aujourd'hui toute son existence sans qu'aucun acte religieux ne vienne appareiller son destin", souligne le rapport sur l'Europe.

Mgr Etchegaray note que cette Europe "post-chrétienne" est "un terrain encore couvert de traces culturelles de l'Evangile" et qu'il y est plus délicat de démêler le difficile débat entre foi et religion.

"L'homme, ajoute-t-il, y est peut-être plus imperméable à un message qui a perdu la fraîcheur de la nouveauté. L'évangisation en Europe se fait sous le signe d'un christianisme domestique où les valeurs évangéliques, désarticulées, ne jouent plus souvent qu'un rôle de pourvoyeuses de raison ou d'énergie pour des combats humains dont les enjeux relèvent des réalités avant-dernières sans référence à la réalité dernière, le Christ seigneur."

Le rapporteur souligne aussi que l'homme européen est marqué par la division de son continent en deux blocs et regrette qu'à l'Est, "l'Etat essaie de maintenir l'Eglise dans une dépendance telle que son ministère est ralenti par des tracasseries ou même paralysé par des entraves de toutes sortes, selon des modulations propres à chaque pays".

Comment évangéliser l'Europe? Mgr Etchegaray estime que "dans cette perspective missionnaire, le renouveau catéchuménal, signalé dans plusieurs pays, est plein d'espérance car il est le signe qu'une vieille Eglise, affrontée à l'incroyance moderne, est capable de se regénérer par ses catéchumènes". Le rapporteur souligne l'urgence d'un ministère collégial de l'Evangile. "Une Eglise qui se renouvelle pour mieux évangéliser est une Eglise qui accepte d'être évangélisée elle-même."

Amérique latine: selon le rapporteur de cette région du monde, "l'Amérique latine est un continent fondamentalement chrétien". La religiosité y est populaire, et le problème de l'évangélisation se pose donc en des termes différents des autres régions du monde.

L'évangélisation est confrontée à la pauvreté et aux accès de violence et sa tâche consiste à éviter la politisation, la marxisation de la foi et l'intégration de la violence dans l'action chrétienne.

Asie: le rapport de ce continent souligne d'entrée que les chrétiens en Asie sont absolument minoritaires. L'oeuvre missionnaire semble donc indispensable mais elle se heurte à des problèmes multiples du fait même de la puissance des autres religions avec lesquelles il faut engager "un dialogue nécessaire mais parfois difficile."

Afrique: l'Afrique, où l'on compte aujourd'hui 149 millions de chrétiens, dont 60 millions de catholiques, est sortie du stade de l'évangélisation "missionnaire" pour en arriver au stade de l'évangélisation autochtone qui tient compte des richesses spirituelles existantes sur le continent africain.

Le rapport africain est optimiste quant aux possibilités de poursuivre l'évangélisation de ce continent. Il estime que l'Afrique comptera 100 millions de catholiques en l'an 2000.

Malgré ses horaires inhumains

Paul VI se porte bien

CITE DU VATICAN (AFP) — En deux jours, Paul VI a déjà consacré plus de six heures à l'ouverture et aux premiers débats du synode des évêques. Il a prononcé vendredi une homélie et une allocution qui ont duré plus de 75 minutes. La nuit, la fenêtre de son cabinet de travail au Vatican est restée souvent éclairée jusqu'à une heure du matin.

D'autres faits montrent également que le chef de l'Eglise n'est nullement un moribond, comme l'affirment des rumeurs persistantes... En marge du synode, il s'est entretenu samedi avec quatre nonces. Jeudi, il recevait les lettres de créances du nouvel ambassadeur de France. Mercredi, il avait rencontré successivement 17 personnes. La veille, il avait prononcé un long discours théologique dans une lointaine banlieue. Le 14 septembre, il avait fait une randonnée à une centaine de kilomètres de sa résidence d'été.

Sans parler des obligations sacerdotales et de la direction quotidienne de près de 700 millions de catholiques.

Son programme prévoit, après le synode, non plus une, mais deux audiences générales hebdomadaires à l'occasion de l'année sainte 1975.

Encore, le rythme des audiences papales a-t-il été allégé depuis six mois, à la suite de l'aggravation de l'arthrose dont souffre Paul VI. Un de ses vieux amis, le cardinal Sergio Pignedoli, a assuré, cet été, que le pape "se portait beaucoup mieux qu'il ne semblait". Samedi, le cardinal François Marty de Paris et Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, ont souligné devant les journalistes français qu'ils trouvaient le Saint-Pere en bonne forme. De fait, après ses vacances, il présente un visage plus reposé et une voix plus ferme, si la marche peut rester douloureuse.

D'après certaines sources, c'est à une série de piqures spéciales que Paul VI devrait sa résistance actuelle, son état général restant d'une grande fragilité. Les rumeurs d'artério-sclérose et de cancer ont été démenties, mais pour les pessimistes, le Saint-Père s'use rapidement en raison de ses horaires de travail inhumains. Les papes, assurent-ils, sont censés être bien portants jusqu'à l'heure de leur mort.

Une telle opinion oublie que le pape a une résistance physique surprenante et a déjà déjoué à multiples reprises les pronostics pessimistes. Au fond, selon les propres paroles de Paul Vi au synode, la seule maladie mortelle dont il souffre actuellement est la vieillesse.

aux 4 coins du monde

Mme Ford se porte assez bien

WASHINGTON (AFP) — L'état de santé de Mme Betty Ford, épouse du président des Etats-Unis, est "satisfaisant" selon un bulletin publié par le Bethesda Naval Hospital. Le bulletin note toutefois que Mme Ford souffre de "malaise post-opératoire", ce qui, ajoute-t-on, est "tout à fait normal après l'opération qu'elle a subie". Mme Ford, à qui l'on a enlevé le sein droit, atteint d'une tumeur maligne, a reçu la visite de son mari et de sa famille à son retour dans sa chambre d'hôpital.

Bilan de la francophonie

TUNIS (AFP) — Le secrétaire généal de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, M. Dankoulodo Dan Dicko, a fait, dans une conférence de presse, le bilan de la visite de quatre jours qu'il a faite à Tunis et rappelé l'objectif de l'Agence: "concrétiser l'égalité, la complémentarité et la solidarité des Etats membres et gouvernements participants qui ont en commun la langue française comme vectuer."

M. Dan Dicko a d'autre part indiqué qu'à travers sa visite à Tunis, "le nouveau secrétariat de l'Agence francophone, six mois après son installation, tenait ainsi à rendre hommage au président Bourguiba dont le combat constant pour la francophonie fut l'une des préoccupations dominantes dès les premières heures de lutte pour les indépendances nationales et le respect mutuel des cultures spécifiques des Etats".

Cent personnes ensevelies

MEDELLIN (AFP) — Un glissement de terrain a enseveli une centain de personnes à Medellin, dans le nord-ouest de la Colombie, et la majorité d'entre elles auraient péri, annonce-t-on de source policière. Le glissement de terrain s'est produit hier matin dans le quartier ouvrier Santo Domingo, à l'est de Medellin, détruisant de nombreuses habitations construites sur une hauteur de la ville, dans un rayon de 400 mètres. On indique aussi que les premières équipes de pompiers et de sauveteurs de la Croix-Rouge parvenues sur les lieux de la catastrophe ont dégagé une douzaine de cadavres, en majorité des enfants.

Quand l'URSS voit rouge...

LONDRES (AP) — M. Valery Zemskov, attaché de presse à l'ambassade soviétique à Londres, a quitté une projection privée pour protester contre le mauvais goût d'une publicité pour une vodka britannique. Le film publicitaire montrait des dirigeants soviétiques au mausolée Lénine, buvant de la vodka pendant un défilé du 1er mai. "Nous n'aimons pas votre sens de l'humour, a déclaré l'attaché de presse. Vous vous moquez du peuple soviétique. Le mausolée est particulièrement sacré pour nous."

Le soleil coûte cher

DETROIT (AFP) — L'administration américaine envisage de dépenser $1 milliard au cours des cinq prochaines années pour un programme de recherche et de développement consacré à l'énergie solaire. Le directeur du bureau fédéral de l'énergie, M. John Sawhill, a fait cette déclaration devant la conférence mondiale de l'énergie. Il a d'autre part ajouté que $400 millions pourraient être dépensés pour l'énergie géothermique. Ces fonds proviendraient d'une somme totale de $11 milliards que le gouvernement envisage d'investir dans le projet "indépendance énergétique".

Découverte archéologique

MOSCOU (Reuter) — Des archéologues soviétiques ont découvert les vestiges d'une civilisation remontant à plus de 4000 ans dans les déserts montagneux du sud de la Turkménie, en Asie centrale. Le professeur Masson, chef de l'expédition, a déclaré à l'Agence Tass que, durant les travaux d'excavation de la cité de Altyn Depe, les archéologues avaient découvert les traces d'une civilisation très avancée dont les hommes se livraient à l'observation astrale et avaient mis au point des techniques d'irrigation pour l'agriculture. Trente sortes de poteries ont été mises à jour ainsi qu'une tour de potier et un four à deux étages d'une construction assez complexe ainsi que des bijoux finement ciselés. Aucune trace d'écriture n'a été trouvée.

Pékin élu au conseil de l'OACI

Pour la première fois, la Chine a été élue au conseil directeur de l'assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale, samedi.

C'était la première fois que la République populaire de Chine envoyait une délégation — quinze membres — à l'assemblée générale, depuis son admission dans cette filiale des Nations unies, il y a deux ans.

M. Tu Shem, directeur général adjoint de l'aviation civile en Chine, a déclaré devant les 129 pays-membres que le tiers-monde ne tient plus à obtenir de l'aide des pays développés, s'ils y mettent des conditions. Selon lui, les pays industrialisés devrait accorder leur aide aux industries de l'aviation dans les pays en voie de développement sans chercher à les contrôler.

Selon un porte-parole de l'OACI, la Chine fait clairement figure de leader parmi les membres du tiers-monde qui font partie de cet organisme. L'assemblée générale doit siéger jusqu'au 16 octobre.

Au secours! On assassine le mieux-vivre.

Facteur important du mieux-vivre, l'équilibre de l'environnement est l'affaire de tout le monde. C'est pour contribuer à sa réalisation que la Banque Provinciale a établi dans chacune de ses succursales un centre de documentation sur le mieux-vivre. Vous y trouverez des publications gratuites sur différents aspects du mieux-vivre... sur l'équilibre écologique, le plein air, le conditionnement physique, etc.

Venez consulter notre centre mieux-vivre et profitez-en pour examiner les excellents programmes d'épargne que vous propose la Banque Provinciale pour réaliser l'équilibre budgétaire dont dépend aussi votre mieux-vivre.

Fondés sur nos différents modes d'épargne, ces programmes s'adaptent parfaitement à votre situation et à vos aspirations. Vous constaterez vite que l'épargne planifiée vous mène droit à l'équilibre budgétaire.

Venez à la Banque Provinciale. Pour mieux vivre.

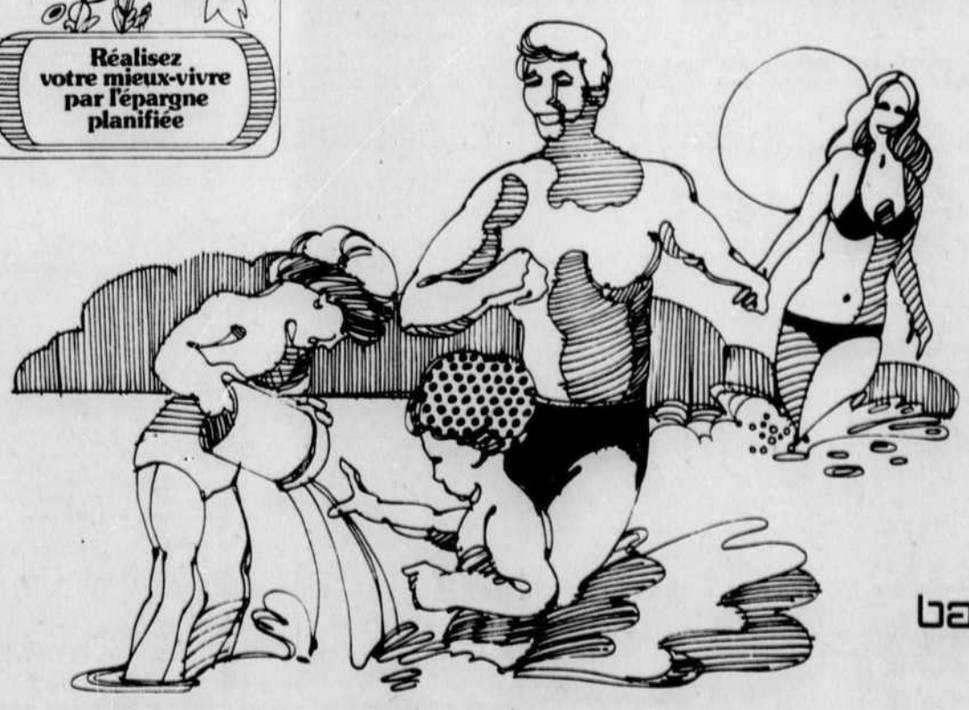

banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L'AMOUR ET À L'AMITIÉ

- Si votre emploi ne vous laisse pas suffisamment de temps pour rencontrer les personnes de l'autre sexe ...
- Si votre cercle d'amis vous offre un choix limité ...
- Si vous êtes nouveau dans la ville, et souhaitez vous faire des amis ...
- Si vous ne rencontrez pas suffisamment de monde durant vos loisirs ...
- Si vous êtes veuf, veuve, divorcé(e) ou séparé(e) et souhaitez recommencer à neuf ...
- Si vous craignez un peu les rencontres qui sont le fait d'un pur hasard ...

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

vous permettra probablement de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Notre organisation dont les activités sont organisées à Montréal depuis 1966 a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Retournez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108
Montréal H3B 1H9

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits, sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

M. Mme Mlle Âge .....
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Téléphone ..... D.

Vingt-cinq ans de diplomatie chinoise

Alternance d'ouvertures au monde et de replis sur soi

PARIS (AFP) — En 25 ans, depuis la proclamation de la république populaire de Chine, le 1er octobre 1949, la diplomatie chinoise a connu de nombreux rebondissements.

Dans une première phase, qui est brève, la Chine s'ouvre à l'extérieur. Au lendemain même de sa proclamation, le nouveau régime est reconnu par l'URSS, dont l'exemple est aussitôt suivi par les démocraties populaires d'Europe orientale, puis par pusieurs pays occidentaux, dont la Grande-Bretagne, puis les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Suisse, la Finlande et par plusieurs Etats asiatiques non-communistes: Birmanie, Inde, Indonésie et Pakistan. Mais dans le cas de la Grande-Bretagne qui entend conserver un consulat à Taïwan, la Chine fait grise mine et il faudra attendre mars 1972 pour qu'ait lieu un échange d'ambassadeurs. En décembre 1949, le président Mao Tsétoung se rend à Moscou, où il signe le 14 février 1950 un traité d'alliance avec l'URSS.

D'autres pays, comme les Etats-Unis et la France envisagent la reconnaissance, mais en 1950, la guerre de Corée met fin brutalement à cette première phase. Estimant qu'elle était menacée par les forces des Nations unies (en réalité des Etats-Unis), commandées par le général Douglas MaCarthur qui s'approchent de la frontière chinoise sur le Yalou, les "volontaires du peuple chinois" entrent en Corée le 16 octobre 1950 pour porter secours aux Nord-Coréens.

La Chine est alors boycottée par les USA et le monde occidental. Il faudra attendre la signature de l'armistice coréen et la mort de Staline en 1953 pour que s'ouvre une troisième phase plus active de la diplomatie chinoise. Le président Chou En-laï et le maréchal Chen Yi participent aux conférences de Genève de 1954 sur la Corée et l'Indochine et y jouent un rôle constructif et modérateur très remarqué par leurs partenaires.

Mais c'est en direction du tiers monde que la diplomatie chinoise est particulièrement active: le 28 juin 1954, M. Chou En-laï et le pandit Jawaharlal Nehru signent leur déclaration historique énonçant les cinq principes de la coexistence pacifique qui deviendront la charte du tiers monde. L'année suivante, M. Chou En-laï joue à la conférence de Bandoeng des pays non-alignés le rôle de vedette qu'il ravit au pandit Nehru.

Avec l'URSS, c'est une véritable lune de miel: après une première visite de M. Nikita Khrouchtchev à Pékin, en septembre 1954, la coopération s'intensifie et le 15 octobre 1957, l'URSS s'engage, sous la forme d'un "accord sur les techniques nouvelles" à fournir à la Chine un échantillon de la bombe atomique et les secrets de fabrication. Peu après, le président Mao fait son deuxième voyage à Moscou et remporte des succès idéologiques à la conférence internationale des partis communistes et ouvriers qui adopte une résolution tenant largement compte des thèses chinoises.

Cette troisième phase constructive s'achève en 1958: le "grand bond en avant" à l'intérieur s'accompagne d'un durcissement de la politique extérieure. La quatrième phase qui va du "grand bond en avant" en 1958 à la Révolution culturelle en 1966 est marquée par une épreuve de force avec les USA, le conflit sino-indien, et la brouille sino-soviétique. En 1958, en effet, la Chine relance le problème de la "libération" de Taïwan et montre sa force dans le détroit de Formose où elle bombarde les avant-postes du Kuomintang que sont les îles de Quemoy et Matsu. Le secrétaire d'Etat américain John Foster Dulles tempête, menace Pékin d'une intervention militaire, et les deux pays sont au bord de la guerre. Mais la Chine, toujours prudente fait marche arrière et la crise est surmontée.

Il en sera de même en 1965: les forces aériennes américaines bombardent le Nord-Vietnam jusqu'à la frontière même de la Chine et violent plusieurs fois son espace aérien. La Chine réplique par une déclaration du maréchal Chen Yi qui met les USA au défit d'envahir la Chine et par 497 "avertissements sérieux". Mais elle s'abstient de recourir aux armes.

Avec l'Inde, une longue controverse sur le tracé des frontières aboutit à une offensive éclair des forces chinoises en septembre et octobre 1962. Mais, elles se retirent bientôt en-deçà de leurs positions de départ. L'objectif qui n'était pas territorial est atteint: refus des frontières héritées de l'impérialisme", humiliation infligée au pandit Nehru devant le tiers monde.

L'URSS s'abstient de soutenir la Chine, tant dans le confoit du golfe de Formose que dans celui sur l'Himalaya. Les relations se tendent: controverse idéologique, remise en cause par la presse chinoise des "traités inégaux" conclus entre les tsars et les empereurs de Chine et des frontières qui en découlent.

En 1959, la rupture était déjà devenue irréversible lorsque le 20 juin, le Kremlin dénonce l'accord en 1957 sur les "techniques avancées" et refuse à la Chine l'armement nucléaire qui lui était promis. En 1960, la tension s'aggrave encore avec le départ en juillet des techniciens soviétiques qui emportent avec eux leurs plans et abandonnent des centaines de projets industriels inachevés. Désormais, la Chine devra "compter sur ses propres forces". Une polémique virulente et parfois des incidents de frontière caractérisent les rapports sino-soviétiques.

En 1966, c'est le coup de tonnerre de la Révolution culturelle. Une cinquième phase s'ouvre: la Chine se replie sur elle-même, rappelle ses embassadeurs. Les rapports se tendent avec presque tout le monde extérieur. A Pékin, l'ambassade de Grande-Bretagne est incendiée, celle d'URSS est assiégée et les épouses des diplomates soviétiques molestées, le conseiller de l'ambassade de France est entouré pendant des heures par une foule hurlante et menaçante. Trois pays seulement restent fidèles à l'amitié chinoise: l'Albanie, le Pakistan et la Mauritanie.

En 1969, les escarmouches sanglantes sur l'île de Chen Pao (Damanski) au milieu du cours de l'Amour, suivies par de nombreux autres incidents frontaliers mettent la Chine et l'URSS à leur tour au bord de la guerre. Mais les deux premiers ministres Chou En-Laï et Alexis Kossyguine se rencontrent sur l'aérodrome de Pékin et les incidents violents cessent sans qu'aucun problème ne soit réglé.

Après le 9ème Congrès du PC chinois en 1969, la tempête s'apaise. Une sixième phase de "normalisation" commence. Les ambassadeurs regagnent leurs postes. Les Etats-Unis multiplient leurs avances et en juillet 1971 le conseiller du président Nixon, Henry Kissinger, se rend secrètement à Pékin et y prépare la visite historique du président lui-même qui a lieu en février 1972.

Entre-temps, la Chine est admise à l'ONU d'où le Kuomintang est chassé. Tout est désormais changé.

Le premier ministre japonais Kakuei Tanaka se rend à son tour à Pékin en septembre et Tokyo établit des relations diplomatiques avec Pékin. En 1973 la Chine accueille pour la première fois un chef d'État européen en la personne du président Georges Pompidou.

Mais avec l'URSS, la tension persiste et s'aggrave: Pékin laisse en effet entendre que Moscou a encouragé le vice-président Lin Piao dans une tentative d'assassiner le président Mao. En s'enfuyant de Chine, Lin Piao trouvera la mort dans un accident d'avion en Mongolie.

Pretoria se retirerait de l'ONU plutôt que d'en être expulsé

LE CAP (AFP) — La confrontation entre l'Afrique du Sud et les Nations unies risque cette année de conduire à un retrait volontaire de Pretoria de l'ONU, sinon à son expulsion de l'organisation internationale, laisse-t-on entendre dans les milieux proches du gouvernement, après le refus d'accréditer la délégation sud-africaine à l'Assemblée générale, décidée vendredi soir.

L'accréditation de l'Afrique du Sud avait déjà été rejetée l'année dernière, mais par l'Assemblée générale et non par le comité ad hoc. Le président équatorien de l'Assemblée n'avait alors soulevé aucune objection à la participation de Pretoria "simplement condamnée moralement", selon lui.

L'Algérie, qui assume cette année la présidence de l'Assemblée générale, fera preuve de moins de bienveillance à l'égard de l'Afrique du Sud, estime-t-on plutôt que de subir les affronts continuels du groupe africain, Pretoria préférera alors quitter l'organisation internationale de son propre gré, dit-on dans les milieux proches du gouvernement.

Le premier ministre sud-africain, M. B. J. Vorster, avait d'ailleurs déjà laissé entrevoir une telle possibilité l'année dernière. Il avait souligné que l'Afrique du Sud préférait de loin le dialogue avec l'ONU à une rupture, mais que la patience de Pretoria avait des "limites".

On note d'autre part qu'un effort particulier a été accompli cette année par Pretoria pour promouvoir son image de marque à l'ONU et établir un nouveau courant de coopération avec les autres pays, dont ceux de l'Afrique noire. Ainsi pour la première fois, un notable noir, un indien, et un métis ont été inclus dans la délégation de l'Afrique du Sud à l'ONU. En outre, la représentation sud-africaine aux Nations unies a été confiée à un diplomate dynamique et passablmement "libéral", M. Pik Botha.

En ce qui concerne la Namibie (Sud-Ouest africain), le premier ministre vient d'accepter dès maintenant le principe d'une concertation multiraciale de la politique namibienne, avec participation éventuelle, aux côtés des blancs du Sud-Miniser, et des autorités constituées de l'Ovamboland et des autres territoires ethniques, de représentants des mouvements de résistance noirs tels que le SWAPO (South West Africa Peoples' Organisation).

La libéralisation du "dialogue" intérieur en Namibie, telle que le Dr Hilgard Muller, ministre des Affaires étrangères sud-Africain, vient de l'exposer dans une lettre-document aux Nations unies n'est d'ailleurs qu'un simple progrès dans un processus déjà engagé, et non une absolue nouveauté.

On rappelle à ce propos dans les milieux proches du gouvernement Vorster que ce processus avait déjà fait en 1972 l'objet d'une ébauche d'accord entre Pretoria et l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Alfred Escher.

Toutefois, l'idée commune aux deux négociateurs de l'époque et qui finalement n'avait pas été entérinée par l'ONU après avoir été intempestivement révélée par M. Escher — se limitait simplement à une solution fédérale hypothétique à partir de l'indépendance fragmentée des foyers nationaux namibiens préconisée par l'Afrique du sud.

En réponse à ces gestes de bonne volonté de Pretoria, une série de "gifles" ont été administrées par les Nations unies à l'afrique du Sud, estime-t-on à Pretoria:

1— Le Dr Kurt Waldheim a proposé de créer une série d'émissions radiodiffusées destinées à expliquer à la population namibienne la politique de l'ONU pour "libérer" le territoire;

2—Des sièges d'observateurs ont été attribués aux deux principaux mouvements nationalistes noirs interdits en Afrique du Sud l'ANC (African National Congress) et le PAC (Pan Africanist Congress), ce que l'Afrique du Sud a qualifié d'"ingérence dans ses affaires";

3—Les membres non-blancs de la délégation sud-africaine à l'ONU, dont le chef Kaiser Matanzima, premier ministre du Transkei Bantoustan appelé à devenir prochainement indépendant, ont été qualifiés de "marionnettes" par des représentants africains;

4— L'accréditation de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale a été refusée.

C'est pour éviter de susciter d'autres marques d'hostilité plus cinglantes et plus directes chez le groupe africain à l'ONU que M. Hilgard Muller a préféré retirer son nom de la liste des orateurs à l'Assemblée générale.

Si, néanmoins, les attaques contre l'Afrique du Sud se poursuivaient, il ne lui resterait plus alors qu'à quitter les Nations unies et à prendre les devants pour éviter son expulsion éventuelle.

Cependant, dans les milieux proches du gouvernement, on continue de penser que l'Afrique du Sud ne sera pas exclue de l'ONU afin d'éviter un dangereux précédent qui ferait perdre à l'organisation internationale sa vocation universelle.

Bangkok: la violence s'installe avant le vote de la constitution

BANGKOK (AFP) — Bangkok est inquiet. La violence tend à remplacer le débat démocratique. La constitution avant même qu'elle ne soit votée le 5 octobre jette face-à-face factions étudiantes et groupes politiques.

Huit passagers d'un autobus ont ainsi été blessés vendredi par des bombes de fabrication artisanales lancées par des groupes d'étudiants. Au cours de la bagarre qui suivit l'attaque du bus, un étudiant de 17 ans a été grièvement blessé d'une balle dans la tête.

35 étudiants ont été arrêtés et inculpés pour tentative de meurtre et possession illégale d'armes. Les étudiants arrêtés ont simplement indiqué à la police qu'ils avaient à venger l'un de leurs camarades tué auparavant par le groupe qu'ils venaient d'attaquer.

Au même moment, le recteur de l'université de Thammasat, d'où partit il y a un an le mouvement qui renversa la dictature militaire, et sept doyens de facultés démissionnaient pour protester contre une certaine forme de dictature étudiante.

Malgré l'opposition du rectorat, le conseil de l'université pressé par des étudiants chaque jour plus activistes, avait accepté le report des examens.

Les étudiants exigent ce délai pour pouvoir participer aux cérémonies commémoratives des événements du 14 octobre 1973 qui, renversèrent les maréchaux au prix de 69 morts et plusieurs centaines de blessés.

Le passage du projet constitutionnel devant l'assemblée et les cérémonies anniversaires du 14 octobre sont attendus avec appréhension par les habitants de Bangkok.

Unis pour renverser la dictature, les cent mille étudiants thaïlandais sont en effet aujourd'hui divisés en deux groupes hostiles dotés d'un petit nombre d'armes et d'explosifs dont ils n'hésitent pas à se servir à tout moment et en tout lieu.

Quelques familles apeurées ont fait des provisions de riz et de sucre "en vue de ce qui pourrait se passer". Les milieux diplomatiques bien qu'inquiets par cette "atmosphère électrique", pensent que la constitution sera votée et que les oppositions sauront éviter des violences qui, en obligeant l'armée à intervenir, réglerait du même coup leur propre sort.

Inculpation d'activistes néo-fascistes

MILAN (AFP) — Quarante-deux activistes italiens d'extrême-droite ont été inculpés samedi à l'issue de l'instruction ouverte à la suite des affrontements qui, le 12 avril 1973, avaient opposé des manifestants néo-fascistes à la police milanaise et provoqué la mort d'un policier déchiqueté par une grenade.

Parmi les inculpés figurent notamment le fils de l'ex-champion de boxe Duilio Loi, accusé d'avoir lancé la grenade et qui devra répondre d'homicide volontaire. Les autres inculpés auront à répondre de violences et de rassemblement séditieux.

Altitude 737 de tout pour tous.

Pierre a l'esprit pratique. Il a organisé ce déjeuner avec ses collègues de travail. Le buffet coûte la même chose à tout le monde et avec un choix de 90 plats, tout le monde est content.

Jacques apprécie l'atmosphère.

Vincent dévore des yeux le paysage

Martin carbure aux martini.

Richard est un mordu de la ratatouille

Daphné croque des menthes.

Henri est un maniaque des hors-d'oeuvres.

Michelinette peut résister aux pâtisseries.

Isabelle y connaît en gazpacho.

Monique pige dans toutes les salades.

Claude adore les fruits de mer.

Laurent est fou du bifteck.

Administré par le Reine Elizabeth

Au sommet de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville Marie. Réservations:

861-3511

Le temps fuit !

Profitez donc du temps qui passe !

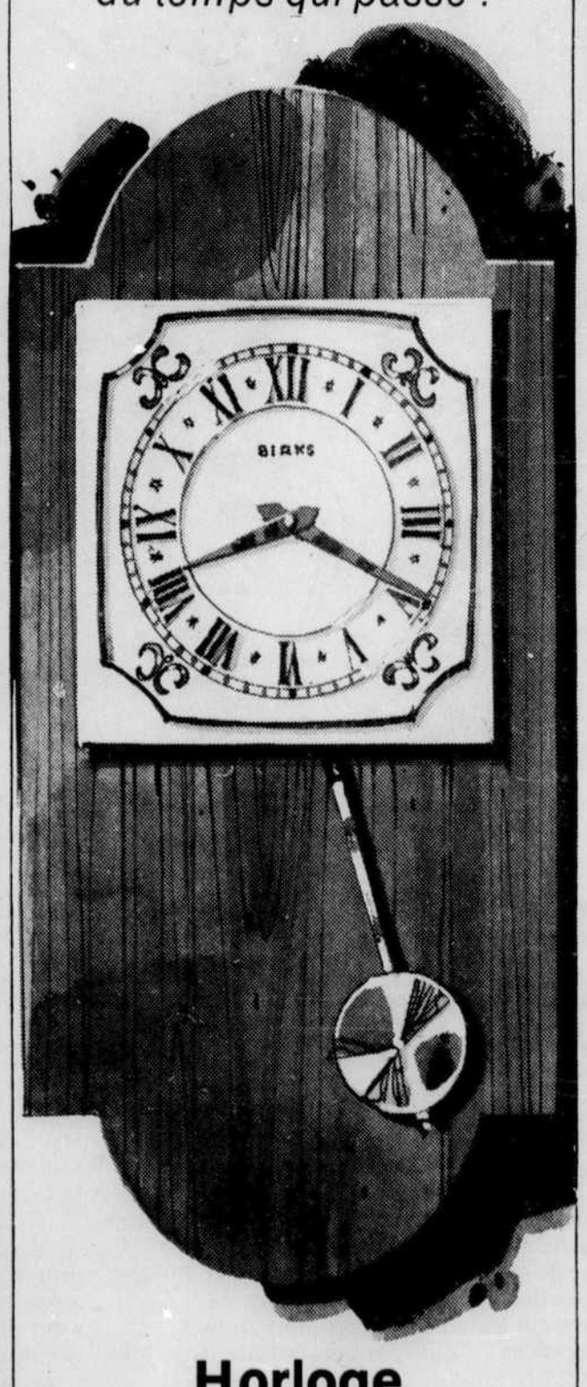

Horloge murale de Birks

Prix cour. $29.95 offerte à

$19.95 !

Magnifique sur le mur d'un vestibule ou de toute autre pièce de la maison. Près de 2 pieds de haut, jolie finition bois, sans fil parce qu'elle fonctionne à pile.

Garantie d'un an à compter de la date d'achat.

Et seulement $19.95 !

BIRKS JOAILLIERS

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

DESIGNER D'INTÉRIEURS

YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BERUBE
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, ARBOUR & ASSOCIÉS
décorateurs-ensembliers
designers d'intérieur
Jacques Viau, s.d.e.
Bernard Morisset, s.d.e.
Madeleine Arbout, s.d.e.
266 est, rue St-Paul,
Vieux-Montréal 127,
Tél.: 878-3846

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est, Sherbrooke
MONTRÉAL (H1X 2A7)
Tél.: 255-4033

Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART
842-1401
Montréal Ottawa

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

La nouvelle Peugeot 504GL Diesel
Luxueuse, élégante — mais économe jusqu'à l'avarice (28 à 40 milles au gallon).
Sedan ou station-wagon

Peugeot 504GL Diesel
L'idée fait son chemin.

G.G.Q.
Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

13 ans d'expérience avec La Voiture Française au Canada "québécois"

Biarritz

10825, Racette
323-1900

Service personnalisé
Voitures d'essais disponibles pour particuliers ou compagnies

Le Labour est encore en tête des sondages

LONDRES (AFP) — Le parti travailliste a terminé la première semaine de la campagne électorale en Grande-Bretagne avec une avance sur les conservateurs de l'ordre de quatre à six pour cent, si l'on en croit les sondages publiés par la presse dominicale.

Selon un sondage Gallup dans le Sunday Telegraph (conservateur), le Labour précède de cinq points les conservateurs avec 44 pour cent des intentions de vote contre 39 et 15 aux libéraux. Par rapport aux résultats précédents, il apparaît que le parti de M. Jeremy Thorpe a perdu trois pour cent des intentions de vote qui se sont réparties à égalité entre les deux grands partis.

De son côté, un sondage entrepris par Business Decisions pour l'Observer, attribue quarante pour cent des intentions de vote au parti travailliste, 36 pour cent au parti conservateur et 20 pour cent au parti libéral. L'analyse des résultats indique que le Labour est en bonne position dans les circonscriptions les plus disputées et qu'il bénéficie de l'appui des jeunes votant pour la première fois, ainsi que des abstentionnistes de février dernier. Quant aux libéraux, ils réussissent moins bien que lors des dernières élections dans les circonscriptions où ils avaient failli l'emporter.

Enfin, le "sondage des sondages", publie par le Sunday Times, accorde 43 pour cent des intentions de vote au Labour contre 36.5 pour cent aux conservateurs et 18 pour cent aux libéraux.

Fidel Castro dénonce violemment les interventions des États-Unis au Chili et en Amérique du Sud

LA HAVANE (d'après AP et AFP) — Le premier ministre Fidel Castro a jeté un voile sur la visite des sénateurs Javits et Pell, en se livrant samedi soir à un violent discours anti-américains, à l'occasion de la fête des Comités de défense de la révolution.

M. Castro a lancé un réquisitoire implacable contre les Etats-Unis, pour leur "responsabilité" dans le renversement du régime du président Allende au Chili, leurs "interventions" en Amérique latine et leurs "menaces" contre les pays producteurs de pétrole.

Critiquant "le gouvernement sanguinaire qui a surgi du coup d'Etat fasciste" au Chili, M. Fidel Castro a souligné qu'aucun gouvernement n'était aussi isolé et déconsidéré moralement" que la junte militaire de Santiago. Tout en reconnaissant le changement dans l'administration aux Etats-Unis, le leader cubain a relevé les déclarations faites par le président Ford "sur les intérêts" de son pays, "à la stupéfaction de l'opinion latino-américaine".

Flétrissant les Etats-Unis qui proclament "leur droit d'intervention" chaque fois que "leurs intérêts réactionnaires et mesquins" l'exigent, le premier ministre de Cuba a également stigmatisé l'attitude de l'Organisation des États américains, organisme "sans vergogne et ridicule" qui reste un "instrument de la pire forme de néo-colonialisme", peu soucieuse de défendre les intérêts des peuples latino-américains face aux interventions des Etats-Unis.

Faisant ensuite appel à la solidarité latino-américaine, M. Fidel Castro a dénoncé les menaces américaines contre le Venezuela et l'Equateur, pays producteurs de pétrole, et l'usage de représailles "par la faim ou d'autres encore pire", si ces pays ne se pliaient pas aux exigences américaines.

Pour le leader cubain, "les Etats-Unis et l'Amérique latine sont deux mondes aussi différents que l'Europe et l'Afrique, avec des cultures totalement distinctes et un fossé technologique important entre les deux communautés". Aussi a-t-il appelé les nations de l'Amérique latine à s'unir en une organisation comparable à l'Organisation de l'unité africaine, à l'exclusion des Etats-Unis.

Soulignant la naturelle solidarité des pays producteurs de matières premières, M. Fidel Castro a appelé les peuples des pays en voie de développement à s'unir avec les décisions de l'OPEP, "le pétrole, matière première privilégiée, jouant un rôle d'avant-garde" dans la lutte contre les pays développés, au moment où "la stratégie des Etats-Unis inclut jusqu'à la guerre pour faire baisser les prix du pétrole". Le premier ministre cubain a aussi appelé les pays de l'OPEP à investir leurs revenus pétroliers dans l'industrialisation des pays les plus pauvres, "face au défi impérialiste".

Les sénateurs américains, MM. Javits et Pell, en visite privée à Cuba, étaient restés à leur hôtel, après avoir eu de nombreuses conversations avec les dirigeants cubains.

Vraisemblablement installés devant un poste de télévision de leur hôtel, MM. Jacob Javits et Clairborne Pell ont pu entendre les premières attaques du leader cubain contre le nouveau président américain, M. Gerald Ford. Ils ont été également les témoins des réactions du public, scandant "Fidel, seguro, a los Yankies dales duro" (Fidel, tu fais bien, cogne sur les Yankees) dès les premières minutes du discours, exclusivement consacré aux problèmes internationaux, du premier ministre cubain.

Les deux sénateurs Jacob Javits et Clairborne Pell, ont rencontré samedi M. Raul Roa, ministre cubain des Affaires étrangères. A l'issue de cet entretien, qui a duré une heure vingt, M. Javits a déclaré qu'à son avis rien ne paraissait devoir empêcher de discuter de tous les problèmes qui se posent. Soulignant ensuite que c'était maintenant le moment opportun pour réviser les relations des Etats-Unis avec Cuba, il a cependant souligné que tout ce qui se ferait, si quelque chose se faisait, devrait être bilatéral.

Le sénateur Barry Goldwater, pour sa part, a protesté à Washington, samedi, au sujet de la visite des deux sénateurs.

Dans un communiqué, M. Goldwater affirme que si le voyage "a été accompli avec la bénédiction du président Ford et du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, on devrait le dire au pays."

La gauche péroniste traquée par AAA

BUENOS AIRES (AFP) — Quatre-vingts personnes ont été arrêtées dimanche à Buenos Aires pour avoir tenté de perturber les funérailles du frère de l'ancien président Frondizi et de son gendre, assassinés vendredi par un commando armé.

La police a dû intervenir en utilisant notamment des grenades lacrymogènes contre les manifestants qui voulaient empêcher la marche du cortège funèbre vers le cimetière de la Characita.

Les dépouilles mortelles de Silvio Frondizi et de son gendre Luis Mendiburu, mortellement blessé en s'efforçant d'empêcher l'enlèvement de son beau-père, ont été inhumées en présence d'un groupe restreint de familiers et sous la garde de la police.

Aussi on a l'impression qu'une véritable vague de terreur blanche s'abat sur la gauche péroniste en Argentine, confirmée encore vendredi soir par l'assassinat de Silvio Frondizi, frère de l'ancien président Arturo Frondizi.

Une organisation clandestine d'extrême-droite l'Alliance anticommuniste argentine (AAA ou triple A), a revendiqué cet assassinat dans un communiqué.

Cette contre-terreur, estime-t-on, répond à l'activité de la guerilla urbaine de gauche et semble viser autant les politiciens que les milieux intellectuels et universitaires. Silvi Frondizi, âgé de 67 ans, était un intellectuel marxiste très connu en Argentine et avait été recteur de l'université de Buenos Aires.

Deux autres anciens recteurs de cette même université, également hommes de gauche et également menacés par l'AAA, ont miraculeusement échappé à des attendats. L'un d'eux, le professeur Raul Laguzzi a vendredi soir demandé asile à l'ambassade du Mexique. Il suivait ainsi les pas d'un autre ancien recteur, écrivain et essayiste Rodolfo Puiggros qui se trouve déjà au Mexique.

La "tripe A" a aussi adressé des menaces à des artistes favorables au péronisme de gauche. Une certaine panique semble se dessiner dans ces milieux. Des chanteurs comme Nacha Guevara, sans parenté avec le "Che" mais aussi politiquement engagé, a quitté précipitamment le pays avec son mari, lui aussi chanteur. Horacio Guarany, un chanteur folklorique connu a pris l'avion pour l'étranger.

L'affrontement entre groupes armés de la droite et de la gauche péroniste a pris une telle ampleur que certans observateurs prononcent les mots de "guerre civile".

A gauche, l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP d'origine trotskiste mais qui se déclare aujourd'hui marxiste-léniniste), n'a jamais cessé son combat. Elle a été rejointe, le 6 septembre, par les Montoneros, un groupement qui avait accepté une trêve mais a repris maintenant les armes.

L'ERP s'est déclarée auteur de l'exécution" d'un lieutenant, dans la ville de Cordoba, le jour même où un autre officier était abattu. La liste des victimes de la "triple A" dans les rangs des péronistes de gauche s'allonge presque quotidiennement.

Sous ses balles sont déjà tombés un ancien gouverneur-adjoint de la province de Cordoba, Atilio Lopez, le député péroniste de gauche Rodolfo Ortega, le chef de la police de la province de Buenos Aires Julio Troxler, l'avocat Curutchet.

Dans le communiqué qu'elle a envoyé aux journaux et aux agences de presse revendiquant la responsabilité de la mort de Silvio Frondizi, la "Triple A" déclare qu'un "traître a ainsi été exécuté" et que le groupe poursuivra "lentement mais sans arrêt" sa tâche "patriotique". "Nous voulons pour notre pays un avenir argentin et non communiste", dit la "triple A".

L'aggravation de la violence a poussé le gouvernement de Mme Isabel Peron à déposer une nouvelle loi de sécurité et pourrait l'amener à décréter l'état de siège.

Messmer et Guichard réélus

Forte poussée de la gauche aux élections législatives partielles

PARIS (AFP) — M. Pierre Messmer, ancien premier ministre a été réélu député en Moselle hier soir, mais avec un pourcentage de voix nettement moins élevé qu'en 1973 (57,30% des voix contre 72,1%). Un autre fidèle gaulliste, M. Olivier Guichard qui fut comme M. Messmer ancien ministre du général de Gaulle, a été réélu député, mais également en perdant des voix.

Les quatre autres anciens ministres du dernier gouvernement Messmer sous le président Pompidou, sont en ballottage, c'est-à-dire qu'il y aura un second tour de scrutin dimanche prochain. Certains d'entre eux, comme M. Joseph Fontanet, ancien ministre de l'Education nationale, Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de l'Information, et Henri Torré, ancien secrétaire d'Etat au budget, paraissent être en position difficile et courent le risque de perdre l'élection en raison d'une forte poussée socialiste constatée d'ailleurs dans les six circonscriptions.

Ces élections législatives partielles ont été provoquées par la démission des suppléants de ces six anciens ministres du président Pompidou qui ne font pas partie du gouvernement Chirac, et qui ont voulu retrouver une tribune politique: celle de l'Assemblée nationale.

En réalité, le résultat final de ce scrutin ne changera pas la physionomie politique de l'Assemblée, mais ce scrutin constitue néanmoins un test politique intéressant dans la mesure où:

1) Les voix perdues par M. Pierre Messmer vont à deux autres candidats membres de la "nouvelle majorité" présidentielle qui se présentaient comme giscardiens.

2) Les socialistes réalisent une percée grâce en grande partie au malaise né de la situation économique.

Moscou

70 peintres non-conformistes ont exposé leurs toiles hier

MOSCOU (AFP) — De 2.000 à 3.000 Moscovites ont admiré hier après-midi les toiles de quelque 70 peintres non-conformistes exposées librement dans un parc de la banlieue de Moscou; un tel événement ne s'était pas produit en URSS depuis 50 ans.

Une première exposition, organisée il y a quinze jours par une vingtaine de peintres, n'avait pas pu se dérouler normalement, des bulldozers étant venus verser de la terre sur les tableaux et la milice volontaire (droujina) bousculer le public.

Après une semaine de discussions entre les peintres et les autorités de la ville de Moscou, l'exposition pour ce dimanche avait finalement été autorisée.

Le parc Izmailovski a donc pris des allures de Woodstock ou de festival pop, un public nombreux et détendu se pressant autour des toiles. "Dissidents" et jeunes aux cheveux longs côtoyaient les vieilles dames cultivées de l'intelligentsia et des ouvriers souvent perplexes il est vrai, devant les tableaux du désormais classique Victor Rabine et devant les toiles surréaliste de Vladimir Kiblitski ou "pop-socialistes" d'Alexandre Melamid et Vitaly Komar.

Les quatre artistes qui font partie de l'officielle union des peintres, Alexei Tiapouchkine, Mikhail Odnorolov, Victor Skalkine, Natta Konycheva, ont annoncé que cette organisation avait menacé de les expulser s'ils participaient à l'exposition.

La police s'est montrée très discrète, demeurant dans les bosquets environnants.

Tous les participants ont manifesté l'espoir que de tels événements se reproduisent non seulementpour la peinture mais également pour la littérature et le théâtre. On s'interroge sur l'attitude des autorités au cas où un tel courant se développerait et on rappelle que cette année les sermons sous formes de questions et de réponses du père Dmitri Dudko, qui attiraient un grand nombre de jeunes, ont été interdits par les Komsomol, (organisation des jeunesses communistes).

La 504GL et son double

Le luxe, l'élégance, la robustesse, la tenue de route de la Peugeot 504 Grand Luxe à essence lui ont mérité une renommée justement acquise. Si l'on ajoute à cela sécurité et économie, il faut bien reconnaître que la Peugeot 504GL est une voiture en tous points remarquable.

Mais il ne fallait pas s'arrêter en si bonne route. Aussi la firme Peugeot, qui exporte vers 163 pays et qui construit des moteurs diesel depuis 1923, en a-t-elle conçu un qui s'intègre parfaitement au modèle 504GL. Et, pour la première fois au Canada, la Peugeot 504GL *Diesel* est maintenant disponible.

La 504GL *Diesel* allie aux qualités exceptionnelles de la 504GL les avantages de tous temps reconnus au moteur diesel, c'est-à-dire sa faible consommation de carburant, sa longévité légendaire et son coût réduit d'entretien—trois qualités non négligeables en ces temps de vie chère.

Seule Peugeot offre pour un même modèle et à des prix aussi avantageux l'alternative essence ou diesel. A vous de jouer maintenant. La 504GL ou son double?

LES ATOUTS DE LA 504GL

Les 504GL et 504GL *Diesel* diffèrent essentiellement par leur moteur. La première est mue par un moteur classique à essence, avec 4 cylindres à soupapes "en tête", doté de 2 carburateurs Solex. La seconde est munie d'un moteur diesel XD 90 à 4 cylindres. Autrement, ces modèles de série comportent tous deux les atouts suivants:

CONFORT
1. Habitacle très spacieux, intérieur capitonné en teppline, sièges AV de forme baquet, totalement inclinables.
2. Banquette arrière avec accoudoir central escamotable.*
3. Système d'aération à trois circuits.
4. Toit ouvrant*, vitres teintées et dégivreur de vitre arrière.

COMPORTEMENT ROUTIER
5. Suspension à 4 roues indépendantes.*
6. Freins à disques aux 4 roues*, assistés, et compensateur de freinage.
7. Barres anti-roulis AV et AR.
8. Direction à crémaillère.
9. Pneus radiaux Michelin grande vitesse.*
10. Phares à iode.

ROBUSTESSE
11. Carrosserie monocoque tout acier.
12. Pare-chocs de haute résistance.
13. Peinture par électrophorèse.
14. Traitement antirouille "Canada".

CONSOMMATION
La 504GL: de 22 à 28 milles au gallon.
La 504GL *Diesel* : de 28 à 40 milles au gallon.

Peugeot 504GL-essence ou diesel, sedan ou station-wagon.

*sedan seulement.

504GL Diesel—l'idée fait son chemin.

"Why Rock the Boat" de Howe

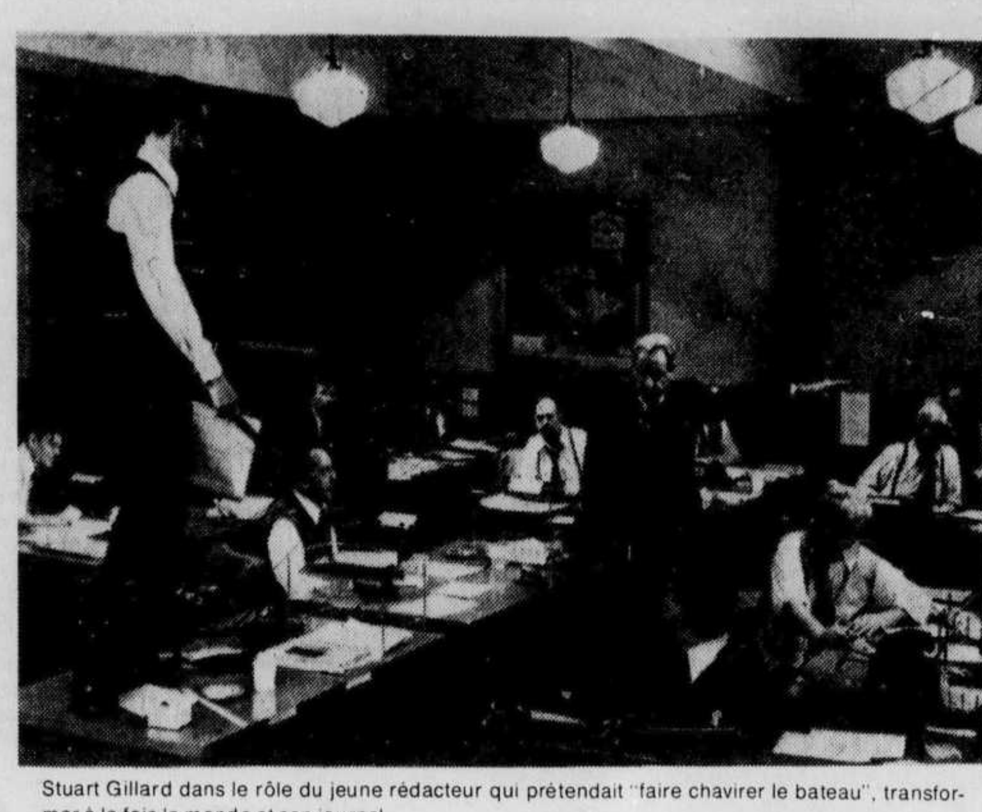

Stuart Gillard dans le rôle du jeune rédacteur qui prétendait "faire chavirer le bateau", transformer à la fois le monde et son journal.

Le monde journalistique des années 40

par Jean-V. Dufresne

Tantôt collégienne tantôt attachante, toute en douceur, candide comme le pays l'était à l'époque encore, souvent très émouvante, une comédie qui invite à des sourires intelligents, attendris et adultes, "Why Rock The Boat?", le nouveau film de John Howe, a connu sa première mondiale jeudi au cinéma Avenue de la rue Greene, cependant que Columbia le met à l'affiche dans toutes les capitales canadiennes dès le weekend.

Le tout Montréal du journalisme, privilégié ce soir là par les services de promotion de l'Office national du film, s'était donné rendez-vous pour voir revivre à l'écran quelques-unes des pages les plus truculentes du roman de Bill Weintraub, auteur du scénario, qui évoque l'initiation syndicale, politique et sexuelle d'un jeune reporter du "Daily Witness" — entendez la Montreal Gazette — dans les années quarante, au lendemain de la guerre, époque toute proche et lointaine à la fois, qui fut, pour nous de la quarantaine, un peu de ce que la Dépression avait été pour nos pères: une hésitation de l'histoire, un suspense un peu fou entre deux coups de vent du destin. Il faudra quelques années encore pour se rendre compte que Montréal à l'image de tout le Canada ne sera jamais plus la même, et que la métropole, ayant surmonté sa nostalgie, a basculé presque d'un seul coup, dans l'autre demi-siècle.

Ce qui effraie à l'idée de tourner un film pareil c'est de constater ainsi que Montréal a veilli prématurément à force de la vouloir toujours rajeunir. La ville aujourd'hui ressemble à ces femmes qui se sont successivement fait relever la peau du visage. Leur jeunesse retrouvée trahit un âge que rien ne peut plus dissimuler.

Le réalisateur ainsi a dû avoir un peu de mal à trouver les quelques extérieurs encore inviolés dont il avait besoin pour son film, et il le fait démarrer avec astuce sur le mode mineur des teintes sepia, avec des vieux métrages de la Place d'Armes, qui me rappelent soudain que je m'engouffrai mille fois dans ces immondes et beiges tramways Notre-Dame qui sentaient le renard argenté qui décongèle, les glaçons qui fondent et les fusibles brûlés sous les banquettes de paille...

Avec un souçi minutieux, par le biais d'un milieu à la fois cynique et enfantin, celui de la presse, bien avant l'invention odieuse de ce qu'on appelle les "media", je vous demande un peu, John Howe évoque pour nous sans brusquerie, des habitudes, des moeurs, des préoccupations, jusqu'à une conception des rapports entre les hommes et les femmes qui apparaissent aujourd'hui incroyables, tant par leur inégalité que leur candeur.

Entre hommes aussi, pourrait-on dire, et il faut voir comment ils tremblent, ces héroïques journalistes sans croisade, à la seule pensée qu'un jeune rédacteur frais émoulu d'une feuille d'université — Weintraub raconte ici ce qui fut son aventure — soit en train de comploter pour créer un syndicat au journal de la rue Saint-Antoine. Ces choses sont-elles réellement arrivées?

Epoque lointaine et toute proche, disions-nous. A vrai dire, ces choses arrivent encore de nos jours, mais ce n'est que dans vingt ans, sans doute, que nous en serons éberlués. Telle est la curieuse magie des évocations que le cinéma véhicule aujourd'hui comme une mode mais avec un succès inégal. "Why Rock The Boat?" a ici cette remarquable qualité de ne pas vouloir abuser du "revival" nostalgique. La discrétion même des couleurs est à l'opposé d'une recherche pour l'effet, et dans un sens ce film est à l'opposé de toute la conception "rétro", abusive et déjà dépassée selon nous, car elle n'est plus qu'une astuce de mise en marché.

Personnages bien campés, touchant parfois la caricature mais pour affirmer leur authenticité, une musique qu'on doit aussi à John Howe, un jeu de comédiens dont il faut signaler assurément celui de Stuart Gillard, le jeune reporter qui prétendait "faire chavirer le bateau", transformer et le monde et son journal, et qui y parvient d'une certaine façon, même s'il y laisse sa carrière, car on en était encore à l'époque où on rêvait de "vivre de sa plume". Les rédacteurs d'aujourd'hui y sont parvenus, certes, mais les intonations romantiques du stylo n'y sont plus depuis belle lurette.

Avec Patricia Gage qui joue une consoeur aussi naïve que lui, "Why Rock The Boat?" nous propose des situations dont l'effet n'est pas loin de celui que nous éprouvons en nous contemplant sur une photo de jeunesse: est-ce possible? Et le rire nous prend.

Nous avons aussi retenu, quant à nous, cette très brève scène, extrêmement émouvante, peut-être la plus belle, qui témoigne aussi de la sensibilité de John Howe, où sont réunis le jeune rédacteur et une journaliste d'un certain âge, carrément vieille fille, exemple parfait du prolétariat intellectuel qu'était à cette époque le journalisme nord-américain: elle acceptera, émue et terrorisée à la fois, ce redoutable document qui pourrait lui coûter son emploi: un exemplaire de la constitution de la guilde syndicale. De tels instants furent vécus. Ils marquèrent la fin d'une époque. John Howe et Bill Weintraub la font revivre.

Regis Brun fait revivre la sorcière Mariecomo

par Jacques Thériault

La Mariecomo? C'est le "trip" d'une sorcière acadienne qui inspire crainte et admiration, mais c'est aussi le premier ouvrage romanesque de Régis Brun, un Acadien de trente-sept ans qui vient de se joindre à l'écurie du Jour... avec l'intention d'ouvrir plus grandement le rideau sur les "Acadjens".

"J'ai voulu donner une autre image du peuple acadien et de ses coutumes, explique Régis Brun. Antonine Maillet nous a montré une facette intéressante de ce pays, mais je crois cependant qu'il s'agit d'une vision épurée, censurée. Elle évoque, ici et là, ce monde étrange de la sorcellerie, de la superstition, des messes noires et des phénomènes parapsychiques, mais c'est très caché."

Et d'ajouter: "Saviez-vous qu'Antonine Maillet a été religieuse jusqu'à l'âge de quarante ans? Elle se garde d'en parler mais c'est un fait. J'ai l'impression que cette formation l'amène à ne pas insister sur les habitudes de vie un peu particulières des Acadiens, et plus particulièrement des vieux cultivateurs qui recouraient à toutes sortes de drogues et d'herbages."

Evoquant en particulier la marijuana que les paysans connaissent sous le nom de "tabac de Paris", Brun dit encore: "Durant une quinzaine d'années, j'ai côtoyé une quantité considérable de pêcheurs et de paysans acadiens; j'ai appris à connaître leurs coutumes et leurs préoccupations, de même que leur langue. C'est ce que j'ai voulu traduire dans la Mariecomo."

En ce sens, "La Mariecomo" n'est pas tout à fait une oeuvre de fiction. C'est l'histoire vraie d'une sorcière acadienne (née en 1838 et décédée vers 1910) qui a fait la pluie et le beau temps parmi les villages de la côte sud-est du Nouveau-Brunswick, de Cap-Pelé à Richibouctou, le pays de la Mariecomo. Cette sorcière, qui fut la "taweille" ou la femme de deux Indiens Micmac dont l'un avait combattu aux côtés de Sitting-Bull, vécut parmi ces Indiens "parqués" dans leurs réserves comme des esclaves par le gouvernement d'Ottawa, déclare Brun.

"De la Mariecomo, on disait d'elle dans son temps et parmi les vieux et vieilles Acadiennes d'aujourd'hui qu'elle était la plus belle créature qui avait marché dans le Chemin du Roi entre Cap-Pelé et Richibouctou, raconte encore l'auteur. Elle inspirait la terreur et l'admiration des enfants, des moins jeunes, des prêtres et des femmes qui faisaient rentrer leur homme par crainte que la Mariecomo leur jette un sort, les ensorcelle quand elle s'emmenait dans un des villages de la Côte."

Historien et archiviste de profession, Régis Brun "hale aujourd'hui ses stamps" (coller ses timbres d'assurance-chômage, en langue acadienne) et vit retiré en forêt, sur une ferme où il prépare une histoire des fermiers et pêcheurs du Nouveau-Brunswick, grâce à une bourse du Conseil des arts.

"J'ai découvert l'existence de la Mariecomo alors que j'étais historien-archiviste à Moncton, explique-t-il. On en parlait dans le cadre d'un livre intitulé 'Les sorciers de la côte'; ce livre est anonyme mais on croit qu'il s'agirait d'un ouvrage écrit par un curé."

Ce roman, qui fait revivre les marginaux et les "freaks" de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle en Acadie, se présente en trois volets: "Le monde sur Lés Borgitte", un petit village aux allures de bidonville; l'arrivée de la Mariecomo dans le village; puis une narration des événements par la Mariecomo elle-même, laquelle fait revivre des personnages aussi colorés que Pivaromme, Gros Pied, la Grande Borgitte, Coq-à-Chien, la Grosse Zelda, Tit R'nard et les Déchireux de Richibouctou.

New York Dolls
De minables catins . . .

par Yves Taschereau

On peut se demander ce que j'allais faire au Palais du Commerce, au spectacle des New York Dolls de vendredi soir dernier. Il faut avouer que je me suis moi-même posé la question avant, pendant, et après les quinze minutes de spectacle que j'ai pu supporter... En fait, j'étais curieux de voir des représentants d'un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans le monde de la musique pop.

D'abord quelques explications. Les New York Dolls sont un groupe de musiciens (on reviendra plus loin sur cet euphémisme) rock qui doit sa célébrité, chez nos propriétaires du sud, à leur façon de se costumer sur scène. Coiffés, habillés et maquillés en femmes, ces messieurs ont commencé à se faire remarquer dans des petites boites underground de New York. Puis avec la complicité de certains journalistes qui trouvèrent le moyen de célébrer leur niaiserie musicale et leur manque total de conscience professionnelle en parlant de "primitivisme" et "d'improvisation au gré des humeurs", ils en vinrent à agrandir leur rayonnement. Leur batteur mourut d'un accident pendant une tournée en Angleterre, ce qui fit du bruit autour d'eux. Persécutés par les policiers de petites villes américaines pendant la tournée aux Etats-Unis qui suivit, ils attirèrent à nouveau l'attention. Ainsi, de controverses en controverses, ils en vinrent à enregistrer un disque que la critique reçut avec dix fois plus d'attention qu'ils ne le méritaient. Pour eux, le tour est à peu près joué...

Ce choix du genre des New York Dolls (il faut rappeler qu'il n'est toujours pas question de musique) est arrivé à un bon moment. Il coïncide avec un courant, qui risque de devenir une mode, de revendications à la bisexualité chez plusieurs chanteurs pop. Bien sûr Mick Jagger ou Alice Cooper n'ont jamais fait un secret de leurs tendances, mais certains chanteurs affirment de plus en plus ouvertement leur personnalité, tel Little Richard qui apparait sur scène dans une robe constellée de miroirs. Ainsi, ces chanteurs ou ces groupes, travestis parce qu'ils y croient ou parce que ça marche, deviennent des occasions de ralliement pour ceux qui se sentent isolés. C'est une cause comme une autre, l'idéal c'est que tout le monde s'épanouisse, mais de là à y greffer n'importe quelle musique...

Vendredi soir, il y avait beaucoup de travestis dans la salle. De toutes les sortes: du costume sorti tout droit d'Elvira Madigan (robe longue, dentelles, grand chapeau et ombrelle) à celui de madame Saint-Onge, quand elle se rend à la messe le dimanche matin. Certains d'entre eux m'ont dit que la publicité les avait invités à un bal costumé, d'autres qu'ils trouvaient ça beau et qu'ils aimaient ça. Un autre a dit que c'était sa façon de s'exprimer, qu'il aimait se faire reconnaître d'un spectacle du genre à un autre ou se faire confondre avec les musiciens du groupe. Tous ont parlé de la manifestation et de ce qu'il y avait autour du spectacle. Par contre, interrogés sur la musique, ils disaient qu'ils aimaient ça, que c'était bon ou correct, mais rien de plus...

Il faut bien dire que sur scène tout était minable, vendredi soir. Un premier groupe, Charlee, dont les rocks épais donnaient un son de scie mécanique qui a des ratées, et les New York Dolls. Ces derniers qui ne s'étaient pas maquillés et à peine costumés ont joué n'importe comment une musique de quinzième ordre dont certains spectateurs, en mal de danse, ne pouvaient pas suivre plus de trente secondes le rythme dilué. Si on ajoute à ceci l'acoustique affreuse du long couloir de ciment au plafond bas qu'est le Palais du Commerce, on a une assez bonne idée de l'horreur musicale de ce spectacle.

Une fois sorti, après quinze minutes de ce supplice, je ne pouvais pas m'empêcher de trouver désolant que certains des spectateurs de la salle soient si isolés qu'ils doivent se rallier à d'aussi minables et tristes catins...

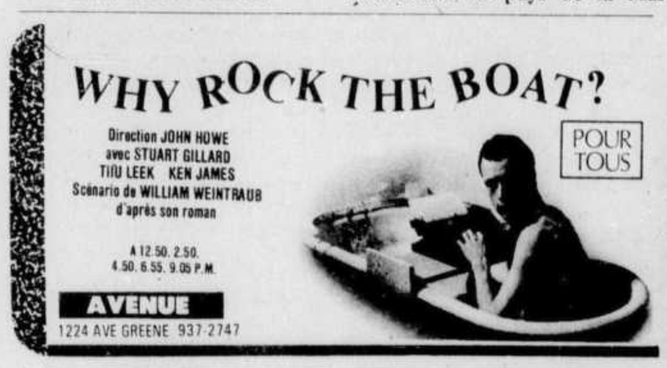

Au Patriote en Haut : le dernier (et le meilleur) Barrette

par Adrien Gruslin

Le Patriote en Haut commence sa saison de théâtre sur le bon pied. "Dis moi qu'y fait beau Méo!" constitue le cinquième ou sixième show de Jacqueline Barrette. Pour qui a vu "Bonne Fête Papa" l'an dernier, "Flatte ta bedaine Ephreme" il y a deux ans, la supériorité de la présente production du Théâtre Actuel du Québec saute aux yeux. Le spectacle se loge à l'enseigne du cynisme et de l'humour noir. Il véhicule des thèmes aussi variés que l'information à la télé, la dynamique de groupe et surtout la femme. Dans tous les cas, il s'agit de choses simples et vraies. Grâce à beaucoup d'allant, la production déride. Le parapluie du début (chaque comédien en tient un) fait place à une lueur de soleil dans la finale.

Pour la première fois à ma connaissance, la scène du Patriote projette une illusion de beauté. Sa construction en une espèce de voûte permet des effets d'éclairage excellents. Dégagé, l'espace a l'avantage de faciliter les évolutions des comédiens. La présentation se limite à quelques accessoires, des chaises en l'occurrence. Ainsi, vu que la pièce fonctionne par succession de sketches, les enchainements restent faciles, la souplesse est totale. A ce niveau, le réglage de mise en scène ne manque pas d'habileté.

Si la scène est dégagée, on ne peut en dire autant de la salle. Cela n'a peut-être rien à voir avec le spectacle comme tel, mais il est clair que l'atmosphère joue un rôle dans la réception du public. Cette salle me fait penser à un autobus à cinq heures, dans le sens où on peut dire d'elle: "C'est jamais plein..." La chaleur de ce soir-là rendait vraiment la situation inconfortable. Ce devait être épuisant pour les comédiens même s'ils n'y ont rien laissé voir. Dans une telle ambiance, les contenus plus dramatiques, moins drôles en quelque sorte, tel le "Au nom du pere" joué par Richard Barrette, ont souffert. Si un tel passage passait mal, la chaleur accompagnée par intermittence de la musique (comme toujours) du spectacle d'en bas, en sont déterminants. Les subventions pourraient peut-être aider à améliorer!

La soirée débute et finit par une chanson. Ce sont les deux seules chansons d'importance. Autrement, chansons et musique restent occasionnels. La musique surtout sert de transition entre les tableaux. Elle constitue une toile de fond efficace parce que discrète. En ce sens Mario Bruneau a fait un travail intéressant. la voix de la choriste Yolande Parent est aussi belle qu'également discrète. Onze tableaux dont le nombre de personnages varie: un, deux, quatre ou six. "La prison" fait voir une femme qui vient donner un témoignage de vie, brûlant d'abnégation à une réunion de club optimiste (cela se fait beaucoup). Elle raconte sa triste histoire à grands coups de "Chers aptimistes". La composition que parvient à faire Michèle Deslauriers est excellente. Tout: sa bouche déformée, son allure, ses lunettes, son intonation, sa démarche, est pensé. Le mari paralysé de Guy Tay est aussi convaincant dans sa chaise roulante.

La même réussite frappe dans "Poléon le révolté". André Cartier utilise habilement un jeu de feuilles. Il bouge, s'assied, se lève dans une composition minutieuse. Son petit gars pas trop instruit s'en prend au type raide qui lit les nouvelles à la télé avec son appareil dans l'oreille. Poléon se révolte en disant que tout cela ne l'intéresse pas. Le passage entre Raymond et Gisèle constitue sans doute la partie la plus drôle du spectacle. Il faut dire que lorsque Jacqueline Barrette entre en scène, il semble que tout ce qu'elle fait ou dit soit plus percutant que chez les autres. Elle impose une présence envahissante. Cet excellent moment présente un couple. A l'homme qui parle bien la femme demande "Es tu un vrai Français Raymond, dis moé lé; moé j'parle assez mal." L'homme parle de son Gourou, il s'en sert pour organiser Gisèle. Elle entend Garou. Chaque fois qu'il lui dit qu'elle est naive, elle répond "J'te remercie Raymond", Toute naive qu'elle soit, elle va s'en sortir.

La "dynamite" qui ouvre la seconde partie nous montre une séance de dynamique de groupe. Tout le monde s'aime à grands coups de "D'accord" et d'"Excuse-moi". Chacun y va de son problème (l'un fait pipi au lit, l'autre pue des pieds, un troisième était homme et est devenu (e) femme? etc...). Les autres rient, on veut se libérer. La composition des six personnages est intéressante, surtout celle du timide de André Cartier. L'exorcisme ne fonctionne évidemment pas sauf pour l'animateur qui voit son problème réglé. Enfin, il importe de souligner l'admirable incarnation de la vieille de Jocelyne Goyette. Courbée, clignotant des paupières, on la voit regretter sa jeunesse, sa santé.

Ce qui frappe surtout dans ces textes de Jacqueline Barrette, c'est l'allure. En plus d'être percutant dans les moindres détails, de conserver un humour quasi constant, son texte possède une dynamique interne grâce à un jeu vocal fait de rimes. Un peu à la manière d'une chanson, chaque phrase rime et une phrase ou un mot reviennent sans cesse en guise de refrain. Par exemple, dans la "Porteuse de secrets" incarnée par Michèle Deslauriers, elle répétera toujours "Y m'aime ben" et "C'tu d'valeur hein". Le procédé renforce efficacement l'idée d'un texte. Les rimes, en plus d'être signifiantes, provoquent souvent un effet comique. Ces textes font que la plupart des sketches sont bons.

Enfin la mise en scène de Jacqueline Barrette a pour première qualité de se soucier du détail. Les diverses compositions de personnages le montrent. Les transitions sont heureuses parce que courtes. L'ensemble demeure quelque peu statique. On se rend compte que le déplacement se fait rare, que tout réside dans l'intonation et l'allure du personnage. Heureusement, la scène est petite et on n'en souffre pas. "Dis moi qu'y fait beau méo!" constitue donc une bonne soirée.

Le cinéma canadien honoré à Sorrente

NAPLES (AFP) — Les Rencontres internationales du cinéma qui se sont tenues du 20 au 28 septembre à Sorrente se sont achevées samedi soir par la remise des prix, au Théâtre San Carlo de Naples.

La Sirène d'Or a été attribuée à Norman MacLaren, auteur de nombreux films d'animation. Les sirènes d'Argent ont été remises aux différents auteurs canadiens présents à Sorrente, parmi lesquels il faut citer Ted Kotcheff, pour son film "The Apprenticeship of Duddy Kravitz", Claude Jutra pour son film "Kamouraska", Gilles Carle pour son oeuvre "La mort du bûcheron".

Le Prix Enzo Fiore a été attribué cette année au metteur en scène Jean-Pierre Lefebvre, pour sa contribution à la promotion internationale du cinéma canadien.

Enfin, Geneviève Bujold reçoit le Prix Sorrente 1974, tandis que l'actrice Denise Filiatrault remporte le Prix Roberto Paolella.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal
et
Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR — une source de documentation indispensable

ABONNEMENT SCOLAIRE

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	$25.00	$29.00
8 MOIS	$28.00	$33.00
9 MOIS	$31.00	$36.00
10 MOIS	$34.00	$39.00

MODE DE PAIEMENT — chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à : LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, (Québec).

Ci-inclus, $ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....

ADRESSE .....

.....

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

CHOIX CONSIDERABLE: meubles antiques, canadiens et autres. Achetons également. 2 boul. Labelle route 11, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

4½pièces, chauffées, à louer immédiatement. Tél: 735-0658 ou 738-9604. 2-10-74

CENTRE-VILLE: 1½, 2½, 3½, attrayants, métro piscine, électricité payée. Raisonnable. Tél.: 842-5818 J.N.O.

SOUS-LOUER, novembre, 4½, Atwater au-dessus Sherbrooke à $195. garage compris. Bail 1½ an. Tél.: 937-8489 1-10-74

LE SAGUENAY, rue Sherbrooke, 1½ chauffé, non meublé, $123. Occupation immédiate. Sous-location jusqu'au 31 août 1975. Tél: 482-4605 3-10-74

PORT DE MER, 2 minutes métro Longueuil, sous-louer, 1er novembre, 5½ pièces, sur 2 niveaux, powder-room, poêle et réfrigérateur fournis, possibilité vendre tapis et tentures mur à mur — prix très réduit, 1 an d'usure. $290. par mois tout compris. Tél.: bureau 871-2232, rés.: après 6 p.m. 670-5582. 7-10-74

AUTOS À VENDRE

MERCÉDES 1972
360 SL
16,000 milles. État de neuve. Accepterais échange.
En montre chez:
GAREAU MOTORS
10,175, Papineau
1-10-74

FIAT 74, tous modèles en stock, en-dessous du prix coutant, pour liquidation rapide. Toute offre raisonnable acceptée. Tél: 658-6623. 1-10-74

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

JONQUE CHINOISE, à vendre, "Sayonara, 30 pieds, construite à Hong Kong, coque entièrement en teak, moteur diesel Volvo 85 forces, 2 mats, voiles dacron rouge, parfaite condition. Tél.: Québec (418) 692-3622, soir (418) 651-0341. 1-10-74

BUREAUX À LOUER

BUREAU, 7 pièces, St-Denis, coin Jean-Talon, métro. $600. par mois. Tél.: 844-2661. 1-10-74

COMMERCES À VENDRE

MAGASIN de DISQUES à vendre MONTRÉAL
Clientèle établie - $100,000. d'affaires et plus, environ 35% de profit.
Prix: $25,000. Plus inventaire.
Tél: 935-1682 Jour 935-2632
12-10-74

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois. 5½, flanc montagne, cheminée pierre, meubles Thibault. Semaines: prix réduit septembre-octobre (aussi saison ou semaines ski). Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-10-74

CHALETS À VENDRE

ST-JEAN, IBERVILLE, ENVIRONS: Sur le Richelieu, chalets, petits chalets, grands chalets, chers ou pas chers, à ton goût. Viens choisir c'est le bon temps. (Photo MLS) R. Arsenault, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

ÉQUIPEMENTS À VENDRE

"VARITYPERS", HEADLINERS." Matrices supplémentaires. S'adresser à: Crown Equipment Ltd., 5340 rue Ferrier, Montréal 11-10-74

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél: 658-5194 frais virés acceptés. 1-10-74

ÉDUCATION

LE CONSEIL D'EDUCATION DES COMTES DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY
requiert immédiatement
PROFESSEUR
(bilingue de préférence)
— mathématiques (senior - langue anglaise)
— sciences (senior - Langue anglaise)
— sciences (junior - langue française)
à
L'ECOLE SECONDAIRE TAGWI SECONDARY SCHOOL,
Avonmore, Ontario
Faire parvenir votre demande par écrit au directeur de l'école:
M. G. Métivier,
Directeur,
R.R. 1,
Avonmore, Ontario
K0C 1C0
Tél.: (613) 346-2122
M. K. Fraser Campbell,
Le président
M. T. Rosaire Léger,
Directeur de l'éducation
1-10-74

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune dame, débrouillarde et optimiste, sans diplôme universitaire, mais **AVEC** 15 ans d'expérience dans toutes les phases de secrétariat, dont:

- supervision personnel de bureau
- organisation et ré-organisation de bureau
- administration

Familière avec toutes machines de bureau. Actuellement secrétaire de président (salaire près $10,000.) **cherche poste intéressant,** préférence secteurs: social, éducationnel ou gouvernemental.

S.V.P. écrire à: **DOSSIER 231**
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal
1-10-74

FEMMES DEMANDÉES

Le Centre de Psychiatrie Communautaire Infantile de l'Hôpital Douglas
est à la recherche d'une
• SECRÉTAIRE
possédant de l'expérience dans le domaine hospitalier ou psychiatrique.
— Le travail consiste à organiser les rendez-vous, effectuer le travail habituel de bureau et il comporte certaines responsabilités dans la coordination des tâches administratives.
— La connaissance de l'anglais est souhaitable.
Également recherchée, une
• SECRÉTAIRE FRANCOPHONE
de préférence, avec expérience, pouvant faire le travail habituel de bureau.
Prière de s'adresser à:
La Division du Service des Enfants,
6600, Boul. Champlain,
Verdun, Qué.
Tél.: 761-6131, poste 389 ou 415.
1-10-74

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-DAVID: Ferme de 160 arpents avec bonne maison de 7½ pièces et beaucoup de bâtiments en bonne condition, pour seulement $42,000. A Patenaude 678-8060. Immeubles Carbonneau, courtiers 1-10-74

ST-SEBASTIEN: Comté d'Iberville. Ferme de 65 arpents avec maison centenaire en excellente condition, située loin du chemin, grange avec plancher béton 20'x80', autres très bons bâtiments. Prix: $45,000. Chantal Boulay, 678-8060. Immeubles Carbonneau, courtiers 1-10-74

FEMMES DEMANDÉES

LA LOI . . .
Secrétaire légale
Bilingue avec expérience et aptitudes à la traduction.
— Salaire jusqu'à $180.
Prière d'envoyer votre curriculum vitae ou téléphoner pour entrevue:
Le Groupe de Personnes,
1255, Université,
suite 215, Montréal
Tél.: 866-2031
1-10-74

SECRÉTAIRE JUNIOR
Si vous venez tout juste de graduer d'une école de secrétariat et si vous avez 6 mois d'expérience . . .
Nous avons un poste vacant dans le centre-ville.
La candidate devra parler l'anglais et connaître la sténo anglaise.
Appelez: **Bruce Martin**
849-4294
OANA & COMPANY
1-10-74

Ville St-Laurent
Une entreprise progressive sur Côte-de-Liesse, recherche immédiatement, les services d'une:
RÉCEPTIONNISTE
et une
SECRETAIRE INTERMEDIAIRE
Les deux postes exigent d'être un peu bilingue et au moins un an d'expérience.
Salaire: $150. par semaine.
Appelez: **Bruce Martin**
849-4294
OANA & COMPANY
1-10-74

RÉCEPTIONNISTE
Centre-ville
Nous recherchons présentement une réceptionniste bilingue (22-30 ans) qui est sérieuse avec une certaine aisance à rencontrer les administrateurs.
Nous voulons une personnalité agréable, qui désire faire une carrière. Compétence en dactylo et sténo requise.
Salaire:
à discuter.
Appelez: **Bruce Martin**
849-4294
OANA & COMPANY
1-10-74

CENTRE CULTUREL: Vieux Montréal, recherche secrétaire modèle, dynamique, ayant esprit d'initiative et sens des responsabilités; parfaitement bilingue, dactylo rapide, sténo si possible. On ne devient pas millionnaire, mais on ne s'ennuie jamais. Théâtre Centaur, 288-1229. M. Loynd. 1-10-74

HOMMES DEMANDÉS

GÉRANT DE LIBRAIRIE
Pour diriger notre succursale de Hull

Fonctions:
— Régie interne; gestion, animation et vente.
— Sollicitation de la clientèle des collectivités.

Qualités:
— Age: minimum 28 ans.
— Connaissances littéraires.
— Dynamique.

Conditions:
— Rémunération selon la compétence et la performance.
— La préférence sera accordée au candidat résidant déjà dans la région ou qui y a déjà vécu.

Poste d'avenir dans une entreprise en plein essor.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Gaston Poulin,
Librairie Dussault Ltée,
8955, boul. St-Laurent,
Montréal H2N 1M6
Discrétion assurée.
1-10-74

FEMMES DEMANDÉES

CENTRE-VILLE, secrétaire bilingue pour organisme de réhabilitation. Tél: 282-0555 3-10-74

SECRETAIRE BILINGUE demandée, obligatoirement avec expérience. Urgent. Francine Melançon, 871-0101 3-10-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

TRADUCTEURS DEMANDES, toutes langues, toutes spécialisations, obligatoirement avec expérience. Urgent, Francine Melançon, 871-0101 3-10-74

TRADUCTEURS DEMANDES, anglais-français ou français-anglais, obligatoirement avec expérience. Urgent. Francine Melançon, 871-0101 3-10-74

OCCASIONS D'AFFAIRES

Occasion pour personnes ambitieuses. Travail intéressant. Excellentes chances de succès. Nous vous donnons la formation nécessaire. Pour entrevue, veuillez appeler à 658-6172. 19-10-74

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

BOUL. ST-JOSEPH OUEST: coin de rue, petit édifice à bureaux, 12 pièces, et grande salle de conférence. Tout tapis. Idéal pour professionnels, clinique médicale, etc. Jarrex Limitée R. Roy 655-5269 ou 727-3742. 1-10-74

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CENTRE-VILLE: Près stations télévision et métro. Plusieurs propriétés, toutes louées, propres. Très bons revenus. Petit comptant. Accepterais échange. Prix d'évaluation. Pas d'agent. Tél: 256-8071. 3-10-74

N.D.G.: Maison appartements de 12 unités, d'une propreté impeccable, revenu brut: $27,000. A quelques minutes de Décarie. Hypothèques existantes. Prix demandé: $165,000. Appelez Nicole H. Gohier, 334-5330 Exclusif. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.pi.L. és lettres. Té.: 524-3852. J.N.O.

DU BONHEUR ENR. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves), personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont Montréal, Québec. Informations: 729-0680.

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

CHERCHE A ACHETER maison unifamiliale, située dans un rayon de 5 milles de l'Université de Montréal. Téléphoner en semaine après 20 heures à 721-8403. 5-10-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DEUX-MONTAGNES: Bungalow, 5 pièces, prêt à être habité, terrain 50 x 104', Prix: $22,000. Particulier 332-2378 1-10-74

ST-HILAIRE: Splendide maison canadienne, pierre-des-champs, plus de 150 ans, 11 pièces, appartements, 2 foyers, terrain avec 7,000 pommiers sur 90 arpents. M.L.S. Michel Petit, 467-0285 ou 467-9872. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

BROSSARD: Propriétaire quitte le pays, ne manquez pas votre chance pour visiter ce coquet bungalow qui comprend 3 pièces additionnelles au sous-sol, dont une salle de séjour avec foyer, joliment décoré et paysagé. MLS. Nicole Curran, 672-6450 ou 676-9956. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec

OUTREMONT
Cottage offrant 9 pièces plus sous-sol fini, 5 chambres, den, salle à manger, joli terrain paysagé avec arbres fruitiers. Cette maison est située près d'un parc. Prix: $58,000. Pour informations: Thérèse R. LaBossière, **737-2260 ou 735-6381.**

OUTREMONT
"Sur la montagne"
Magnifique bungalow détaché offrant 11 pièces, grande véranda, sous-sol fini, 3 salles de bains, un "powder-room", un garage pour 2 voitures, magnifique terrain paysagé. Prix: $200,000. Thérèse R. LaBossière **737-2260 ou 735-6381.**

OUTREMONT
Cottage style
"Petit Château"
Spacieuse et luxueuse, cette propriété offre 2 salons avec foyer, salle à manger donnant accès à un ravissant solarium, cuisine ultra-moderne et dinette avec porte donnant sur le patio, 7 chambres, 3 salles de bains et 2 "powder-rooms", salle de jeux, salle de séjour, 3 foyers, 2 garages. Au-dessus logement de 5 pièces - pour invités ou serviteurs. Terrain magnifique avec possibilités d'y construire. Prix demandé: $250,000. Exclusivité de Mme Denise Brisette, **486-3673 ou 735-6381.**

Courtiers en immeubles
1-10-74

BOUCHERVILLE: Bungalow 6 pièces, foyer en brique, sous-sol terminé, piscine creusée, idéal pour professionnel. MLS Gilles Patry, 655-7611 ou 655-1961. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

NOUVEAU-BORDEAUX: Vous aimez le style Victorien, venez voir cette maison de 4 logements, 2x3, 1x2½ et un logement de 7 pièces, luxueux. Salle de séjour avec bar et foyer naturel. Terrain 108'x120'. M.L.S. Pour informations: Lucile Brisebois, 334-5330 ou 481-1987. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 29 sept.
2 à 5 p.m.
OUTREMONT
1571 avenue Bernard
Cottage semi-détaché en pierre, grand salon avec foyer, salle à manger avec poutre au plafond, 4 chambres à coucher, salle de jeux avec foyer, boiseries de chêne, petit jardin.
Prix: $78,500 - pas d'agent.
Tél: 351-4010
demandez
Mme Champagne
ou 276-0172
30-10-74

MASCOUCHE: Nouveau projet (3 ans) 15 minutes de Montréal, cottage semi-détaché, 5½ pièces, chauffage électrique, terrain immense, paysagé, taxes peu élevées. Pittoresque. 474-0650 soir. 3-10-74

ST-JEAN: Superbe bungalow de luxe, 10 pièces, 4 chambres, garage chauffé, terrain paysagé (Photo MLS) Jocelyn ou Mary Gagné, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

ST-LAURENT: Duplex, 6½, 5½, salle à manger, garage, situé près gare Monkland. 12 minutes de Place Ville-Marie. Maison bien décorée. Louise Hurtubise, 334-5330 ou 334-4703. Exclusive. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

BROSSARD: Idéal pour jeune famille, libre immédiatement, bungalow espagnol de 6 pièces, garage, terrain clôturé, près des écoles et transport. Prix: $34,900. MLS Nicole Curran, 672-6450 ou 676-9956. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

ST-HILAIRE: Si vous cherchez une ancienne maison, style canadien, dans un site enchanteur, cette propriété de 8 pièces sera peut-être la vôtre avec sa salle familiale ensoleillée ouvrant sur patio, son grand salon, son terrain de 31,000 p.c., etc. Consultez Albert Simon, 467-0281 ou 658-8216. M.L.S. Immeubles Westgate, courtiers 1-10-74

TERRAINS À VENDRE

JOLI LAC NOTRE-DAME, développement de récréation exclusif., année longue, terrain boisé, bord du lac non pollué ou routes. Investissement assuré. Tél.: 845-3151 5-10-74

les MOTS CROISÉS du Devoir

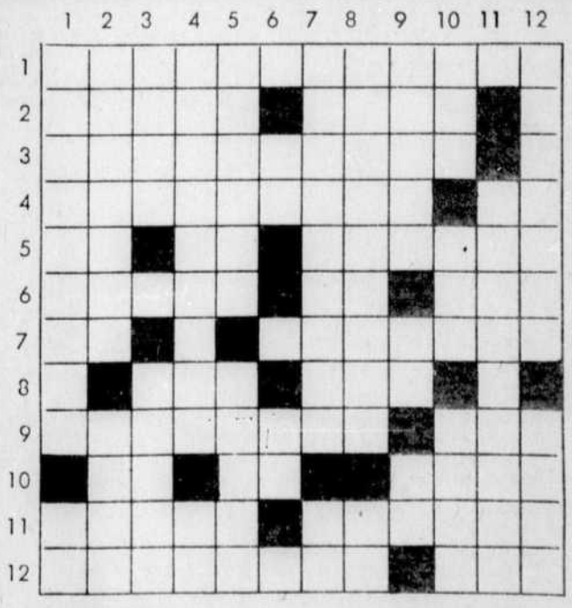

Horizontalement

1—Rendrais fanatique.
2—Clarté faible. — Deuxième calife des musulmans.
3—Qui excite l'horreur.
4—Art de gouverner un navire. — Eminence.
5—A demi. — Sans vêtement. — Partie du monde.
6—Lieu destiné au supplice des damnés. — A demi. — Expression de la voix.
7—Cérium. — Qui pend.
8—Oiseau. — Nouveau.
9—Inflammation de l'intestin grêle. Grand fleuve d'Afrique.
10—Lac des Pyrénées. — Seul. — Etat de l'Afrique occidentale.
11—Sépulture préhistorique. — Jeune homme entretenu par une femme plus âgée que lui.
12—Sous la tête. — Unité monétaire d'Extrême-Orient.

Verticalement

1—Parcelle de matière embrasée qui s'élève d'un foyer. — Cobalt.
2—Avantage inespéré. — Nègre.
3—Gaz rare. — Chute des organes.
4—Charge d'aumônier. — Titane.
5—Personne qui opère un triage. — Qui aime à faire souffrir.
6—Sans vêtement. — Préfixe privatif.
7—De façon suave. — Germanium.
8—Couverte de bruine. — Iridium.
9—Rendre un son enroué. — Note de la gamme. — Magnésium.
10—Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Enleva. — Tabernacle renfermant l'image d'un dieu.
11—Arc-boutant.
12—Bois que la vigne pousse chaque année. — Le roi des animaux.

Solution de samedi

AVEC LE PETIT ROBERT . . . PAS DE PROBLÈME

En Suède, Billy Harris a su éviter les incidents de 72

hockey

URSS	3-1-8-5
Canada	3-4-5-5

Vendredi
Canada 8, Finlande 3
Hier
Canada 4, Suède 3
Demain
Canada vs URSS
Les compteurs

Hull, AMH	6	3	9
Lacroix, AMH	1	5	6
Yakushev, URSS	5	0	5
Petrov, URSS	1	4	5
McKenzie, AMH	1	3	4
Mikhallov, URSS	2	2	4
Henderson, AMH	2	1	3
Vasilyev, URSS	2	1	3
Kharlamov, URSS	1	2	3
Lebedev, URSS	1	2	3
Bernier, AMH	1	2	3
G. Howe, AMH	1	2	3
Shadrin, URSS	0	3	3

Parties hors-concours

Vendredi
Rangers NY 8, Boston 5
Montréal 4, Washington 4
Atlanta 1, Islanders NY 1
N.-Angleterre (AMH) 5, Toronto (AMH) 4
Samedi
Minnesota 4, Los Angeles 2
Toronto 5, Buffalo 4
St-Louis 5, Détroit 3
Pittsburgh 5, Vancouver 4
Atlanta 4, Islanders NY 2
Philadelphie (LNH) 4
N.-Angleterre (AMH) 2
Phoenix (AMH) 7, Vancouver (AMH) 3
Hier
Rangers NY vs Philadelphie
Toronto vs Chicago
Montréal vs Boston
Pittsburgh vs Vancouver
Minnesota vs Kansas City
Atlanta (LNH) vs Winnipeg (AMH)
Ce soir
Detroit vs Rangers NY
Buffalo vs Toronto
Chicago vs Californie

GOTEBORG, Suède (d'après CP) — Frank Mahovlich, le vétéran ailier gauche de 37 ans qui a délaissé le Canadien de Montréal en faveur des Toros de Toronto au cours de l'été, a enfilé un lancer bas derrière le gardien Leif Holmqvist moins de trois minutes avant la fin, pour procurer une victoire de 4-3 à l'équipe du Canada, formée des meilleurs joueurs de l'Association Mondiale de hockey, aux dépens de l'équipe nationale de la Suède, devant une salle comble de 12,273 hier à Goteborg, à l'occasion d'un match amical.

Les Canadiens, vainqueurs faciles par 8-3 de la Finlande deux jours plus tôt à Helsinki dans un autre match amical précédant la reprise de leur série de huit parties contre l'équipe d'URSS, cette fois à Moscou à compter de demain midi, eurent fort à faire avant de l'emporter face aux disciplinés Suédois.

Ces derniers, en déficit 0-3 après l'engagement initial, réduisirent la marge à 3-1 en 2e période grâce à un but de Bjorn Johansson, et égalèrent finalement le compte dans la seconde moitié du dernier vingt sur des buts de Tord Lundstrom et de Mats Ahlberg, avant que Mahovlich ne leur enlève tous leurs espoirs.

Les Canadiens sont retournés à Helsinki immédiatement après la rencontre, d'où ils doivent partir tôt ce matin pour Moscou afin d'y disputer les quatre dernières rencontres de la série internationale, demain, jeudi, samedi et lundi prochain. Soviétiques et Canadiens sont sur un pied d'égalité à la suite des quatres parties initiales disputées au Canada, chacun ayant remporté une victoire et les deux autres matches ayant été nuls.

Bobby Hull, Mike Walton et Gordie Howe ont compté un but chacun au premier vingt hier pour les Canadiens qui, par la suite, ralentirent considérablement leur allure.

Le match fut presque totalement dénué de rudesse, l'arbitre canadien Tom Brown, de Toronto, n'infligeant que trois punitions. L'équipe suédoise, au cours de la saison 1972-73, fut dirigée par Billy Harris qui, en qualité d'instructeur des Toros depuis l'an dernier, pilote actuellement la formation canadienne.

L'absence de jeu rude hier contrastait sensiblement avec ce que fut une rencontre similaire en 1972. Le Canada, alors représenté par les as de la ligue Nationale, avait arraché une égalité de 4-4, dans une rencontre marqué de plusieurs incidents et d'une bagarre générale.

Harris avait indiqué, avant la partie, qu'il voulait prouver aux amateurs suédois que les Canadiens pouvaient aussi bien s'astreindre à du hockey classique qu'à un style de jeu digne des sauvages combats de ruelles. C'est d'ailleurs Harris qui, de tous les Canadiens, reçut la plus forte ovation lorsqu'il fut présenté à la foule avant le match.

Les experts furent plutôt désappointés du rendement de l'équipe canadienne qui, à l'exception du combatif ailier Bruce MacGregor, est la même qui affrontera les Soviétiques demain. McGregor était demeuré à Helsinki en raison d'un mal à la gorge.

En dépit de leur avantage de 3-0, les Canadiens n'eurent pas la partie facile au début. Il fallut même que le gardien Gerry Cheevers réussisse au moins quatre arrêts remarquables pour préserver cette avance. Il se signala surtout en captant avec sa mitaine un dur lancer de Johansson, durant une pénalité au défenseur Brad Selwood.

Cheevers céda sa place au milieu de la 2e période à Don McLeod après avoir concédé un premier but aux Suédois. Tous deux totalisèrent 30 arrêts, le même nombre que leur vis-à-vis Holmqvist, qui exécuta également plusieurs beaux arrêts les rares fois où les Canadiens s'avérèrent menaçants.

Le joueur de centre Serge Bernier s'infligea une coupure à la tête, résultat d'un coup de bâton accidentel par Réjean Houle, son coéquipier des Nordiques de Québec, alors que tous deux tentaient de traverser la défensive suédoise à la 3e période.

Holmqvist n'eut aucune chance sur chacun des quatre buts réussis à ses dépens. Hull le déjoua avec un fulgurant lancer frappé, et Walton compta en s'emparant du retour d'un lancer de Mahovlich. Enfin, le vétéran Gordie Howe fit dévier un lancer de Hull au cours d'un avantage numérique durant une punition à Dan Labraaten.

Lundstrom déjoua McLeod en faisant dévier un lancer moins de six minutes avant la fin, puis relaya parfaitement à Ahlberg qui s'était faufilé derrière les défenseurs pour permettre à ce dernier d'égaler le compte.

Mais les Canadiens reprirent leur aplomb par la suite, et Mahovlich compta de l'aile gauche à la suite d'un relais impeccable de Houle.

Lundstrom est ce même joueur qui s'est aligné pour les Red Wings de Détroit l'hiver dernier, mais qui a préféré revenir dans son pays cette saison.

SOMMAIRE

1ère période
1—Canada, Hull, Lacroix, McKenzie 1:57
2—Canada, Walton, Mahovlich, Houle 11:20
3—Canada, G. Howe, Mark Howe, Hull 18:38
Pun.: Selwood C 8:20, Labraaten S 18:07.

2e période
4—Suède, Johansson, Sundqvist, Brasar 4:48
Aucune punition.

3e période
5—Suède, Lundstrom, Lindstrom, Bond 14:02
6—Suède, Ahlberg, Lundstrom 15:21
7—Canada, Mahovlich, Houle, Stapleton 17:14
Pun.: G. Howe C 18:58.

Lancers par:

Canada	15	9	10	— 34
Suède	11	11	11	— 33

Gardiens: Cheevers et McLeod, Canada; Holmqvist, Suède.
Assistance: 12,273.

Coiffé d'une casquette et cigare aux lèvres, le gardien Gerry Cheevers se dégourdit les jambes en compagnie du défenseur Pat Stapleton après un sxercice de l'équipe canadienne à Helsinki, en Finlande. Hier, la formation de l'AMH a difficilement vaincu l'équipe nationale de la Suède 4-3 (Téléphoto AP)

Vaincus 24-15 par les Blue Bombers

Les Alouettes sont-ils surestimés?

WINNIPEG (Le Devoir) — Décidément, les Alouettes ont le don, au moment où leurs partisans entretiennent les plus beaux espoirs à leur sujet, de décevoir tout le monde, à l'exception bien sûr de leurs adversaires et des partisans de ces derniers.

Les Montréalais auront prouvé une fois de plus, samedi soir à Winnipeg, qu'on ne doit jamais parier avec certitude sur leurs chances de l'emporter. Ils s'étaient amenés dans l'Ouest canadien quelques jours plus tôt, forts d'une série de quatre victoires consécutives et se préparaient à affronter deux formations supposément les plus faibles dans la section Ouest de la ligue Canadienne de football.

Qu'est-il arrivé? Les Alouettes furent d'abord littéralement annihilés, mardi soir dernier à Calgary, par des Stampeders qui n'eurent aucune difficulté à l'emporter 38-13. Puis samedi à Winnipeg, contre une équipe qui se cherche une vocation depuis quelques années déjà, ils ont de nouveau joué un match très inégal, encaissant cette fois un revers fort désappointant de 24-15.

Les hommes de Marv Levy sont toujours au premier rang dans l'Est, avec une fiche quand même intéressante de 7-4. Mais à la suite de ces deux revers, où les blessures ne furent pas nécessairement leur Waterloo quoiqu'on veuille faire croire à leurs partisans, on peut se demander à juste raison si on doit les prendre au sérieux.

Bien sûr, certains joueurs, pour ne nommer que l'unique Johnny Rodgers, y vont toujours de quelques exploits éblouissants, dans la victoire comme dans la défaite. Mais on assiste aussi, dans la défaite surtout, à des exploits tout aussi négatifs de la part de certains joueurs, pour ne nommer que le toujours seul et unique Rodgers.

Ainsi samedi, tout comme mardi à Calgary, Rodgers aura réalisé quelques beaux coups, comme on est en droit de s'attendre de la part du joueur le mieux rémunéré dans la LCF. Mais il aura aussi commis des bévues, comme échapper le ballon à un bien vilain moment du match, par exemple, ou encore laisser filer entre ses doigts une passe parfaite de son quart-arrière Jimmy Jones.

Autant qu'à Calgary sinon plus, les Alouettes dominèrent leur confrontation avec les Blue Bombers, statistiquement parlant. Ils récoltèrent 21 premiers jeux contre 17, 384 verges à l'attaque, dont un total remarquable de 200 sur des courses au sol, contre 256 aux Bombers.

Mais c'est au chapitre des renversements que les Montréalais perdirent le match, en plus des nombreuses erreurs d'omission dont ils se rendirent coupables. Ainsi, Jones se fit ravir deux passes, lui qui n'en compléta que 9 sur 21 tirs (contre 10 et 15 pour son rival Chuck Ealey, l'ancien Tiger-Cat de Hamilton échangé récemment pour Don Jonas), et ses joueurs échappèrent le ballon quatre fois, ne le récupérant qu'une seule fois.

SOMMAIRE

1er quart
1—Montréal, touché de Jones, course de 7 vgs, transformation ratée. 4:43

2e quart
2—Winnipeg, touché de Jack, passe d'Ealey, 1 vg, transformation ratée 9:08
3—Montréal, touché de Dalla Riva, 15 vgs, passe de Jones, transformation ratée. 14:01
4—Winnipeg, touché de Williams, course de 109 vgs, transformé par McKee 14:20

3e quart
5—Winnipeg, simple de McKee, 49 vgs 1:32
6—Winnipeg, touché de Washington, course de 41 vgs, transformé par McKee 13:14

4e quart
7—Montréal, placement de Sweet, 38 vgs. 1:08
8—Winnipeg, placement de McKee, 22 vgs, 8:17

Montréal	6	6	0	3	— 15
Winnipeg	0	13	8	3	— 24

Assistance: 23,126.

STATISTIQUES

	Mtl.	Win.
Premiers essais	21	17
Gains au sol (en vgs)	274	200
Gains sur la passe	130	71
Gains nets (en vgs)	384	256
Passes compl./tentées	9/21	10/15
Passes interceptées	0	2
Bottés/moyenne	6/36	8/45
Echappés/perdus	4/3	1/1
Punitions/verges	10/55	6/[illegible]

Les Argos l'emportent à Ottawa

OTTAWA (d'après CP) — Les Argonauts de Toronto ont amélioré leurs chances de participer aux prochaines éliminatoires, dans la section Est de la LCF, en allant battre dans leur antre du parc Lansdowne les fougueux Rough Riders d'Ottawa 19-7, hier après-midi.

Le quart-arrière Mike Rae a dirigé l'attaque des Torontois d'une main de maître, réussissant deux passes bonnes pour des touchés. L'une couvrit une courte distance de sept verges et permit à Larry Simpson de compter, tandis que la seconde fut réussie dans la dernière minute de jeu à Chuck Hurd, sur une distance de 33 verges.

Les Argonauts se rapprochent ainsi à deux points seulement des Riders, installés au 3e rang dans l'Est.

Zenon Andrusyshyn a complété le pointage pour les vainqueurs avec un placement, trois simples, dont l'un de 75 verges, et une transformation.

Seuls Gerry Organ avec deux placement et Dick Adams avec un simple réussirent à marquer pour les Outaouais.

Tirant de l'arrière 3-6 à la mi-temps, les Argonauts mirent trois interceptions à profit en seconde demie pour non seulement prendre les devants mais étouffer toute tentative de retour de la part des Riders.

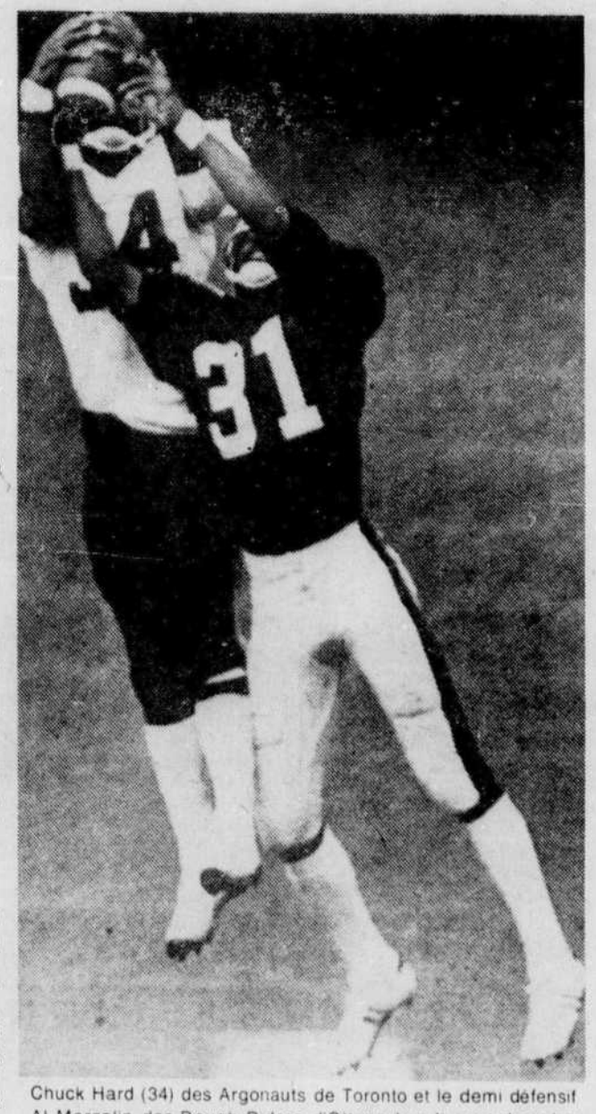

Chuck Hard (34) des Argonauts de Toronto et le demi défensif Al Marcelin des Rough Riders d'Ottawa bondissent dans les airs afin de saisir le ballon au cours du match d'hier remporté par les Torontois 19-7. (Téléphoto CP)

SOMMAIRE

Premier quart
1—TORONTO, placement d'Andrusyshyn, 25 vgs. 2:25
2—OTTAWA, placement d'Organ, 27 vgs. 8:58

Deuxième quart
3—OTTAWA, placement d'Organ, 35 vgs. 4:27

Troisième quart
4—TORONTO, touché de Simpson, 7 vgs, passe se Rae, transformation ratée. 6:09
5—TORONTO, simple d'Andrusyshyn, 34 vgs. 12:35

Quatrième quart
6—OTTAWA, simple d'Adams, 45 vgs. 3:53
7—TORONTO, simple d'Andrusyshyn, 75 vgs. 5:51
8—TORONTO, simple d'Andrusyshyn, 50 vgs. 2:48
9—TORONTO, touché de Hurd, 33 vgs, passe de Rae, transformé par Andrusyshyn, ... 14:07

Toronto	3	0	7	9	—19
Ottawa	3	3	0	1	— 7

Assistance: 18,902.

SASKATCHEWAN34
CALGARY 10

1er quart
1—Saskatchewan, placement de Berg, 24 vgs, 2:50.

2e quart
2—Saskatchewan, touché de Thompson, 5 vgs, passe de Lancaster, transformé par Berg, 5:05.
3—Saskatchewan, touché de Dawson, 59 vgs, passe de Lancaster, transformé par Berg.
4—Saskatchewan, placement de Berg, 31 vgs, 9:17.
5—Calgary, touché de Liske, plongeon d'une verge, transformation ratée, 12:38.
6—Saskatchewan, touché de Pearce, 31 vgs, passe de Lancaster, transformé par Berg, 13:11.
7—Calgary, placement de McFall, 25 vgs, 14:30.

3e quart
8—Saskatchewan, touché de Campana, 20 vgs, passe de Lancaster, transformé par Berg, 12:25.

4e quart
Aucun pointage

Saskatchewan	3	24	7	0	— 34
Calgary	0	10	0	0	— 10

COLOMBIE-BRITANNIQUE
HAMILTON

1er quart
1- Colombie-Br., simple de MacMillan, 37 vgs, 7:20.
2- Hamilton, placement de Sunter, 24 vgs, 10:18.

2e quart
3- Colombie-Br., touché d'Eley, course de 14 vgs, transformé parMacMillan, 0:25.
4- Colombie-Br., touché d'Eley, 92 vgs, passe de Moorhead, transformé par MacMillan, 8:29.
5- Hamilton, touché de Henley, 23 vgs, passe d'Etter, transformé par Sunter, 11:23.

3e quart
6- Colombie-Br., touché de Young, 68 vgs, passe de Moorhead, transformé par MacMillan, 5:56.
7- Colombie-Br., touché de Harrs, course de 11 vgs, transformé par MacMillan, 11:54.

4e quart
Aucun pointage.

Hamilton	3	7	0	0	— 10
Colombie-Br.	1	14	14	0	— 29

Assistance: 23,420.

8e victoire de Johnny Miller

NAPA, Californie (AP) — Johnny Miller a inscrit sa huitième victoire de l'année et a établi un nouveau record de $346,933 en bourses au cours d'une saison alors qu'il a remporté hier par la marge de huit coups l'omnium de golf Kaiser.

•

DAHLIA, la fameuse pouliche française de quatre ans, retournera aux Etats-Unis le 12 octobre dans le prix "Man O'War", sur l'hippodrome newyorkais de Belmont. Cette course a une longueur de 2,400 mètres et est dotée de $100,00 de prix.

Le cheval "millionnaire", propriété de l'industriel américain Nelson Bunker Hunt, sera ensuite aligné dans l'International canadien, puis dans le Washington D.C., grande classique, dans laquelle elle avait triomphé en 1973.

Dahlia arrivera à New York quelques jours avant le "Man O'War". La pouliche a gagné jusqu'à présent dix prix hippiques et rapporté plus d'un million de dollars à son propriétaire.

football

Ligue Canadienne
Samedi
Winnipeg 24, Montréal 15
Hier
Toronto 19, Ottawa 7
Saskatchewan 34, Calgary 0
C.-Britannique 32, Hamilton 10

Ligue Nationale
Hier
Buffalo 16, Jets NY 12
N.-Angleterre 20, Los Angeles 14
N.-Orléans 14, Atlanta 13
Philadelphie 30, Baltimore 10
Giants NY 14, Dallas 6
Green Bay 21, Detroit 19
Kansas City 17, Houston 7
Minnesota 11, Chicago 7
St-Louis 29, Cleveland 7
Oakland 17, Pittsburgh 0
Miami 28, San Diego 21
Cincinnati 21, San Francisco 3
Ce soir
Denver à Washington

LIGUE CANADIENNE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts.
Section Est							
MONTREAL	11	7	4	0	241	193	14
HAMILTON	12	6	6	0	204	218	12
OTTAWA	12	5	7	0	181	185	10
TORONTO	11	4	7	0	185	223	8
Section Ouest							
EDMONTON	10	7	3	0	224	148	14
COLOMBIE-BR.	11	7	4	0	235	205	14
SASKATCHEWAN	12	6	6	0	226	227	12
WINNIPEG	10	5	5	0	216	232	10
CALGARY	11	3	8	0	182	229	6

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 septembre 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à C. M. D. GRAPHICS INDUSTRIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16e jour de septembre 1974, sous le numéro 2549886.

Ce 24e jour de septembre 1974

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
NO: 500-05-013341-746
ARMAND GIRARD, rentier, domicilié à Ville de Laval, district de Montréal,
Demandeur
-vs-
JUSTIN S. GAUTHIER domicilié ou autrefois domicilié au 6865 - 44e avenue, Cité et district de Montréal.
Défendeur
-et-
JUSTIN COFFRE-FORT LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant ou ayant eu son siège social et place d'affaires au 6900 rue Papineau, Cité et district de Montréal.
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL
-mis-en-cause.

Il est enjoint au défendeur et à la mise-en-cause JUSTIN COFFRE-FORT LIMITEE à l'intention desquels une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissé au Greffe de cette Cour pour chacun d'eux, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 24 septembre 1974.
(S) WILFRID LEFEBVRE
Mes Bernier & Boucher,
avocats,
2600 est boul. St-Joseph,
suite 201, Montréal.

PRENEZ AVIS que M. Guy Giroux s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à faire le transport d'huile à chauffage à domicile pour usage domestique par véhicule citerne pour le compte de Caloil Inc., dans la région de Montréal et dans les vingt-cinq (25) milles des limites de la Ville de Montréal.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, P.Q.

SAVOIE SMITH LEGER & LUSSIER
615 ouest, boul. Dorchester
Suite 700
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
NO: 500-12-045599-747
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL
DAME DIANE BUJOLD, ménagère, domiciliée et résidant au 2753, rue Désormeaux, dans les cité et district de Montréal;
Requérante
-vs-
ARTHUR MICHAUD, dont l'adresse est inconnue;
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ARTHUR MICHAUD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 septembre 1974
CELINE CHAPUT, Registraire

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER
497, Mgr. Bruneault
Nicolet, Qué.

Demande de soumissions pour l'achat de matériel pour nos écoles polyvalentes.

La Commission Scolaire Régionale Provencher recevra jusqu'à **16:30 hres le 23 octobre 1974 au Service de l'Approvisionnement, local 911 école polyvalente Jean-Nicolet, 497 rue Mgr. Bruneault, Nicolet, Qué.** des offres sous enveloppes scellées...

CAHIER GROUPE:
1974-75 A-15:
AGRICULTURE JEAN-NICOLET
(chambre d'environnement, extracteurs d'échantillon du sol, vérificateurs d'acidité, couteaux à castrer, humidificateur pour serre, etc...)
1974-75 A-18:
(vérificateur de thermostat, entonnoirs, ampèremètre et voltmètre sur base mobile, résistance, panneau élémentaire d'hydraulique, etc...)
1974-75 B-5:
MEUBLES & CONSTRUCTION ST-LEONARD
(étau de machiniste à base pivotante, toupie, toupie portative, établis, alène, compas à règle, etc...)

Les quantités sont indiquées pour les item ci-dessus dans les cahiers des charges.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Provencher en y joignant:

1- un chèque de garantie ou bons de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre.

Un chèque de dix dollars ($10.00) par cahier des charges sera exigible pour obtenir les dits cahiers. Ce(s) chèque(s) sera(ont) remis uniquement à ceux qui présenteront des soumissions, au moment de l'ouverture des dites soumissions.

Ces chèques visés ou bons de garantie seront faits à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Provencher, et tirés sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Provencher.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de 9:00 hres, **le lundi 30 septembre 1974** au bureau du Service de l'Approvisionnement de la Commission Scolaire Régionale Provencher, Mme Rollande Boucher, 497 Mgr. Bruneault, Nicolet.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à **20:00 hres, le 23 octobre 1974** à la cafétéria de l'école polyvalente Jean-Nicolet, 497 Mgr. Bruneault, Nicolet, Qué.

La Commission Scolaire Régionale Provencher ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Directeur G

le 25 septembre 1974

"Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 13 septembre 1974 à COMCAP FACTORS INC. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CENTURY FABRICS LTD. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 23 septembre 1974 sous le numéro 2551435."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que CHARLES A. BOUCHER 275 rue Malouin, Matane, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc., en vertu de toutes les clauses du permis 6793-V de ladite compagnie, laquelle fait une demande de permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT & RIVET

APPEL D'OFFRES
VILLE D'OUTREMONT
CONTROLE ET FEUX DE CIRCULATION
PROJET: 259-01

La ville d'Outremont demande des soumissions pour la fourniture de 8 panneaux de contrôle de feux de circulation, de 44 feux de circulation horizontaux et verticaux et de 18 feux de piétons.

Les soumissions seront reçues à l'Hôtel de Ville d'Outremont jusqu'à mercredi, le 16 octobre 1974, à 12 heures.

L'ouverture des enveloppes scellées sera faite, mercredi, le 16 octobre 1974, à 20 heures, à la réunion du Conseil, à l'Hôtel de Ville d'Outremont.

Seulement les soumissions présentées sur les documents préparés par les ingénieurs-conseils Bessette, Crevier, Parent, Tanguay & Associés seront acceptés.

Les entrepreneurs pourront se procurer les documents aux bureaux des ingénieurs conseils, soit à 1157 rue Ste-Catherine est, Montréal H2L 2G8, moyennant un chèque de dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) fait au nom des ingénieurs-conseils.

Ce dépôt sera remboursé si les documents sont retournés dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Un chèque visé de 10% du montant de la soumission fait à l'ordre de la Ville d'Outremont devra accompagner la soumission; ce chèque peut être remplacé par un bon de soumission d'une même valeur d'une compagnie reconnue et doit être bon pour quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions et transformable en bon d'exécution sur requête de la Ville d'Outremont.

La Ville d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

Pierre Faivre
Greffier
Hôtel de Ville
Outremont
Le 25 septembre 1974

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ROLLAND VACHON 8 Broadback, C.P. 33, Matagami, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc., en vertu des clauses du permis 6793-V de Brazeau Transport Inc., laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

BENOIT GROLEAU
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT & RIVET

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMS-74-19208
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 15 octobre 1974
Région Maisonneuve

INSTALLATION D'UNE CONDUITE D'AQUEDUC AU POSTE SARAGUAY (MONTREAL)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydor-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 19 septembre 1974.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE BEACONSFIELD

ELECTIONS MUNICIPALES DU 3 NOVEMBRE 1974
AVIS AUX CORPORATIONS, SOCIETES COMMERCIALES ET ASSOCIATIONS

Avis est par les présentes donné que les corporations, les sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité comme propriétaires ou locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent et, si elles sont locataires, qu'elles le soient depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection; elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du Conseil d'Administration dont copie doit être déposée au bureau d'un greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne, et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

Donné à Beaconsfield, sous mon seing et sceau de la Cité, ce 19ième jour de septembre 1974.

Allen Mainville
Président d'Election.

Les jeunes s'affirment et les Expos terminent la saison en force

Qu'en est-il des Expos? C'est à n'y rien comprendre, mais c'est quand même enthousiasmant pour leurs partisans. On les aura vus, en avril dernier, prendre rapidement les devants dans la lutte au championnat de la section Est, pour ensuite ralentir graduellement et finalement pratiquement s'évincer eux-mêmes de la course en subissant, au début de septembre et alors qu'ils étaient au beau milieu du peloton, sept revers consécutifs à l'étranger.

Ils ont retrouvé leur dignité peu après leur retour au parc Jarry, et même s'ils ont maintenant perdu toute chance de s'approprier le titre, leurs exploits de dernière heure sont consolants et, surtout, prometteurs pour l'an prochain, à cause de la présence dans leur alignement d'une pléiade de jeunes joueurs rappelés des filiales au cours de septembre, et qui s'avèrent d'ores et déjà pour un bon nombre des athlètes sur lesquels on pourra miser avec certitude durant nombre d'années.

En battant les Phillies de Philadelphie 6-3, hier après-midi à domicile, les Expos balayaient les honneurs de leur série de trois matches avec une équipe qui, à la fin d'août et à la grande surprise des experts, occupait toujours le sommet du classement.

Les Montréalais, en plus de récolter ainsi un 6e gain à leurs sept dernières rencontres et un 17e en 21 parties, portaient non seulement leur fiche pour la saison à 78-81 mais rejoignaient les Phillies au 3e rang dans l'Est.

Qui plus est, les Expos ont encore trois matches à disputer avant la fin du calendrier régulier, tous trois au parc Jarry contre les Cardinals de St-Louis, qu'ils affrontent ce soir, demain et mercredi alors qu'ils feront leurs adieux 1974 aux amateurs.

Les Cardinals, incidemment, sont actuellement impliqués dans une lutte à finir avec les Pirates de Pittsburgh, pour le droit de rencontrer les titulaires de la section Ouest et une présence à la Série Mondiale. Les deux formations sont à égalité au sommet, après les matches d'hier, et tout en tentant de devancer Philadelphie pour de bon au 3e rang, les Expos pourraient bien jouer un rôle de trouble-fête pour Lou Brock, Bake McBride et compagnie.

D'autant plus que Brock et McBride, les deux gazelles des Cards, ont révélé hier qu'ils jouaient sous une grande tension depuis quelques jours, après avoir reçu une lettre de menace d'un parieur un peu détraqué et qu'ils semblent prendre fort au sérieux.

Ainsi, après avoir vaincu les Phillies 3-2 vendredi dernier, puis 3-1 samedi soir, les hommes de Gene Mauch ont cloué le cercueil hier en l'emportant 6-3, grâce surtout à un circuit de quatre points dès la manche initiale par Ken Singleton, son premier grand chelem au baseball majeur.

Il s'agissait du 9e circuit de Singleton cette saison, et il le cogna à la suite de simples consécutifs par Tim Foli et Willie Davis, aux dépens du lanceur Ron Schueler, et d'un but sur balles à Mike Jorgensen.

Les Phillies répliquèrent avec deux points à la 5e manche contre le jeune Dennis Blair, qui y allait quand même d'une 11e victoire contre 7 défaites cette saison mais qui céda sa place à un autre "adolescent", Dale Murray, après six manches de bon travail. Murray limita l'adversaire à 2 "cs" en trois manches pour porter à 25 1/3 le nombre de manches consécutives au cours desquelles il n'a pas accordé un seul point. Il s'agissait de plus de sa 10e victoire protégée à ses 11 dernières présences au monticule, toutes durant le mois de septembre au cours duquel sa moyenne de points mérités s'établit à un phénoménal 0.26.

Une foule de 23,326 spectateurs assistait à la rencontre, ce qui porte l'assistance totale des Expos à 1,008,685 pour la saison et leur permet, pour une 6e année consécutive et depuis leur admission dans la ligue Nationale en 1969, de franchir le cap du million de spectateurs.

De plus, les Montréalais remportaient les honneurs de leur série saisonnière avec Philadelphie par 11 gains contre 7 échecs.

Samedi, le jeune Gary Carter, qui évoluait au champ extérieur plutôt que comme receveur, son poste régulier, y est allé de son premier circuit dans la LN en plus de produire un autre point avec un simple, menant ainsi les Expos à leur victoire de 3-1.

Carter, 20 ans, a réussi son 4-buts face à l'as gaucher Steve Carlton à la 2e manche, puis a produit le point vainqueur à la 6e. Pepe Mangual a été responsable du 3e, grâce à un simple en 7e suite à un double de Larry Parrish.

Steve Renko (12-16) a fort bien lancé durant tout le match, excellant surtout en 9e lorsque Larry Bowa et Del Unser y allèrent de simples consécutifs sans aucun retrait. Le premier compta finalement pour éviter le blanchissage aux Phillies, mais la menace fut vite étouffée.

PHILADELPHIE (3)	ab	p	cs	pp	MONTREAL (6)	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	5	0	0	0	Lintz, 2b	3	0	0	0
Bowa, ac	4	0	2	1	Foli ac	3	1	1	0
Unser, cc	4	0	0	0	Davis cc	4	2	2	0
Montanez, 1b	3	0	0	0	Jorgensen, 1b	2	1	0	0
Luzinski, cg	4	0	1	0	Singleton, cd	2	1	1	4
Johnstone cd	3	1	0	0	Woods, cd	2	0	0	0
Schmidt, 3b	4	1	2	1	White, cg	2	0	1	0
Boone, r	4	1	0	0	Mangual, cg	1	0	0	1
Schueler, l	1	0	0	0	Foote, r	4	1	1	1
Hutton, fo	1	0	1	1	Parrish, 3b	4	0	2	0
Underwood l	0	0	0	0	Blair, l	2	0	0	0
Robinson, fo	1	0	0	0	Cox, fo	0	0	0	0
Scarce, l	0	0	0	0	Murray l	1	0	0	0
M. Anderson, fo	1	0	0	0					
Totaux	36	3	6	3	Totaux	30	6	8	6

Philadelphie	000	021	000-3
Montréal	400	010	01x-6

E-Blair. DJ-Philadelphie 1. LSB-Philadelphie 7, Montréal 6. 2B-Parrish, Schmidt 2. CC-Singleton 9, Foote 11. BV-White. BS-Mangual.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Schueler p, 11-16	4	5	4	4	3	3
Underwood	2	2	1	1	2	1
Scarce	2	1	1	1	0	1
Blair g, 11-7	6	4	3	2	2	4
Murray	3	2	0	0	0	0

VS-Murray 10. LE-Schueler 2. FI-Underwood. D-2:08. A-23,326.

Samedi

PHILADELPHIE (1)	ab	p	cs	pp	MONTREAL (3)	ab	p	cs	pp
DCash, 2b	4	0	0	0	Mangual, cc	4	0	1	1
Bowa, ac	4	1	2	0	Foli, ac	4	0	2	0
Unser, cc	4	0	2	0	Bailey, cg	2	1	1	0
Montanez, 1b	4	0	0	0	WDavis, cc	1	0	0	0
Luzinski, cg	4	0	0	1	HBreeden, 1b	2	0	0	0
Johnstone, cd	4	0	0	0	Jorgensn, 1b	0	0	0	0
TTaylor, 3b	3	0	1	0	Foote, r	4	0	1	0
Garber, l	0	0	0	0	Carter, cd	3	1	2	2
LCox, r	2	0	0	0	Fairly, fo	0	0	0	0
Hutton, fo	1	0	0	0	Scoot, cd	0	0	0	0
Boone, r	0	0	0	0	JCox, 2b	3	0	0	0
Carlton, l	2	0	2	0	Parrish, 3b	4	1	1	0
Schmidt, 3b	1	0	0	0	Renko, l	3	0	0	0
Totaux	33	1	7	1	Totaux	30	3	8	3

Philadelphie	000	000	001— 1
Montreal	010	001	10x— 3

E-Foli, Unser. DJ-Montréal 2. LSB-Philadelphie 5, Montréal 8. 2B-Parrish. CC-Carter 1. BV-W. Davis. S-J. Cox.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Carlton P, 16-13	6 1/3	8	3	3	2	7
Garber	1 2/3	0	0	0	2	0
Renko S, 12-16	9	7	1	1	0	7

D.-2:04. A.-6,499.

Willie Davis fait le point

Le voltigeur de centre Willie Davis a convoqué hier une brève conférence de presse au cours de laquelle il a affirmé son désir de demeurer avec les Expos de Montréal pour la durée de son contrat qui prend fin en 1975.

"Lorsque je suis venu ici des Dodgers de Los Angeles, je n'avais qu'un seul but: aider les Expos à remporter le championnat.

"Je ne veux pas être échangé. Je sais que la saison a été difficile par moment mais cela n'est que normal."

Davis a acheté une maison et il a l'intention de demeurer à Montréal au cours de l'hiver.

Depuis plusieurs jours déjà, des rumeurs font état d'un échange impliquant Davis qui, de l'avis de certains, a connu de profonds désaccords avec le gérant Gene Mauch.

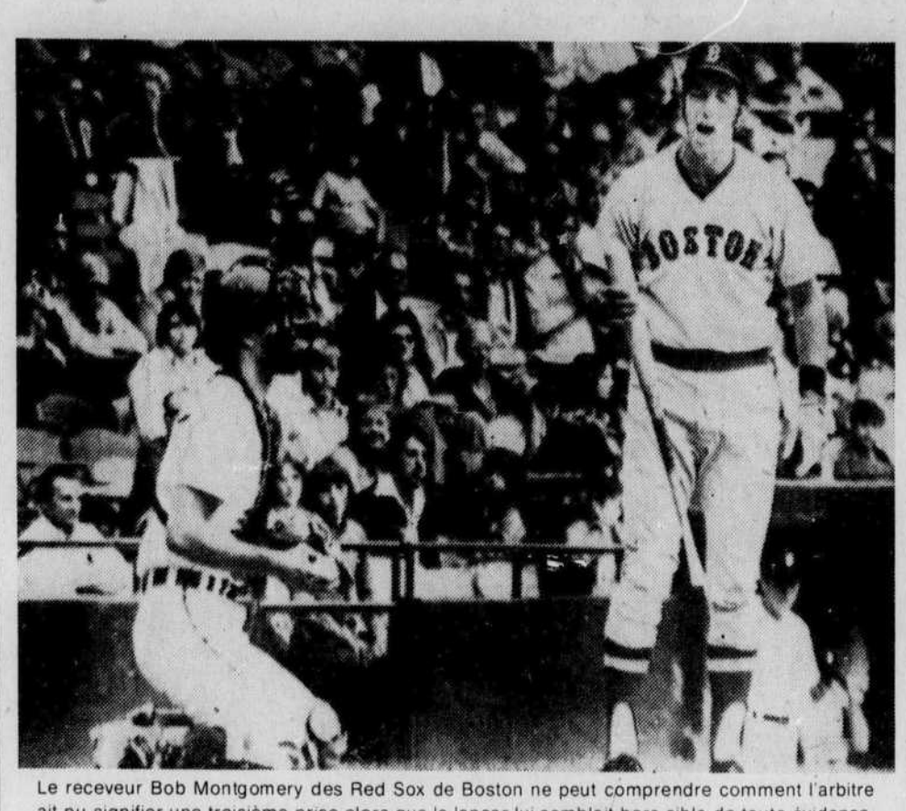

Le receveur Bob Montgomery des Red Sox de Boston ne peut comprendre comment l'arbitre ait pu signifier une troisième prise alors que le lancer lui semblait hors cible de toute évidence. Quoi qu'il en soit, Montgomery n'a pas eu gain cause à l'instar des siens qui ont été définitivement éliminés hier de la course au championnat de la section Est de la ligue Américaine.

(Téléphoto AP)

baseball

Ligue Nationale

Vendredi

Montréal 2, Philadelphie 0
St-Louis 10, Chicago 4
Pittsburgh 2, New York 1
Cincinnati 4, San Francisco 3
San Diego 3, Los Angeles 2

Samedi

Montréal 3, Philadelphie 1
Pittsburgh 7, New York 3
Chicago 8, St-Louis 3
Cincinnati 13, San Francisco 6
Houston 5-2, Atlanta 0-6
Los Angeles 5, San Diego 2

Hier

Montréal 6, Philadelphie 3
New York 7, Pittsburgh 2
St-Louis 7, Chicago 3
Houston 9, Atlanta 6
Cincinnati 7, San Francisco 3

Aujourd'hui

Chicago, Bonham (11-21) à Pittsburgh, Kison (8-8), 19h35 Philadelphie, Christenson (1-0) à New York, Koosman (14-11), 20h05 Los Angeles, Rau (13-10) à Houston, Dierker (10-10), 20h35 St-Louis, Forsch (6-4) à Montréal, Rogers (15-21), 20h05.

Ligue Américaine

Vendredi

Baltimore 1, Milwaukee 0, (17m.)
Boston 9, Détroit 3
Kansas City 5, Texas 4, (12m.)
Chicago 3, Oakland 2
Californie 3, Minnesota 2
New York à Cleveland, remis

Samedi

New York 9-9, Cleveland 3-7
Boston 7, Détroit 2
Texas 11, Kansas City 0
Oakland 6, Chicago 5
Baltimore 7, Milwaukee 1
Californie 4, Minnesota 0

Hier

New York 10, Cleveland 0
Détroit 7, Boston 4
Baltimore 4, Milwaukee 3
Oakland 3, Chicago 2
Texas 5, Kansas City 0
Minnesota à Californie

Aujourd'hui

Baltimore, Grimsley (18-13) à Détroit, Lolich (16-20), 20h Cleveland, Perry (16-12) à Boston, Lee (17-14), 19h30.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	85	74	.535	—
PITTSBURGH	85	74	.535	—
MONTREAL	78	81	.491	7
PHILADELPHIE	78	81	.491	7
NEW YORK	70	89	.440	15
CHICAGO	66	93	.415	19
Section Ouest				
LOS ANGELES	100	59	.629	—
CINCINNATI	98	62	.613	2 ½
ATLANTA	86	74	.538	14 ½
HOUSTON	80	79	.503	20
SAN FRANCISCO	71	89	.444	29 ½
SAN DIEGO	59	101	.369	41 ½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	88	71	.553	—
NEW YORK	88	72	.550	½
BOSTON	83	76	.522	5
CLEVELAND	75	84	.472	13
MILWAUKEE	75	85	.469	13 ½
DETROIT	72	87	.453	16
Section Ouest				
OAKLAND	90	70	.562	—
TEXAS	83	75	.525	6
MINNESOTA	81	78	.509	8 ½
CHICAGO	78	80	.494	11
KANSAS CITY	77	83	.481	13
CALIFORNIE	65	94	.409	24 ½

Pittsburgh et St-Louis restent nez à nez

Les Reds évitent l'élimination en l'emportant 7-3

CINCINNATI (AP) — Les Reds de Cincinnati ont conservé leurs minces chances de devancer les Dodgers de Los Angeles et de remporter le championnat de la section Ouest de la ligue Nationale en infligeant hier un revers de 7-3 aux Giants de San Francisco.

SAN FRANCISCO (3	ab	p	cs	pp	CINCINNATI (7)	ab	p	cs	pp
Thomasn, cd	4	0	2	0	Rose, cg	4	2	2	1
Fuentes, 2b	5	0	0	0	Morgan, 2b	4	1	1	0
Bonds, cc	5	1	1	0	Kennedy, 2b	0	0	0	0
Matthews, cg	5	0	1	1	Bench, r	5	2	3	3
Kingman, 1b	4	0	0	0	TPerez, 1b	4	1	1	1
Arnold, 3b	3	2	1	0	Driessen, 3b	4	0	2	0
Phillips, ac	4	0	2	1	Knight, 3b	1	0	0	0
DvRader, r	3	0	1	1	Concepcn, ac	4	0	1	1
DAquisto, l	2	0	0	0	Griffey, cd	4	0	0	0
Ontiveros, fo	0	0	0	0	Geronimo, cc	3	0	0	0
Barr, co	0	0	0	0	Kirby, l	3	0	0	0
Morris, l	0	0	0	0	Borbon, l	1	1	1	0
Speier, fo	1	0	0	0					
Bryant, l	0	0	0	0					
Totaux	36	3	8	3	Totaux	37	7	11	6

San Francisco	011	000	010—3
Cincinnati	003	003	01x—7

E—Concepcion, Driessen, Fuentes, Arnold. LSB—San Francisco 10, Cincinnati 10. 2B—Driessen, Matthews, Rose. 3B—Phillips, Rose. CC—Bench 33. SB—Bonds.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
DAquisto, p. 12-14	6	9	6	5	3	6
Morris	1	0	0	0	0	0
Bryant	1	2	1	1	1	1
Kirby, g. 12-9	7 2/3	7	3	2	4	11
Borbon	1 1/3	1	0	0	0	1

VS—Borbon 14. LE—DAcquist 2. BP—DvRader. D—2:38. A—50.342.

Les Dodgers demeurent toutefois largement favoris puisqu'ils ne devront remporter que l'un des trois matches de la série les opposant aux Astros de Houston. Quoi qu'il advienne d'ici la fin du calendrier, les joueurs de Walter Alston sont d'ores et déjà assurés d'une égalité en tête.

Si la lutte est relativement vive dans l'Ouest, les Cards de St-Louis et les Pirates de Pittsburgh demeurent nez à nez dans la section Est à la suite des rencontres d'hier. Les Cards ont en effet créé l'égalité au sommet de la section Est en disposant des Cubs de Chicago 7-3, cependant que les Pirates de Pittsburgh perdaient 7-2 contre les Mets de New York, ayant été limités à trois coups sûrs par Bob Apodaca.

À Cincinnati, c'est un circuit de trois points de Johnny Bench qui a causé la perte des Giants tandis qu'à Chicago, Jose Cruz réussissait également un circuit de trois points pour donner la victoire aux Cards.

Dans la ligue Américaine, les Orioles de Baltimore ont conservé leur priorité d'un demi match devant les Yankees de New York grâce à une victoire de 4-3 contre les Brewers de Milwaukee. Les Orioles ont bénéficié de trois buts sur balles à la 9e manche puis, après deux retraits, Boog Powell a reçu une passe gratuite de Tom Murphy pour assurer la victoire aux siens.

Les Yankees ont pour leur part écrasé les Indiens de Cleveland 10-0.

PITTSBURGH (2)	ab	p	cs	pp	NEW YORK (7)	ab	p	cs	pp
Stennett, 2b	4	0	0	0	Hahn, cc	5	1	2	2
Hebner, 3b	3	1	1	0	Millan, 2b	4	1	2	0
AOliver, cc	4	0	0	0	Staub, cd	3	0	1	1
Stargell, cg	1	0	0	1	Ayala, cg	3	1	2	2
Zisk, cd	4	0	1	0	Theodore, 1b	3	0	0	0
Sanguilln, r	4	0	0	0	TMartinz, ac	4	1	2	1
Krkpatrik, 1b	2	0	0	0	Dyer, r	4	1	1	1
Taveras, ac	1	0	0	0	WGarrett, 3b	2	1	1	0
Popovich, ac	2	0	0	0	Apodaca, l	3	1	0	0
Brett, l	0	0	0	0					
Demery, l	1	0	0	0					
Clines, fo	1	1	1	0					
Morlan, l	0	0	0	0					
Minshall, l	0	0	0	0					
Dilone, fo	1	0	0	0					
Jimenez, l	0	0	0	0					
Totaux	28	2	3	1	Totaux	31	7	11	7

Pittsburgh	000	001	001 — 2
New York	040	012	00x — 7

E—Ayala, T. Martinez. DT—Pittsburgh 2, New York 3. LSB—Pittsburgh 4, New York 8. 2B—Millan, W. Garrett. 3B—T. Martinez. S—Millan. BS—Ayala, Stargell.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Brett P, 13-9	1	5	4	4	2	0
Demery	4	2	1	1	4	0
Morlan	2—3	4	2	2	0	0
Minshall	1 1—3	0	0	0	0	0
Jimenez	1	0	0	0	0	0
Apodaca, G, 6-6	9	3	2	1	4	5

DP—Dyer. D—2:12. A—50,653.

Aaron demeure indécis quant à son avenir

ATLANTA (d'après AP) — L'illustre Hank Aaron, le nouveau roi des coups de circuits après son exploit de début de saison qui lui a permis de rééditer le record remarquable de 714 établi par l'immortel Babe Ruth, est encore indécis quant à son avenir.

Prenant la parole devant une faible assistance de 3,000 spectateurs, juste avant un match des Braves à Atlanta hier après-midi, Aaron, âgé de 40 ans, a dit qu'il ne savait pas encore s'il porterait à nouveau l'uniforme des Braves l'an prochain.

Il a prononcé sa courte allocution à l'occation du dévoilement d'une sculpture en bois le représentant en compagnie de Ruth, et à laquelle assistait le commissaire du baseball Bowie Kuhn, celui qui n'avait pas jugé bon d'être à Atlanta le 8 avril dernier quand Aaron a éclipsé le record de Ruth aux dépens d'Al Downing et des Dodgers de Los Angeles.

•

LA BULGARIE a détrôné l'URSS au classement par nations, hier à Manille, lors de la dernière journée des 28èmes championnats du monde d'haltérophilie. Les Soviétiques terminent deuxièmes à quatre points des Bulgares qui en ont obtenu 78, mais avec 24 d'avance sur les Polonais, 3èmes au classement. Ceci n'a pas empêché le super-poids lourds soviétique Vassilli Alexeev de prouver hier qu'il demeurait l'homme le plus fort au monde. Alexeev a en effet réédité son record mondial avec un total de 937 livres pour les deux épreuves. Un ingénieur âgé de 32 ans, il a disposé de 10 adversaires redoutables, devenant ainsi le 3e athlète d'URSS à obtenir les trois médailles d'or dans sa catégorie au cours de la compétition.

•

MATRA-SIMCA et ses équipages français ont triomphé, aux 1,000 kilomètres de Hatch (dans le Kent britannique), lors de la 9e épreuve comptant pour le championnat du monde des constructeurs. La victoire est revenue à Jean-Pierre Beltoire et Jean-Pierre Jarrier, devant Henri Pascarolo et Gérard Larrousse, procurant ainsi à la firme française un 8e succès en neuf épreuves. Les deux voitures ont terminé avec plus de 11 tours d'avance sur la Gulf-Ford des Anglais Derek Bell et David Hobbs, après six heures de course.

•

CHARLIE FINLEY, l'excentrique propriétaire des Athletics d'Oakland, aurait offert la somme de $3 millions à Horace Stoneham, propriétaire des Giants de San Francisco, s'il acceptait de déménager son équipe sous d'autres cieux. Stoneham a évidemment refusé, et lorsqu'on lui a demandé s'il avait songé à faire une offre dans le même sens à Finley, il a répondu qu'il ne lui offrirait pas un "traite cent". Les A's, quoique titulaires dans la section ouest de la ligue Américaine pour une 4e année consécutive, ont attiré à peine 800,000 amateurs à leur stade, tandis que les Giants, 5èmes au classement dans l'Ouest de la Nationale, dénotent le plus faible total, au baseball majeur avec tout juste 500,000 spectateurs.

•

LES GRIFFITHS de Rochester, les mêmes qui ont assez facilement pris la mesure 4-2 des Québécois de Montréal, en demi-finale de la ligue Nationale de crosse, ont récidivé samedi aux dépens des Wings de Philadelphie, titulaires du calendrier régulier, en leur infligeant un échec de 14-12 à Rochester pour remporter la série finale 4-2. Seule la brillante tenue du gardien Wayne Platt a permis aux Wings de faire si belle figure, dans un match où Kevin Parsons a enfilé 3 buts à ses dépens. La LNC, qui comptait six équipes à sa saison initiale, songe à en ajouter deux autres l'an prochain. Mais Montréal sera la seule ville canadienne représentée, à la suite du déménagement des Tomahawks de Toronto vers Long Island (N.Y.) en raison d'assistances trop faibles.

•

LNC, qui comptait six équipes à sa saison initiale, songe à en ajouter deux autres l'an prochain. Mais Montréal sera la seule ville canadienne représentée, à la suite du déménagement des Tomahawks de Toronto vers Long Island (N.Y.) en raison d'assistances trop faibles.

•

DON McCORMICK a remporté le championnat de tennis Grand Prix, samedi à Ottawa, en triomphant de Tony Bardsley 6-4 et 7-5 en finale.

Nolan Ryan se joint à un groupe sélect

ANAHEIM (AP) — Privé d'un trosième match sans point ni coup sûr en deux occasions cette saison, Nolan Ryan s'est joint samedi à un groupe select de quatre lanceurs qui ont réussi l'exploit alors qu'il a vaincu les Twins du Minnesota 4-0.

Ryan, 22-16, fait désormais partie du groupe qui comprend Sandy Koufax, Larry Corcoran, Jim Maloney et Bob Feller, lesquels ont tous réussi au cours de leur carrière trois parties sans point ni coup sûr. En plus de blanchir l'adversaire, Ryan a également retiré 15 frappeurs sur des prises, haussant ainsi son total de la saison à 367.

"J'ai songé à un match sans point ni coup sûr des la 5e ou 6e manche" a dit Ryan.

Le lanceur des Angels de la Californie a toutefois connu certains problèmes de contrôle. Il a en effet accordé huit buts sur balles aux Twins.

Ligue Nationale

SAMEDI

Los Angeles 100 001 030 — 5 12 0
San Diego 100 000 010— 2 5 0
Messersmith (20-6), Marshall 8e et Yeager; Grief (9-19), Hardy 8e, Tomlin 9e et Cannizarro, Kendall 9e.
CC-LA, Lopes 10e.
A-41,055.

1ère partie

Houston 000 300 002— 5 10 1
Atlanta 000 000 000— 0 2 0
Wilson (11-13) et Jutze; Reed (10-11), Beard 7e, J. Niekro 9e et Oates.
CC-Houston, Helms 5e.

2ème partie

Houston 020 000 000—2 2 1
Atlanta 211 000 02x—6 11 0
Siebert (1-1), York 2e, Cosgrove 6e, Forsch 7e et M. May; P. Niekro (19-13) et Correll.
CC-Houston, M. May 7e; Atlanta, Evans 25e, Correll 4e.
A-8,498.

Pittsburgh 103 020 010—7 13 0
New York 100 001 001—3 10 1
Rooker (15-11), Hernandez 9e et Sanguillen; McGraw (6-11), Miller 5e, Sterling 8e et Dyer.
CC—Pittsburgh, Hebner 18e, Zisk 17e; NY, Staub 19e, Ayala 2e.
A—13,059.

St-Louis 000 300 000—3 4 3
Chicago 000 103 40x—8 7 0
McGlothen (16-12), Hrabosky 7e, Bare 7e et Simmons; Reuschel, LaRoche (5-5) 4e, Zamora 9e et Swisshe.
CC—Chicago, Williams 16e.
A—13,867.

San Francisco 013 100 100—6 12 0
Cincinnati 230 100 34x — 13 15 0
Montefusco, Halicki 3e, Lavelle (0-3) 5e, Sosa 8e, Morris 8e, Metzger 8e et Rudolph, Rader 8e; Norman, Borbon 4e, C. Carroll (12-5) 7e, Baney 9e et Bench, Plummer 9e.

Ligue Américaine

Samedi

Texas 000 130 511 — 11 17 1
Kansas City 000 000 000 — 0 7 1
Brown (13-12) et Fahey; Leonard (0-4), Lopez 5e, McDaniel 7e et Healy.
A—8,839.

Milwaukee 000 101 000 — 1 6 1
Baltimore 202 210 00x — 7 12 0
Champion (11-4), Castro 4e, Anderson 7e et Moore; Cuellar (22-19) et Hendricks.
CC—Milwaukee, Garcia 12e; Baltimore, Powell 12e.
A—12,093.

Boston 100 501 000 — 7 9 1
Detroit 200 000 000 — 2 5 2
Tiant (22-13), pole 6e et Montgomery; LaGrow (8-18), Walker, 4e, Holdsworth 7e et Lamont.
A—10,035.

Chicago 001 013 000 — 5 11 1
Oakland 303 000 00x — 6 12 1
Kucek (1-4), Granger 3e, Acosta 4e, Gossage 6e et Varney; Blue (17-15), Odom 6e, Knowles 6e, Parsons 7e, Lindblad 7e et Tenace, Haney 6e.
CC—Oakland, Tenace 26e, Rudi 21e.
A—21,560.

Minnesota 000 000 000 — 0 0 1
Californie 002 200 00x — 4 7 0
Decker (16-14), Butler 3e et Borgmann; Ryan (22-16) et Egan.
A—10,872.

1ère partie

New York 200 030 022 — 9 10 0
Cleveland 000 001 200 — 3 9 0
Dobson (18-15), Lyle 7e et Munson; G. Perry (20-13), Kline 7e, Hilgendorf 9e et Duncan.
CC—NY, Blomberg 2, 7e et 8e, Nettles 20e.

2ème partie

New York 101 020 050 — 9 15 1
Cleveland 000 402 100 — 7 9 1
Gura, Tildron 4e, Lyle (9-3) 7e et Munson; Ellingsen, Beene 5e, Buskey (2-7) 8e et Ellis, Duncan 8e.
CC—NY, Piniella 9e, White 7e, Blomberg 9e, Cleveland, Ellis 10e, Carty 1er.
A—8,370.

DIMANCHE

New York 204 121 000—10 15 0
Cleveland 000 000 000—0 4 3
May (8-5) et Munson; Peterson (9-14), Wilcox 3e, Kern 5e, Gogolewski 7e et Duncan.
CC—NY, Nettles 2, 21e et 22e.
A—8,746.

Boston 020 020 000—4 12 3
Détroit 120 004 00x-7 13 0
Moret (9-10), Segui 6e et Montgomery; Ruhle (2-0) et Freehan.
A—21,178.

Texas 000 002 003—5 8 0
Kansas City 000 000 000—0 6 2
Hands (6-5) et Sundberg; Briles (5-7) et Healty.
CC-Texas, Spencer 7e.

Milwaukee 000 021 000—3 5 1
Baltimore 000 030 001—4 6 0
Slaton (13-16), Murphy 9e et Moore; McNally, Reynolds 8e, Jackson (4-4) 8e et Hendricks.
CC—Milwaukee, Money 15e.
A—20,456.

Lou Brock, le coureur-vedette des Cardinals de St-Louis, a affronté les journalistes hier, en compagnie de Bing Devine, le directeur gérant de l'équipe, afin deleur dévoiler la teneur d'une lettre de menaces qu'il a récemment reçuue, de a part d'un homme qui s'avoue très malade et qui prétend avoir misé l'avenir de sa famille sur les chances des Pirates de Pittsburgh. (Téléphoto AP)

PSST !!!
Peugeot 504 GL
Au prix spécial 1974
Radio, anti-rouille
6 roues 6 pneus
Michelin
(2 pneus neige inclus)
Hâtez-vous
avant augmentation
25 au gallon jaune
Biarritz
10825, Racette - 323-1900

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

La FTQ retire son appui financier à Québec-Presse

La Fédération des travailleurs du Québec, dans un communiqué émanant de Cap-Rouge, a annoncé qu'elle n'a plus l'intention de soutenir l'hebdomadaire de leurs deniers.

De concert avec la Confédération des syndicats nationaux et la Centrale des enseignants du Québec, la FTQ versait une somme de $9,000 annuellement à titre d'aide financière à une publication manifestement sympathique à la cause syndicale et qui a consacré de nombreux reportages à la situation ouvrière dans toutes les régions du Québec.

M. Caron a reconnu dans une entrevue avec LE DEVOIR que Québec-Presse, depuis cinq ans qu'il publie fidèlement, n'a jamais atteint le seuil de la rentabilité.

La décision de la FTQ est d'autant plus inquiétante que les trois centrales avaient accepté de fournir une aide à Québec-Presse sous réserve de retirer leur appui dès que l'une d'elles le ferait.

M. Louis Laberge a annoncé la décision au nom de sa propre centrale, dans une allocution qu'il prononçait devant les membres du conseil provincial de la CEQ, réunis à Cap-Rouge, près de Québec.

Selon M. Laberge, le temps est venu pour Québec-Presse "de voler de ses propres ailes". Il a souligné d'autre part, mande une dépêche de la Presse Canadienne, que la FTQ a besoin de tous ses fonds pour faire face aux grèves.

Personne n'ignore non plus que la CSN elle-même a dû augmenter considérablement les cotisations de ses membres pour constituer un fonds de défense plus substantiel.

Un porte-parole de la CEQ mande cependant qu'il n'est pas question pour la grande centrale enseignante de retirer son appui financier au journal.

M. Caron n'a pas caché que la décision de la FTQ arrive à un moment inopportun. En effet, Québec-Presse avait cessé de paraître temporairement à l'été pour changer de toilette, modifiant aussi sa politique informationnelle. De quotidien hebdomadaire qu'il était, pour ainsi dire, avec toutes les équivoques qu'une formule aussi ambiguë pouvait susciter, il était devenu carrément une publication de grands reportages, et la majorité des lecteurs ont constaté que cette nouvelle orientation était plus heureuse.

Ainsi donc, au moment où Québec-Presse reprenait un second souffle, la FTQ débranche la bonbonne à oxygène.

La dinde risque d'être froide, comme on dit, au "Québec-Presse Chaud" annoncé pour mardi le 1er octobre, une grande manifestation traditionnelle où des vedettes fort connues doivent se produire: Jacques Michel, Pauline Julien, Raymond Lévesque, Raoul Duguay, Philippe Gagnon, et bien d'autres encore.

Le spectacle n'est pas annulé, il aura lieu, au lendemain même d'une réunion des sociétaires de la coopérative propriétaire de Québec-Presse, annoncée, elle, pour 20h dans la salle de l'école Cardinal-Newman, 4835, rue Christophe-Colomb.

Qui sait — et M. Caron le souhaite — le spectacle sera-t-il l'occasion d'annoncer une heureuse nouvelle, car le directeur général ne désespère pas de pouvoir convaincre la FTQ que jamais Québec-Presse n'a été mieux placé pour atteindre enfin "sa vitesse de décollage". M. Caron entend assister à la rencontre avec les leaders de la FTQ, porteur d'un dossier détaillé sur les nouvelles perspectives que fait naître aujourd'hui le changement de formule informationnelle.

Haïtiens

Rencontres prochaine des fonctionnaires

QUEBEC (Le Devoir) — Le cas des Haïtiens menacés de déportation du Canada sera à l'ordre du jour de la rencontre prochaine des hauts fonctionnaires du Québec et d'Ottawa.

La date de cette rencontre n'a pas été précisée, mais ce serait au cours de cette semaine, semble-t-il.

Le ministre et le sous-ministre de l'Immigration, MM. Jean Bienvenue et René Didier, sont présentement en Europe, d'où le ministre ne reviendra qu'autour du 10 octobre.

Mais on assure qu'entre-temps, l'étude du dossier suit son cours. Le Québec se propose d'intervenir, mais l'on ne sait trop de quelle façon, encore moins à quel moment.

Quant à une rencontre entre MM. Bienvenue et Robert Andras, ministre fédéral, aucune date n'est déterminée à ce jour, bien que M. Andras se soit dit prêt à discuter du problème avec son homologue québécois.

Carrières et Professions

TRADUCTEUR

Une importante société d'assurance-vie du sud-ouest de l'Ontario recherche un traducteur qualifié de langue française pour son service des traductions.

Les candidats possédant B.A. et diplôme universitaire en traduction de l'anglais au françaais auront la préférence. L'expérience est un atout.

Adresser curriculum vitae en indiquant traitement demandé, à:

Dossier 2406
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

COORDONNATEUR DE PROJETS ET INGÉNIEUR EN CHARPENTE

Fonctions du coordonnateur:
Pour projets d'édifices.

De la préparation des plans à la fin des travaux de construction, s'occuper auprès du propriétaire-client des rapports entre les professionnels et le client, l'échéancier (C.P.M.), le contrôle des coûts, les contrats, sous-contrats, ordres de changements, entretien, etc.

Qualifications:
Ingénieur ou technicien ayant de l'expérience dans le domaine.

Envoyer curriculum vitae à:

Bumaylis, Marquis, St-Laurent & Ass.,
1570 ouest, rue Chabanel,
Montréal, Qué.
Tél.: 389-8438

TECHNICIEN DIPLÔMÉ CONSTRUCTION

Notre client recherche un technicien diplômé ayant acquis trois (3) ans ou plus d'expérience dans la construction ou l'industrie manufacturière. Les responsabilités porteront sur la surveillance des différentes phases des projets de construction relatifs à l'expansion d'une usine à Montréal. Le titulaire devra également apporter sa contribution à la solution des problèmes d'ordre technique et se rattachant à la construction et l'installation d'équipement et de machinerie à l'usine.

Un salaire attrayant est offert et pourrait intéresser les candidats dont le salaire annuel est de $14,000. Le bilinguisme est essentiel. Si intéressé, veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, référant au dossier LD-964M.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807
Conseillers en Personnel depuis 1927

Chef, section de la qualité de l'air

de $17,088 à $20,748

(avec hausses de salaire négociées, entrant en vigueur en janvier et juillet 1975 et en janvier 1976).

FONCTIONS:
Conformément à la législation et aux règlements actuels, le candidat choisi devra assurer l'application d'un programme comportant divers aspects du contrôle des sources, le contrôle de l'air ambiant, l'identification des sources et l'établissement de d'autres normes au besoin.

QUALITÉS REQUISES:
Diplôme d'une université reconnue en génie préférablement avec une formation au niveau de la maîtrise en contrôle de la pollution de l'air, complété par une expérience confirmée dans l'évaluation et la résolution de ces problèmes.

ENDROIT:
Direction de la lutte coontre la pollution
Ministère des Pêches et de l'Environnement
du Nouveau-Brunswick
Fredericton

Numéro du concours: NB 74-603

Les demandes devront nous parvenir **au plus tard le** 10 octobre 1974.

Adresser sa demande à la:

Commission de la Fonction publique
du Nouveau-Brunswick
212, rue Queen
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

LE PAVILLON DU PARC INC.

RECHERCHE
POUR LA REGION DE MANIWAKI

Éducateurs spécialisés
pour un centre de jour
et/ou un foyer de réhabilitation

CENTRE DE JOUR:
Personne qui travaille avec un groupe d'enfants déficients mentaux au niveau de l'entraînement à la vie.

FOYER DE GROUPE:
Personne qui travaille en collaboration avec l'équipe en place, répond aux besoins physiques, psychologiques et de rééducation des enfants déficients mentaux.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Toute demande doit être faite au Pavillon du Parc Inc.

Bureau du Personnel
161, B rue Principale
Aylmer, P.Qué.
J9H 3N1

LA COMMISSION SCOLAIRE sainte-croix SCHOOL BOARD

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

requiert les services d'un

Responsable des Services Éducatifs d'Aide Personnelle et d'Animation Communautaire (SEAPAC)

Description:
Sous l'autorité du Directeur du Service de l'Éducation des Adultes, le responsable des S.E.A.P.A.C. doit savoir reconnaître une situation d'aide avec des individus et des groupes, en faire le diagnostic et diriger le déroulement du processus d'aide depuis le début jusqu'à la fin, s'il y a lieu.

Qualifications:
C'est un professionnel du type travailleur social communautaire, conseiller en orientation, animateur des activités socio-culturelles.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences est priée d'envoyer sa demande avant le 11 octobre 1974, 4 heures 30, au:

Directeur des services du personnel
Commission scolaire Sainte-Croix
1100, Côte Vertu,
Saint-Laurent, H4L 4V1

Inscrire sur l'enveloppe: **"CONFIDENTIEL"**

N.B. La demande écrite doit être accompagnée du curriculum vitae.

VILLE D'OTTAWA

LA CAPITALE DU CANADA
RECHERCHE

DES URBANISTES

ÉCHELLE DE TRAITEMENT:

Urbaniste intermédiaire:
$15,724 - $18,054 (1975)

Urbaniste principal:
$18,891 - $21,694 (1975)

La Division de l'urbanisme de quartier et de l'urbanisme courant travaille en ce moment à 7 études de quartiers. Ces études sont à divers stades de réalisation, certaines débutent, d'autres se terminent; leur champ d'action est très étendu et va de quartiers centraux de la Ville jusqu'à des terrains vacants. Douze autres études de quartier sont prévues dans notre programme quinquennal.

Si vous êtes las de faire de l'urbanisme routinier, avez une maîtrise en urbanisme et de trois à cinq ans d'expérience en rapport, venez rejoindre notre équipe innovatrice. Votre avenir est à Ottawa.

Envoyez les demandes accompagnées d'un curriculum vitae au:

Commissaire aux Services du personnel
Pièce 506
111, promenade Sussex
Ottawa, Ontario
K1N 5A1

L'Hôpital de gériatrie de GENÈVE (Suisse)

cherche, pour compléter son équipe soignante:

INFIRMIER(E)S DIPLÔMÉ(E)S

Il offre:
- horaires continus, 2 jours par semaine de repos consécutifs;
- salaires intéressants;
- nombreux avantages sociaux;
- contrat d'une année, au minimum, et remboursement du voyage;
- studios meublés dans immeubles neufs;
- restaurant.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres avec curriculum vitae détaillé, photocopie de diplôme et photographies, à **l'HÔPITAL de GÉRIATRIE de GENÈVE, Route de Mon Idée, 1226, THONEX/GENÈVE (Suisse).**

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Institut de Cardiologie de Montréal

- Hôpital de soins ultra-spécialisés en voie d'agrandissement.
- Nomination par concours et jury selon les dispositions de la loi et règlement sur les services de santé et les services sociaux.
- Candidatures reçues jusqu'au 25 octobre 1974 à midi.
- Exigences: Diplôme universitaire en administration ou l'équivalent. Expérience de poste de cadre supérieur en milieu hospitalier d'au moins 5 ans ou l'équivalent.
- Âge: de 30 à 45 ans de préférence.
- Salaire selon expérience et qualifications.

Veuillez envoyer votre candidature, curriculum vitae, attestations d'études et diplômes à:

Président du conseil d'administration,
Institut de Cardiologie de Montréal,
5000 est, rue Bélanger,
Montréal, Qué.
H1T 1C8

Inscrire sur enveloppe recommandée la mention "Candidature".

CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD
RÉOUVERTURE

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL

NATURE DU TRAVAIL:
L'aide pédagogique individuel assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle des cours et des horaires en fonction de ses goûts, aptitudes et possibilités. Également il informe les personnes impliquées dans le processus de l'apprentissage des données résultant des différentes approches pédagogiques.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Il conseille et informe les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialités, dans l'abandon de cours . . .

Il analyse les dossiers des étudiants, diagnostique le plus précisément possible les causes ou les dangers d'échecs, suggère aux étudiants des remèdes à ces situations et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des services pédagogiques.

Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants. Avec les professeurs, les départements, les services pédagogiques, il étudie et analyse les résultats de l'application des diverses méthodes pédagogiques utilisées au campus.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.
- Formation en Sciences de l'Éducation souhaitable.
- Expérience de l'enseignement au niveau collégial.

LIEU DE TRAVAIL:
Campus Manicouagan,
537, boulevard Blanche, Hauterive, Qué.

TRAITEMENT:
Minimum: $9,192.
Maximum: $17,116.
Selon les qualifications.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Mi-octobre.

DATE LIMITE DU CONCOURS:
Vendredi le 4 octobre 1974 à 17h.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Secrétaire général
Cegep Régional de la Côte-Nord
275, boulevard Lasalle
Baie-Comeau, Qué.
(418) 296-2204

LA COMMISSION SCOLAIRE sainte-croix SCHOOL BOARD

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX

requiert les services d'enseignants dans les disciplines suivantes:

SECONDAIRE FRANÇAIS:
- Physique (1)
- Enfance inadaptée (1)
- Soudure (1)
- Équipement motorisé (1)

Faire parvenir les demandes écrites au:

Directeur des services du personnel
1100, Côte Vertu
Saint-Laurent, H4L 4V1

CENTRE D'ORIENTATION ET DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Principales fonctions:
- Assume la responsabilité administrative du personnel, des finances et des services auxiliaires de tout l'organisme et il en répond au directeur général.
- Participe à l'élaboration des politiques de recrutement, de sélection, d'embauchage, de formation, de promotion et de congédiement du personnel et les met en application.
- Participe, avec le directeur général, à la préparation du budget de l'organisme et à sa mise en application.

Qualifications:
- Détenir un baccalauréat ou une maîtrise en sciences de gestion (personnel) ou toute combinaison de scolarité et d'expérience pertinente.
- Souhaitable, une expérience de 5 ans dans un poste de responsabilité auprès de la direction du personnel.

Faire parvenir une demande écrite, accompagnée d'un curriculum vitae avant mardi le 15 octobre 1974 à:

Jeannine Guindon, directeur général,
Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal,
39 ouest, boul. Gouin, Montréal H3L 1H9

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEURS AU COURS SECONDAIRE ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ÉLECTROTECHNIQUE
Electricité de construction et électronique de base.

HYDROTHERMIE
Climatisation et réfrigération.

MEUBLE ET CONSTRUCTION
Construction du meuble.

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ
Mécanique automobile.

DESSIN TECHNIQUE

EXIGENCES:
- Diplôme technique ou à défaut, une formation professionnelle suffisante.
- Au moins trois (3) années d'expérience industrielle pertinente.

TRAITEMENT:
- Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

PRÉ-MATERNELLE ET MATERNELLE D'ACCUEIL POUR ENFANTS IMMIGRANTS NON-FRANCOPHONES

EXIGENCES:
- Brevet d'enseignement spécialisé pour le niveau préscolaire.

TRAITEMENT:
- Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur demande le plus tôt possible en composant 525-6311, poste 330. Pour l'offre à la pré-maternelle et maternelle, demander le poste 445 ou 369.